This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

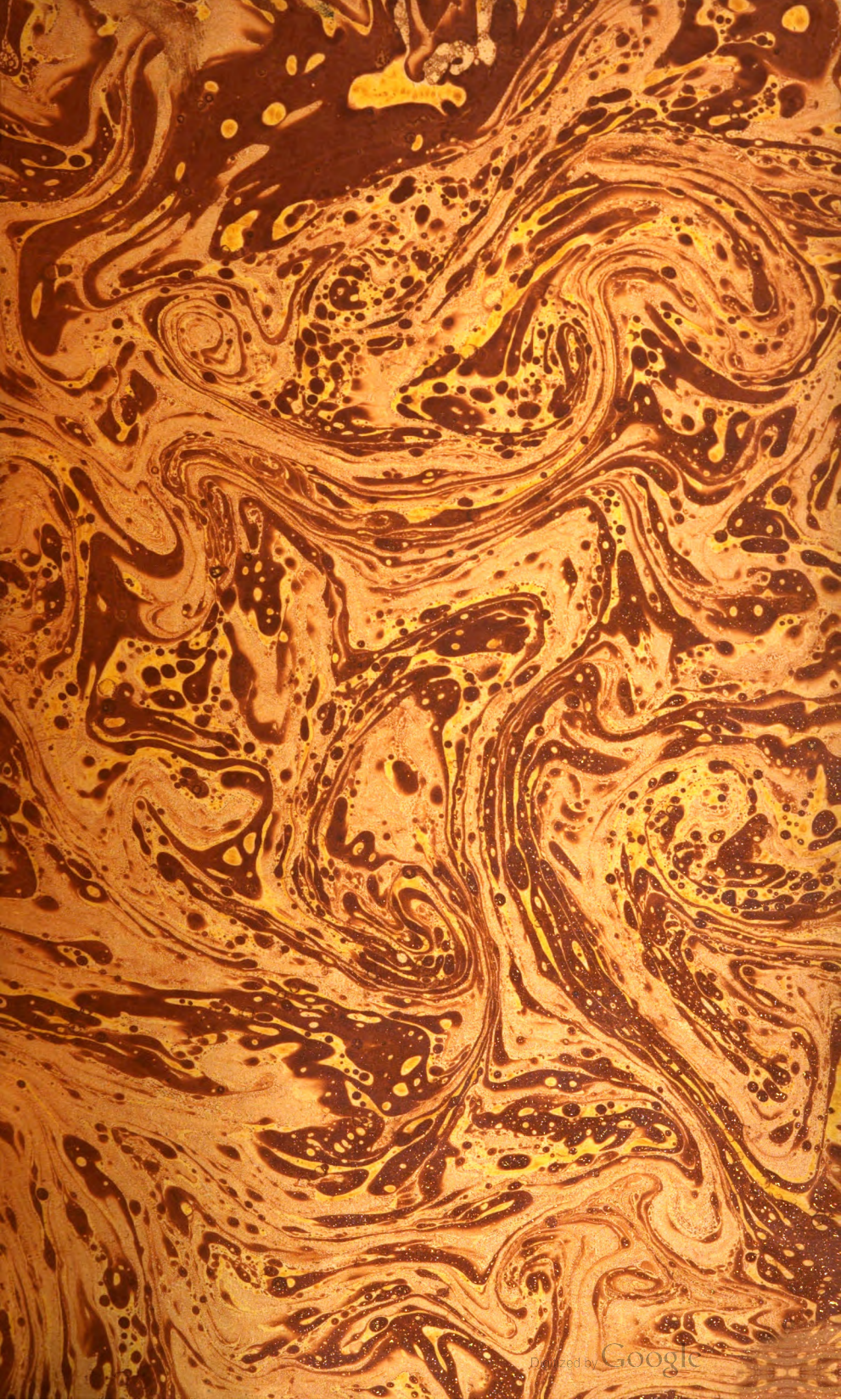
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. PETIT, libraire.

ET A PARIS

Chez M. PAUL CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

FONDÉE EN 1807,

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 JUIN 1832

VII[e] SÉRIE

TOME DEUXIÈME

ANNÉE 1914

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]

1915

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Assemblée générale du 10 mai 1914. Discours de M. Albéric de Mare, président de la Société 1
— Extrait du procès-verbal. 13
Enquête sur la situation et les tendances actuelles de l'Agriculture en France au cours du XIXe siècle et jusqu'à ce jour (1914), réponse adressée au Ministère de l'Agriculture par M. Bourgne, directeur des Services agricoles de l'Eure, membre de la Société 16
Rapport présenté au nom de la commission d'examen du Concours Lucien Fouché en 1913, par M. Paul Hérissey, membre de la Société 58
L'Alexandrin et le vers libre, par M. Edmond Porcher . . . 67
Correspondance de Bénédictins normands avec dom Mabillon et dom Montfaucon, communication de M. l'abbé Guéry, membre de la Société 99
Séance générale du 21 février 1915. Extrait du procès-verbal. 116
— Discours de M. Albéric de Mare, président. 119
— Rapport général sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1914, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel 130
Notice sur M. J.-J.-E. Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil de Bernay, secrétaire de la section de Bernay, ancien président de la Société, par M. le chanoine Porée, membre de la Société 142
Compte rendu des obsèques de M. Lerenard-Lavallée, discours. 152
Nécrologie. Membres de la Société décédés pendant l'année . 167
Membres du bureau et du Conseil d'administration pour 1915. 168

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MAI 1914

DISCOURS

DE M. ALBÉRIC DE MARE
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

En parcourant la longue liste des personnalités qui ont été appelées, depuis plus de cent ans, à présider annuellement la Société libre de l'Eure, je suis resté confus de votre extrême bienveillance à mon égard. Ce n'est qu'à votre aimable indulgence que je dois l'honneur qui m'est fait et pour lequel je vous témoigne toute ma reconnaissance.

Ma confusion est d'autant plus grande que je succède à une illustration du pays dont mon éminent ami, Joseph L'Hopital, a écrit une exquise biographie, où se retrouve la note personnelle de son délicat talent d'écrivain et d'homme de cœur.

Louis Passy appartenait tout entier au département de l'Eure. Son père en avait été préfet, puis député;

Digitized by Google

lui-même représentait à l'Assemblée nationale d'abord, ensuite à la Chambre, l'arrondissement des Andelys depuis 1871. Il avait été sous-secrétaire d'État au Ministère des finances, sous le maréchal de Mac-Mahon.

D'une vaste érudition, ancien élève de l'École des Chartes, secrétaire de la Société nationale d'Agriculture, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, il savait encore trouver de nombreux instants pour publier de remarquables travaux sur l'histoire locale de sa région.

Profondément attaché à la Société libre de l'Eure, dont Antoine Passy avait été le fondateur, il en suivait rigoureusement les études avec un intérêt quasi filial. Elle venait de l'appeler pour la septième fois à la présidence, lorsque la mort vint le ravir au respectueux attachement que professaient pour lui tous ceux qui l'avaient connu.

Sa perte nous est particulièrement douloureuse ; elle prend les proportions d'un deuil de famille ; nos annales conserveront à la meilleure place la participation d'Antoine et de Louis Passy aux progrès de cette société, et leur pieux souvenir ne s'effacera jamais de nos mémoires.

L'évocation du passé me fait songer à un homme dont la pensée m'est d'autant plus vive que son dévouement à l'agriculture fut un des principaux objectifs de sa vie ; j'ai nommé Léon Petit.

Son aménité, sa bonté, la cordialité de son accueil sont encore présentes à notre esprit. Regretté de tous, pleuré de beaucoup, il laissa vacante en mourant la très lourde charge de secrétaire perpétuel de la Société libre, dont la succession était liée à l'existence de la Société elle-même.

Digitized by Google

Vous savez, Messieurs, avec quelle compétence et quel dévouement M. Doucerain a assumé ces fonctions, donnant une impulsion nouvelle aux travaux et aux publications, y collaborant lui-même avec distinction et talent. L'avenir de la Société est en bonnes mains dans les siennes ; il acceptera ici notre témoignage de reconnaissance.

A la dernière réunion, au mois de février, M. le secrétaire perpétuel vous a exposé ce qu'avait fait la Société en 1913. Vous avez dû constater que son activité était restée en éveil. La ravissante exposition d'horticulture, notamment, organisée par ses soins, à Évreux, lors du concours agricole, eut un plein succès qui fait le plus grand honneur aux membres qui voulurent bien s'en occuper.

Les publications annuelles de la Société libre de l'Eure, véritables encyclopédies où se trouvent traités avec compétence les sujets les plus variés, prouvent que toutes les branches y ont des représentants autorisés dont les études constituent une documentation de premier ordre.

Je n'aurai pas la témérité de juger les études littéraires qui paraissent sous le nom des lettrés les plus distingués de notre région, mais, profond admirateur des privilégiés qui savent penser et faire partager aux autres, leurs conceptions, les fruits de leur imagination et de leur érudition, les émotions et la sensibilité de leur cœur et de leur âme, je m'incline devant leur talent, et, hier encore, je lisais avec un charme infini la magistrale conférence de mon ami L'Hopital, faite à Évreux sur Mérimée, Flaubert, Guy de Maupassant et Barbey d'Aurevilly, sous les auspices de la Société

Digitized by Google

libre de l'Eure et publiée dernièrement par ses soins.

Les travaux archéologiques tiennent une place importante dans vos annales. Comment en serait-il autrement dans un pays si riche en souvenirs romains et gallo-romains et où l'art religieux livre au chercheur des ressources d'étude si abondantes et si variées?

La Normandie, couverte de monuments remarquables qui reflètent le sentiment artistique, la hardiesse et la persévérance de ses habitants, offre surtout un choix d'édifices gothiques bien fait pour attirer les admirateurs de l'art architectural.

Évreux même possède une très belle cathédrale dont le chœur est une merveille d'élégance, de grâce et de pureté de lignes; le portail nord, un flamboiement de sculptures auxquelles on ne pourrait reprocher que la magnificence de ses dentelles de pierre qui caractérisent bien le gothique à son extrême apogée, presque déjà à son déclin; le clocher, modèle très pur et rare de ce style renaissance dont l'architecture, essentiellement profane, convient mieux aux palais et aux châteaux qu'aux églises.

La Société, en ouvrant les colonnes de ses recueils aux études sociales, prouve l'intérêt qu'elle témoigne à l'examen de ces gros problèmes qui dominent notre époque, et son désir d'apporter sa part de matériaux à leur solution.

Elle a toujours prodigué les plus larges encouragements à la culture du pays; elle en a ajouté un nouveau en offrant le siège de président à un modeste agriculteur qui ne possède aucun autre titre.

La section agricole est dirigée par deux hommes dont les noms sont les meilleurs garants de son activité et de son succès.

Digitized by Google

M. Bourgne est l'ami éclairé et dévoué de toutes les sociétés agricoles du département; il sait que sa place y est toujours marquée et que, lorsqu'il honore nos réunions de sa présence, nous en recueillons chaque fois de précieux encouragements et d'autorisés conseils. Il ne peut avoir de plus distingué collaborateur que M. Duméril, infatigable travailleur, dont la très vaste érudition et l'expérience sont éminemment précieuses.

Énumérer les services considérables que la Société a rendus à l'agriculture serait reprendre son histoire tout entière. Je ne puis que rappeler le rôle absolument prépondérant qu'elle a rempli dans le développement, les progrès et le perfectionnement de toutes ses branches. Organisatrice de très nombreux concours de tous genres, elle a contribué pour une large part à l'amélioration des animaux faisant partie des exploitations agricoles, à la sélection des semences, à la régularité des assolements, à la perfection des méthodes culturales, à la vulgarisation des engrais et à leur connaissance raisonnée.

Par ses publications, tellement nombreuses et variées qu'il m'est impossible d'en donner même un aperçu, elle a été un enseignement permanent; enfin, par ses études des lois susceptibles de servir les intérêts des cultivateurs, elle a préparé le mouvement syndical agricole du département.

Lors de l'inauguration de l'hôtel du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux, qui compte 2.500 membres, son président rappelait que la première réunion tenue par cette association avait été organisée par la Société libre de l'Eure. C'est un titre de gloire dont elle

Digitized by Google

peut être fière et qui lui mérite la reconnaissance de la culture régionale.

Le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux, né de la Société libre de l'Eure, ne devait pas tarder à grandir avec une si brillante origine. Après dix ans d'existence, il fondait une Société coopérative de consommation, puis abordait en 1900 la création du crédit agricole, dont l'organisation complète ne devait se faire qu'en 1907.

Cette question, tout à l'ordre du jour, rencontra dès son début bien des hésitants qui doutaient des services que pourrait rendre le crédit agricole, prédisaient des pertes énormes et prévoyaient des insuccès.

Les résultats obtenus me dispenseront de répondre longuement à ces craintes. Les prêts accordés à la culture par nos caisses de crédit ont augmenté chaque année, pour atteindre en 1913 deux millions et demi. Les pertes ont été minimes, à tel point que nos sociétés locales, au nombre de 14, sont toutes dotées de fonds de réserve, après amortissement des rares effets impayés.

Indépendamment des caisses locales, dont le rôle est d'être en rapports directs avec les cultivateurs, en recevant leurs demandes d'emprunt, en les instruisant et en les solutionnant, nous possédons une caisse régionale dotée d'avances importantes, mais temporaires, qui lui ont été accordées par l'Etat sur des fonds provenant de la Banque de France.

Il appartenait bien à notre premier établissement de crédit, que nous devrions appeler le premier établissement de crédit du monde, d'aider à l'organisation définitive du crédit agricole.

La caisse régionale, dotée de capitaux importants,

Digitized by Google

formés par son capital propre, par celui des caisses locales versé en garantie, et par les avances de l'État, a pour rôle d'escompter le papier des sociétés locales dont les disponibilités seraient insuffisantes pour faire du crédit toutes seules.

Elle consent aussi des avances à long terme aux sociétés coopératives de production; nous en possédons trois, dont deux laiteries, celle d'Évreux et celle de Saint-André, qui ont bénéficié de cet avantage.

Une loi spéciale autorise enfin les sociétés de crédit à consentir des prêts à long terme et à taux réduit à de petits cultivateurs, qu'un appui financier peut retenir à la terre. Ces prêts, d'une haute portée sociale, ne sont accordés qu'à bon escient et après sérieux examen.

En les excluant (et leur importance jusqu'alors est peu grande), tous les prêts consentis par nos caisses le sont au taux normal de l'argent.

On a beaucoup écrit, parlé davantage encore, sur le crédit agricole, en affirmant que l'argent était prodigué aux cultivateurs à de telles conditions qu'ils se trouvaient dans une situation privilégiée par rapport au commerce et à l'industrie. Cela n'est pas exact. Les lois qui régissent le crédit agricole, et spécialement celle qui règle les avances destinées aux caisses régionales, ont eu pour but de doter l'agriculture d'un rouage qui lui manquait totalement et dont la nécessité cependant se faisait sentir tous les jours davantage.

Pour mener cette œuvre à bien, il fallait que les caisses régionales, qui sont en somme des banques d'escompte agricoles, possédassent des capitaux. Les avances faites par l'État n ont eu d'autre but que de leur offrir le moyen de former des fonds de réserve suffisants pour pouvoir

Digitized by Google

un jour se libérer entièrement et voler de leurs propres ailes.

Concevoir le problème sous un autre angle et prétendre que les avances doivent servir d'abord à accorder des prêts à un taux minime, c'est mal interpréter la loi, fausser le jugement des cultivateurs en matière de crédit et leur rendre le mauvais service de ne pas connaître l'argent à sa vraie valeur.

Nous prêtons en général à la culture à 1 p. 100 au-dessus du taux d'escompte de la banque ; en 1913, nous avons escompté à 5 p. 100. C'est là un taux normal, plutôt bon marché pour cette période de crise, mais qui ne peut soulever aucune critique.

La prudence de gestion de nos sociétés de crédit, les garanties morales et matérielles qu'elles offrent, donnent au papier agricole, formant le portefeuille de la caisse régionale, une excellente réputation que nous saurons mettre à profit plus tard, lorsque, devant marcher de nous-mêmes, il nous faudra réescompter la majeure partie et peut-être la totalité de nos effets.

Si, après avoir fondé la Société Coopérative agricole de l'Eure, le crédit a été la création la plus importante du Syndicat de l'arrondissement d'Évreux, il ne faut cependant pas omettre d'indiquer l'initiative qu'il a prise en établissant une caisse de réassurance à laquelle les sociétés mutuelles d'assurances contre la mortalité du bétail peuvent s'adresser pour limiter leurs risques, moyennant une faible prime.

Plus récemment, il prenait une part prépondérante à la constitution du Syndicat lainier du département de l'Eure, qui a commencé sa quatrième année d'existence jeudi dernier en livrant aux enchères d'une première

Digitized by Google

vente 100.000 kilogrammes de laines qui ont été adjugées à la pleine satisfaction de leurs propriétaires.

C'est à ces œuvres, nées du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux, que j'ai apporté une faible collaboration. Son président, qui a été et qui reste pour moi l'ami le meilleur et le plus sûr, le conseil le plus éclairé, m'a toujours encouragé, et c'est à l'ombre de sa haute autorité morale que j'ai travaillé avec quiétude et confiance.

Je m'excuse, Messieurs, d'avoir retenu trop longtemps votre aimable et indulgente attention ; il nous tarde d'entendre les communications importantes que vont nous faire plusieurs de nos distingués collègues, sur les questions les plus intéressantes et les plus variées ; mais, avant de leur laisser la parole, je tiens à vous renouveler mes remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait, et à vous assurer de mon entier dévouement à la Société libre de l'Eure.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 10 MAI 1914

(Extrait du procès-verbal)

Présidence de M. Albéric de MARE

président de la Société

Etaient présents : MM. de Mare, J. L'Hopital, Bourgne, Duméril, Letellier-Alaboissette, Albert Doucerain, Alphonse Hubert, Lecointe, Lecœur, Bertin, Bellenger, Lecoq, Denesle, le chanoine Delisle, l'abbé Guéry, Besnier, Menon, Albert Hubert, Lebigre, Guillemare, Legué, de Rostolan, Paul Hérissey, Morise, Portail.

S'étaient excusés : MM. Léon Monnier, sénateur de l'Eure, le marquis de Boury, député, vice-président, Emmanuel Roulet, Léon Bagot, le chanoine Eudeline, Gouhier, Jacques Hérissay, Penciolelli, Louis Régnier, Jean Verrier, Lapeltey, Loisel, Albert Jouen, etc.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 1er février 1914, lequel est adopté sans observations.

M. Albéric de Mare prend ensuite la parole en sa qualité de Président de la Société pour 1914 et prononce sur le *Crédit mutuel agricole* un discours excellent qui recueille des marques unanimes d'approbation.

M Albert Doucerain fait à l'assemblée un certain nombre de communications et donne lecture de la correspondance qu'il a reçue depuis la dernière assemblée générale.

Digitized by Google

Congrès des Sociétés savantes a Paris. — Un certain nombre de membres de la Société libre de l'Eure ont pris une part active au dernier Congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu à la Sorbonne du 14 au 18 avril 1914.

M. Espérandieu, correspondant de l'Institut, membre de la Société, a donné communication à la Section d'Archéologie de ses travaux sur les fouilles de la Croix-Saint-Charles au mont Auxois (Alésia).

Dans la même section, M. Léon Coutil, correspondant du Ministère, membre de la Société, avait envoyé deux intéressantes études sur le cimetière mérovingien de Bannes (Marne) et sur une incinération gallo-romaine à Château-Vorcien (Ardennes).

M. Étienne Deville, membre de la Société libre de l'Eure et de la Société des antiquaires de Normandie, a présenté des vues inédites du château de Valmont (Seine-Inférieure).

Dans la Section d'Histoire moderne et contemporaine, M. Béranger, membre de la Société, et M. Georges Besnier, correspondant du Ministère, archiviste du département du Calvados, ont parlé, le premier, des *billets de sous* émis vers la fin de la Révolution, à Caen (Émission Manoury-Lacour, 1805), et le second, de l'établissement de la taille proportionnelle à Lisieux en 1717.

Conférence sur Paul Harel. — Plus récemment, à Rouen, le dimanche 3 mai, M. Joseph L'Hopital, président de la Section des Lettres, a fait une conférence des plus intéressantes et des plus applaudies, sur Paul Harel, poète de la terre normande. Nous espérons que M. L'Hopital voudra bien nous faire entendre cette conférence à Évreux. Signalons aussi le roman, de bon ter-

Digitized by Google

roir normand et de passionnant intérêt, que M. L'Hopital a fait paraître, ces temps derniers, dans le *Correspondant : Un clocher dans la plaine*. Dans un tableau vécu de mœurs paysannes se détache une admirable figure de curé de campagne, en proie aux affres de l'œuvre du denier du culte, qui, malgré ces difficultés matérielles, se dévoue avec un stoïcisme admirable à son œuvre d'apostolat.

Monument Albert-Sorel. — La commission pour l'érection d'un monument à Honfleur, à la mémoire de notre regretté ancien Président, M. Albert Sorel, s'est réunie récemment à Paris, au Collège des sciences politiques.

M. Hanotaux, de l'Académie française, présidait cette réunion, à laquelle assistaient : MM. André Lebon, ancien ministre, trésorier de la Société ; Escoffier, secrétaire ; Lemullois, représentant le Conseil municipal de Honfleur ; une délégation de la société le « Vieux Honfleur », Ruel, président, Léon Le Clerc, secrétaire général, Warain, archiviste et les membres du Comité.

Deux projets furent examinés, mais ne furent pas acceptés.

Sur la proposition de MM. Hanotaux et André Lebon, le comité a demandé à la société le « Vieux Honfleur » d'apporter, dans un délai aussi rapproché que possible, un nouveau projet.

Il a été décidé, en outre, que l'inauguration du monument aurait lieu pendant l'été 1915.

La Société libre de l'Eure est au nombre des Sociétés qui ont donné leur patronage et leur adhésion à l'érection de ce monument, et elle se fera représenter à la cérémonie d'inauguration.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE. — M. le comte de Bueil, gendre de notre regretté président M. Louis Passy, remercie la Société des exemplaires de la notice consacrée à la mémoire de son beau-père, que nous avons mis à sa disposition, et il félicite très cordialement l'auteur de la notice, M. L'Hopital, ainsi que l'imprimeur, M. Paul Hérissey, pour l'exécution matérielle de la plaquette.

Les personnalités auxquelles cette notice biographique a été adressée ont adressé leurs remerciements à M. le secrétaire perpétuel, et parmi elles, M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, dont le discours à la Chambre avait été reproduit.

M. Léon Coutil appelle l'attention de la Société sur la protestation du Comité de vigilance pour la liberté des fouilles archéologiques, qui avait provoqué une réunion à Paris le 15 avril dernier.

M. Doucerain a répondu à M. Coutil qu'il lui paraissait difficile, pour ne pas dire impossible, de protester contre un projet qui était devenu la loi du 31 décembre 1913, promulguée au *Journal Officiel* du 4 janvier 1914, et dont un décret d'administration publique allait assurer l'application à brève échéance.

ACHAT DE LIVRES. — M. Hay, membre de la Société, demande qu'on achète pour la bibliothèque les ouvrages de M. Frédéric Masson sur le Premier Empire, qui n'y figurent pas encore. Le conseil d'administration a décidé d'acheter les trois volumes de M. F. Masson, sur *Joséphine de Beauharnais*, *Joséphine Impératrice et Reine*, *Joséphine répudiée*. La série des volumes sur *Napoléon et sa famille* sera également complétée, au fur et à mesure de leur apparition.

SUBVENTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. — M. le

Digitized by Google

Préfet de l'Eure a fait part de la décision ministérielle, en date du 31 mars 1914, par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture porte de 400 à 540 francs, pour 1914, la subvention ordinairement allouée à la Société libre d'agriculture de l'Eure pour l'organisation d'un concours. M. Doucerain a adressé les remerciements de la Société aux personnalités qui avaient bien voulu solliciter cette augmentation de subvention.

Concours d'étables en 1914. — La Société décide d'organiser au mois d'octobre 1914, dans l'arrondissement d'Évreux, un concours d'étables (tenue et propreté des étables et valeur des animaux), pour lequel un programme sera élaboré et adressé à tous les syndicats agricoles et aux maires des communes de l'arrondissement, par une commission composée de MM. Albéric de Mare, président de la Société, Bourgne et Duméril, président et secrétaire de la Section d'agriculture, Lamiot, Lauvray, Morise, Buffet. (Réunion le samedi 23 mai à 2 heures.)

La distribution des récompenses de ce concours aura lieu dans une séance générale que la Société tiendra à Évreux, au mois d'octobre 1914.

Prix Lucien Fouché en 1915. — La Société décide de décerner, en 1915, le prix Lucien Fouché au meilleur mémoire sur le sujet suivant imposé aux concurrents : François Rever, archéologue, correspondant de l'Institut, député à l'Assemblée législative, premier président de la Société libre de l'Eure en 1807.

La clôture du Concours serait fixée au 1er juillet 1915.

Lecture par M. Bourgne d'une partie de son Enquête sur les progrès et les tendances de l'agriculture dans

Digitized by Google

l'Eure pendant le XIX^e^ siècle. (*L'insertion au Recueil est ordonnée.*)

Rapport de M. Paul Hérissey, au nom de la Commission chargée de décerner, en 1913, le prix Lucien Fouché. Le lauréat récompensé est M. Edmond Porcher, procureur de la République à Loudun ; son mémoire a pour sujet : l'*Alexandrin et le Vers libre.* (*L'insertion au Recueil est ordonnée.*)

Lecture par M. l'abbé Guéry des notes archéologiques d'un Bénédictin normand sur : 1° un tombeau d'un ancêtre du marquis de Chambray ; 2° le tabernacle de l'abbaye de la Noë ; 3° le portail de l'église Saint-Taurin d'Évreux. (*L'insertion au Recueil est ordonnée.*)

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES. — M. le secrétaire perpétuel fait connaître qu'il a reçu, depuis la séance générale du 1^er^ février 1914, quinze demandes d'admission comme membres de la Société libre de l'Eure.

Les candidatures de ces quinze personnes, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

NOUVEAUX MEMBRES

MM. Adeline, docteur en médecine à Evreux ; Auger, négociant à Evreux ; Bizet, directeur de la succursale du Crédit Lyonnais ; Breugnot, secrétaire de la Société de Géographie commerciale ; l'abbé Chapelliere, chanoine titulaire ; Colas du Breuil, homme de lettres, à Courteilles-sur-Avre ; Edmond Hée, juge au tribunal de commerce à Evreux ; Hervieu, négociant et agriculteur à Evreux ; Kretz, officier d'administration à Evreux ; l'abbé Levasseur, curé de Navarre ; Edouard Lucas, industriel ; Momenteau, directeur de la succursale de la Société générale ; Paul Roussel, notaire à Nonancourt ; le général Saisset-Schneider, au Moussel d'Arnières, et Vincent, bibliothécaire.

Digitized by Google

ENQUÊTE

SUR LA SITUATION ET LES TENDANCES ACTUELLES DE L'AGRICULTURE EN FRANCE AU COURS DU XIX[e] SIÈCLE ET JUSQU'A CE JOUR (1914).

RÉPONSE ADRESSÉE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

PAR

A. BOURGNE, DIRECTEUR DES SERVICES AGRICOLES DE L'EURE

I. ÉTAT DE L'AGRICULTURE DANS LE DÉPARTEMENT A LA FIN DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE. — *Les systèmes de culture dominants à cette époque. — Conséquences des guerres impériales dans les campagnes. — Les mœurs et les tendances des populations rurales à l'époque de la Restauration. — Prépondérance électorale des propriétaires fonciers. — Son influence sur la prospérité de l'agriculture.*

Au commencement du siècle on suivait *strictement* l'assolement triennal dans les arrondissements d'Évreux, de Louviers et des Andelys, — l'assolement biennal dans presque tout le reste du département. La jachère nue occupait le tiers ou la moitié des surfaces labourées ; on commençait seulement à parler des prairies artificielles (la minette n'a été connue dans l'Eure qu'en 1810 et le trèfle incarnat en 1826) ; les foins

Digitized by Google

étaient tirés des prairies naturelles des vallées ; le méteil était plus souvent cultivé que le blé ; on hésitait à faire de la pomme de terre. En l'an IX, le préfet Masson de Saint-Amand indique que l'on ne cultivait que 75 hectares de betteraves fourragères.

Donc naturellement les quantités de bestiaux entretenues étaient très faibles : en 1816, la ferme de la Neuville-des-Vaux ne nourrissait sur 67 hectares que 5 chevaux, 5 ou 6 vaches, 160 à 180 moutons ; le locataire Lerablé fut l'un des premiers à étendre ses prairies artificielles et, dès 1824, il pouvait nourrir 10 vaches, 1 taureau, 350 brebis, moutons ou agneaux et ses attelages.

* * *

Malgré la consommation d'hommes faite par les guerres de l'Empire, la population augmente : lorsque le département fut formé en 1791 on y comptait 405.760 habitants ; en 1826, 421.665.

A côté des travailleurs de la terre étaient venus vivre : 1° de nouveaux propriétaires, anciens artisans ayant acheté des biens nationaux ; 2° des nobles, heureux de revenir sur leurs domaines, les crises de la Révolution les ayant mis en défiance de la ville et ayant fait disparaître la Cour royale. Les uns et les autres prenaient à cœur leur rôle de propriétaires et la Charte de 1815 vint leur donner une réelle prépondérance électorale ou politique en écartant les électeurs payant moins de 500 francs d'impôts directs et en réservant l'éligibilité à ceux qui acquittaient 1.000 francs d'impôts. « Aussi vit-on des mains qui n'avaient jamais été noircies par le hâle et le soleil, ne pas craindre le travail manuel de

Digitized by Google

la terre. Partout dès lors on s'honore du titre de cultivateur ; le gentilhomme, l'homme de robe ou de cabinet, le bénéficier, tous portaient ce titre sur leurs passeports ; tout autre titre aurait été suspect. Si quelquefois on se réunissait, c'était non pas pour parler politique, c'eût été le comble de l'imprudence, on parlait d'agriculture, on parlait de ses découvertes, on se les communiquait ; on en avait contracté le goût et l'habitude. »

De là la création des sociétés et des comices agronomiques.

C'est en effet en 1807 que la Société d'agriculture de l'Eure fut fondée par le Préfet comte de Chambaudoin ; elle prit plus d'essor et fit son premier règlement en 1816 pour recevoir ses statuts actuels en 1832.

*
* *

Les premiers gouvernements ont eux-mêmes encouragé les progrès ; en 1800 on donne des primes à l'élevage du cheval, en 1811 on crée des dépôts de béliers mérinos que Gilbert choisissait en Espagne, en 1819 on nomme des correspondants et on organise des *Conseils d'Agriculture*, en 1822 on fait des distributions de graines des plantes que Thouin étudiait dans le Jardin du Roi.

II. L'ÉVOLUTION DE LA CLASSE OUVRIÈRE SOUS LOUIS-PHILIPPE. — *Ses répercussions sur la main-d'œuvre rurale.*

De 1830 à 1848, l'attention continue à se porter sur les progrès de l'agriculture. Les travaux assez récents encore de Bosc, Yvart et autres intéressent les propriétaires ; on opère d'assez gros défrichements ; les cultures de surcharge se multiplient ; on pratique le sulfatage des semences, préconisé par M. de Dombasle ; le bétail

Digitized by Google

s'augmente surtout parce que les prairies artificielles sont de plus en plus adoptées ; le machinisme fait des progrès considérables, aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Dès 1831, Colombel, agriculteur à Claville, invite les cultivateurs à venir voir fonctionner chez lui des instruments provenant de Roville et de Grignon. Ère de calme et de prospérité, donnant satisfaction à beaucoup par l'abaissement du cens.

La classe ouvrière se fonde réellement : elle est honnête ; on entend encore les très vieux propriétaires en faire l'éloge ; les domestiques qui vivaient constamment avec leurs maîtres ou s'asseyaient à leur table avaient le sentiment du devoir, travaillaient tant qu'il y avait quelque chose à faire, étaient sobres et d'un commandement facile.

Cependant la population ne s'accroît en nombre que jusqu'en 1841.

Le séjour de la campagne se trouve pourtant facilité par la construction et l'amélioration des chemins (loi de 1824 et surtout loi de 1836) ; les produits prennent de la valeur par suite du développement des cités manufacturières, par suite de l'établissement des premières lignes de chemins de fer.

Mais les petits ateliers de campagne sont déjà menacés dans leur existence : les *mille* métiers existant, en 1838, entre le Neubourg, Amfreville et Elbeuf, commencent à disparaître.

III. La création des chemins de fer. — *Le développement des moyens de transport a déterminé de grands changements dans l'agriculture nationale. Quelles ont été, dans le département, les principales manifestations de ce nouvel état de choses.*

Digitized by Google

Il ne saurait être question de contester les services immenses que la création des chemins de fer a rendus en permettant enfin d'exporter de la ferme les produits que pendant tant de siècles on avait dû consommer sur place.

Le département de l'Eure a été un des premiers à profiter de cette évolution puisque la première grande ligne construite, celle de Paris à Rouen et au Havre, la traverse de Vernon à Pont-de-l'Arche. Dès 1852, les travaux de la ligne de Paris à Cherbourg l'attaquent dans une autre direction. Puis viennent Serquigny à Rouen, les *lignes de l'Eure*, et un grand nombre de voies ferrées de moindre importance ; le tout formant aujourd'hui un réseau de 680 kilomètres.

*
* *

Mais, dès la création des chemins de fer, les mœurs changent et, pour l'un de mes correspondants, cela se traduit par la désertion immédiate des campagnes : les gens qui ont pu visiter la ville ont été séduits par les plaisirs, plaisirs auxquels ils comparent l'isolement auquel les astreint si souvent le travail en plaine ; ils filent vers le « miroir aux alouettes ». N'a-t-on pas déjà à ce sujet formulé les plus graves reproches contre les Expositions universelles et les trains de plaisir qui permettent de les visiter ?

Les chemins de fer, en rendant possibles les transports de charbon, ont permis de créer les grands ateliers, les cités manufacturières, et le petit artisan de la campagne y est accouru.

De 1841 à 1911, l'Eure a perdu 102.000 habitants, et bien que les chemins de fer ne soient pas seuls la cause

Digitized by Google

de cette dépopulation, ils ont terriblement aidé à l'exode.

Ici comme ailleurs le service des chemins de fer a accaparé et retient actuellement bien des bras. En ce moment, par suite des travaux neufs qu'exécute l'Ouest-Etat, les entrepreneurs paient parfois le premier manœuvre venu, capable de faire de la terrasse, jusqu'à 7 francs par jour ; aussi les faneurs, les moissonneurs, les bûcherons deviennent-ils introuvables. Si la machinerie agricole ne s'était pas développée, il faudrait laisser en friche la moitié du territoire.

IV. La Révolution de 1848. — *Sa politique rurale.* — *Ses résultats locaux.*

La politique rurale de la Seconde République, en ce qui concerne l'Enseignement agricole, s'est traduite dans le département par l'installation d'une Ferme-Ecole sur le domaine du Courant, commune d'Illeville-sur-Montfort, arrondissement de Pont-Audemer, sous la direction de M. Péteaux. Le recrutement des élèves a toujours été difficile et dès les premières années de l'Empire, l'établissement fut fermé [1].

L'institution des grands concours (le premier pour Poissy fut régi par l'arrêté ministériel du 30 septembre 1850 ; un concours agricole eut lieu à l'Institut agronomique en 1851) ne passa pas inaperçue et vint stimuler les agriculteurs qui, sollicités d'autre part par de bons prix, augmentaient leur élevage et s'adonnaient, dans les régions de bonnes terres, aux cultures de lin et de colza.

On touche à une ère de grande activité, bien que

[1] Déjà en 1833, l'administration préfectorale aux mains de M. A. Passy, et la *Société d'Agriculture*, avaient eu l'intention de créer une ferme modèle ; les capitaux nécessaires devaient être fournis par souscription. En 1837, le Conseil général de l'Eure inscrit au budget une somme de 1.000 francs pour un *cours de culture à l'École Normale*.

Digitized by Google

l'organisation industrielle moderne constitue un appel de bras chaque jour plus pressant, appel accru encore par l'organisation des ateliers nationaux.

V. Le Second Empire. — *Ses tendances. — Ses efforts pour la prospérité de l'agriculture. — Principales transformations réalisées dans le département pour servir les intérêts de la classe rurale.*

L'Empire semble avoir été plein de bonnes intentions : sciences, arts, grandes industries, transports, tout prend un formidable développement, et c'est d'abord dans les campagnes une fièvre de production.

Mais viennent les traités de commerce de 1860 et les agriculteurs de l'Eure n'ont pas toujours à s'en réjouir. Certaines de leurs productions en supportent encore les conséquences : le chanvre qui avait occupé jusqu'à 1.061 hectares en 1837 disparaît ; le lin qui a couvert jusqu'à 5.270 hectares en 1852 ne se soutient actuellement qu'avec la prime et n'occupe plus que 250 hectares ; le colza que l'on produisait sur 15.154 hectares en 1862 n'est plus cultivé que sur 1.800 hectares. (De 1850 à 1867 le colza avait jeté des monceaux d'or dans le Vexin et la plaine du Neubourg.)

Et cependant à cette époque des faits heureux se produisent : en 1859 on construit une première distillerie d'alcool de betteraves à Villers-en-Vexin ; en 1865 une première sucrerie se monte à Étrépagny dans le Vexin ; quelques propriétaires profitent des dispositions légales concernant le drainage ; M. Achille Pouyer fait construire à Lisors et à Amfreville-sur-Iton des bâtiments de ferme que l'on cite comme des modèles ; l'Etat organise les concours régionaux agricoles et les concours de prix d'honneur.

Digitized by Google

Girardin (de Rouen) et Morière (de Caen) font dans le département d'excellentes conférences.

* * *

On semblait en pleine prospérité lorsque survint la guerre de 1870. Et cette prospérité se faisait sentir malgré la disparition chaque jour plus grande des artisans demeurant à la campagne, malgré l'augmentation des loyers des terres et des impôts, mais grâce à l'adoption d'un outillage perfectionné et grâce aux prix de vente de tous les produits, notamment des céréales et de la viande, dont le commerce international n'était pas encore organisé.

* * *

D'ailleurs, le Gouvernement cherchait à faire apprécier la Mutualité jusque dans les campagnes et par exemple, de cette époque, il reste encore debout à Muzy une Société d'assurances contre la mortalité des vaches laitières.

VI. La période contemporaine. — *Modifications culturales réalisées dans le département sous l'action des causes extérieures. — La mentalité ancienne du paysan se modifie et dans quel sens.*

A l'époque actuelle on se spécialise dans des courants commerciaux très peu nombreux, mais bien définis : l'agriculture ne produit plus que les choses réellement restées vendables d'après les traités de commerce et l'esprit général des lois. L'Eure se contente de cultiver les céréales, de s'occuper d'élevage (surtout pour les bovidés), de faire du cidre (la vigne a disparu) : voilà pour l'ensemble, mais deux de ses régions, le Vexin et les envi-

Digitized by Google

rons de Brionne, produisent du sucre et de l'alcool, tandis qu'une troisième région réalisant des conditions assez spéciales, la vallée de la Seine, fait du fruit pour l'exportation.

* * *

La mentalité du cultivateur s'est absolument transformée : on ne nie plus la science agronomique ; on s'en sert au sujet des engrais chimiques, de l'alimentation et de la sélection des animaux, du choix des graines de prairies lorsqu'il s'agit de faire de nouveaux herbages, de l'adoption de nouvelles variétés de céréales ou de pommes à cidre; on apprécie de plus en plus la mutualité qui depuis la loi du 23 mars 1884 reçoit une poussée énorme.

L'instruction de tous projetée, paraît-il, sous Louis XIV, et presque réalisée sous le ministère Guizot[1], a ouvert les esprits; le caractère moderne est indépendant : l'homme avec raison a conscience de sa valeur.

VII (1). RÉPERCUSSION SUR L'AGRICULTURE LOCALE DES GRANDS MOUVEMENTS ÉCONOMIQUES QUI SE SONT PRODUITS EN FRANCE ET DANS LE MONDE AU COURS DU XIX^{e} SIÈCLE. — *Généralités.*

On ne peut ici répondre qu'au point de vue général : le progrès au cours du XIX^{e} siècle a été formidable. Le bien-être est à la portée du plus grand nombre, tandis que sous l'Ancien régime il était réservé à la classe noble et à quelques privilégiés du Tiers-Etat.

VII (2). — *L'industrialisme.*

L'Eure est plutôt agricole qu'industriel... Cependant

[1] A cette époque 36 communes seulement de l'Eure n'avaient pas d'écoles publiques.

Digitized by Google

on ne peut passer sous silence les productions de certains centres : rubans à Bernay et à Thiberville ; dentelles à Beaumont-le-Roger ; draps à Louviers ; coutils, objets en laiton, imprimerie à Évreux ; tréfilerie à Rugles ; orgues aux Andelys, etc.

A côté des producteurs d'industrie formant des populations agglomérées, il faut en citer d'autres disséminés dans les bourgs et les hameaux, mais différant de leurs prédécesseurs en ce que ce sont des spécialistes ne quittant plus jamais l'établi ou le métier, même au temps de la moisson, comme cela se passait si heureusement autrefois. On trouve des ferronniers autour de Bourth, des chaudronniers à la Guéroulde, des chaisiers et courbeurs de bois à Menilles, des fabricants de tapis-brosses à Heudreville, des luthiers à Bois-le-Roi, des fabricants d'instruments de musique en cuivre à la Couture-Boussey, des fabricants de peignes à Ezy ; des tisserands de laine, de lin ou de coton, dans les cantons d'Amfreville-la-Campagne, de Bernay, de Brionne, etc. Ces artisans n'intéressent l'agriculture que comme consommateurs.

Il ne faut pas méconnaître que si, pour se constituer, la grande industrie a soutiré bien des bras aux campagnes, les grands centres manufacturiers sont pour elles les meilleurs clients : Elbeuf, Rouen, Louviers, le Havre, Paris, sont insatiables.

* * *

Quelques-uns reprochent à la grande industrie d'avoir, en abaissant le prix d'achat de toutes choses fabriquées, développé les goûts de luxe et de bien-être. On dépense ce que l'on gagne, on n'économise plus : c'est du moins

Digitized by Google

la règle générale, et dans la dépense, la table surtout, les vêtements ensuite prennent la plus grosse part.

VII (3). — *La mise en valeur des terrains neufs.*

Dans l'Eure, au cours du XIX^e^ siècle, on n'a pas eu à mettre beaucoup de terrains vagues en culture : la statistique du préfet Masson de Saint-Amand indique, pour l'an IX, 25.136 hectares de marais, bruyères, terrains vagues ; il en reste actuellement près de 10.000 hectares disséminés par lambeaux de tous côtés, pentes abruptes, anciennes carrières.

Ce qui est plus important à signaler, c'est le territoire gagné par la culture sur le bois : on nous dit que la forêt dépendant du comté d'Évreux s'étendait depuis le château de Navarre jusqu'à Rugles; elle est maintenant percée de plusieurs grandes clairières ou plaines cultivées, aux Baux-de-Breteuil, à Sainte-Marguerite-de-l'Autel, au Fidelaire, à Champignolles, etc., communes, existant depuis fort longtemps, paroisses d'autrefois, ayant alors fort peu de territoire agricole. Ces défrichements auraient eu lieu de 1820 à 1850.

De 1840 à 1860, l'arrondissement des Andelys aurait aussi défriché 3.701 hectares. (Étude sur l'Agriculture de l'arrondissement, par Louis Passy.)

De 1848 à 1852, la Société d'agriculture donne des primes aux communes qui mettent en valeur ou louent leurs biens communaux.

Mais, avant la Révolution même, les forêts étaient menacées. Nous avons sous les yeux une longue liste de *déclarations de défrichements opérés*, déclarations faites en vue de jouir des privilèges consacrés par les décisions du Roy, en date du 13 août 1766 et du 20 février 1775. Ces défrichements étaient effectués au pour-

Digitized by Google

tour de la forêt de Lyons ; si les uns ne portaient que sur quelques *perches* de terrain, d'autres intéressaient *cent acres* à la fois. De 1771 à 1789, cinquante-trois déclarations sont inscrites au registre.

VII (4). — *La diffusion des marchés.*

Notre région est, comme toute la France, actuellement dépendante du haut commerce mondial. La navigation et les chemins de fer transportent sur des ordres transmis par télégraphe ou par téléphone ; c'est comme l'équivalent d'une assurance générale contre la famine et les hauts prix ; les cours des denrées les plus utiles se trouvent régularisés, et il y a bien des chances pour qu'on ne revoie plus les variations suivantes qui ont été celles du prix du blé, pendant les soixante premières années du siècle :

An XI : 20 fr. 55. — An XII : 14 fr. 09. — 1807 : 18 fr. 63. — 1809 : 13 fr. 92. — 1812 : 35 fr. 78. — 1814 : 15 fr. 79. — 1817 : 37 fr. 12. — 1822 : 15 fr. 47. — 1829 : 27 fr. 34. — 1836 : 15 fr. 39. — 1847 : 32 fr. 22. 1851 : 14 fr. 45. — 1855 : 33 fr. 61. — 1859 : 16 fr. 57.

S'il se produit encore, selon l'abondance des récoltes, des variations de prix, elles n'ont plus d'amplitude.

Cependant, il est parfois assez étonnant de constater sur certains produits, d'une localité à l'autre, des écarts de prix : en décembre 1913 par exemple les œufs *frais* ont été vendus 3 francs la douzaine à Gisors, 2 fr. 70 à Évreux, 2 fr. 40 à Verneuil et seulement 2 fr. 25 à Breteuil.

VII (5). — *La découverte de l'or et la diminution de valeur de ce métal.*

Sur la question de l'or, nous ne pouvons que citer des généralités, car rien ne nous démontre l'influence

Digitized by Google

de la découverte des gisements de la Californie en 1848, de l'Australie en 1851, du Klondike plus récemment, sur le prix local des choses.

Plus l'or abonde, plus on en donne pour obtenir une certaine quantité de marchandises ou de travail : cela ressortira des comparaisons que comporte le § VIII (4).

VII (6). — *L'organisation des transports.*

Nous éviterons aussi de rechercher la part qu'il faut accorder aux facilités actuelles de relations *lointaines* sur les choses *locales*.

En l'an VIII, on trouvait dans le département 215 kilom. 680 de routes de première classe, 223 kilom. 908 de routes de deuxième classe, et 41 kilom. 753 de routes de troisième classe.

Aujourd'hui le transport des personnes et des choses se fait sur 679 kilom. 500 de chemins de fer ; 50 kilom. 500 de tramway, 468 kilom. 900 de routes nationales, 3.420 kilom. 900 de chemins de grande communication, 6.837 kilom. 300 de chemins vicinaux ordinaires et aussi sur 92 kilom. 300 de fleuve ou rivières navigables.

Dans l'Eure, on peut donc toujours circuler facilement; les routes à la charge du département ou des communes sont très bien entretenues, le silex dont on se sert est excellent. Au budget départemental de 1912, les ressources sont inscrites comme suit :

Ressources communales (personnel, chemins de grande communication et chemins vicinaux) .	1.201.880,57
Ressources provenant des particuliers	7.294,15
Subventions des fonds départementaux et de l'État	781.477,11
Total.	1.990.651,83

Digitized by Google

VII (7). — *La désertion des campagnes.*

La désertion des campagnes (dans un département qui n'a pas une ville de 20.000 habitants) ressort aux chiffres ci-après :

En 1841, l'Eure comptait 425.780 habitants ; en 1911, il n'en renferme plus que 323.651, dont 1.971 étrangers.

La population serait encore beaucoup plus clairsemée si quelques milliers de Bretons ne s'étaient fixés dans le pays.

Dans l'enquête relative aux salariés agricoles, nous avons eu occasion de citer ce qui s'est passé dans des communes rurales prises au hasard dans les différentes régions agricoles. Voici leurs chiffres ou population :

	1876	1906
Ailly	820	714
Mousseaux-Neuville	417	317
Baux-de-Breteuil	1.123	817
Gisay-la-Coudre	456	357
Saint-Germain-la-Campagne	1.119	872
Boissy-Lamberville	518	409
Manneville-la-Raoult	485	383
Fourmetot	546	436
Epégard	521	321
Montaure	1.230	737
Doudeauville	250	213
Ecos	585	550
Saint-Pierre-d'Autils	703	545
Gamaches	425	415

Un certain nombre d'élèves des écoles primaires, ayant leur *certificat d'études*, se font petits employés dans les études de notaires, commis de magasin, etc., les filles se placent comme couturières, repasseuses, bonnes, dans les gros bourgs ou dans les grandes cités.

Quelques jeunes gens ne reviennent pas à la cam-

Digitized by Google

pagne après leur service militaire ; ils restent dans les villes comme domestiques, facteurs, gendarmes, gardiens de prison, surveillants d'asiles.

Mais la raison principale de l'exode, c'est l'attrait du travail dans les ateliers nombreux, dans des milieux où on peut causer, rire...

*
* *

A côté de la *désertion*, il se produit malheureusement autre chose, c'est la *dépopulation* résultant de l'application des théories de Malthus, aussi bien dans les familles aisées que maintenant aussi dans les familles pauvres : chez les gens riches, c'est pour ne pas partager l'héritage ; chez les travailleurs, c'est pour avoir moins de fatigue, moins de mal, moins de soucis. Dans la plupart des ménages, il n'y a qu'un enfant : aussi d'une génération à l'autre, l'écart dans le nombre de la dépopulation devient effrayant.

*
* *

Il faut cependant indiquer un fait consolant que depuis une quinzaine d'années, des jeunes gens de familles aisées, urbaines, viennent se mettre à la tête d'exploitations agricoles.

VII (8). — *Le libre échange et la protection douanière.*

Les traités de commerce de 1860 ont suscité une grande prospérité générale au début, mais à la longue, par suite de la mise en exploitation d'immenses contrées neuves, *ils auraient amené la ruine de l'agriculture si on n'avait relevé les droits de douane sur les céréales et le bétail.* Le maximum de la crise s'est pro-

Digitized by Google

duit de 1885 à 1891, entraînant la baisse de la valeur locative du sol : quelques fermes sont restées momentanément sans être louées.

Les agriculteurs de l'Eure y ont perdu le lin et le colza.

VII (9). — *La transformation des méthodes commerciales.*

Les habitudes commerciales se sont absolument transformées.

Les longues théories de bœufs se rendant au marché de Poissy par les grandes routes n'existent plus. La plupart des foires ont perdu toute leur importance : la *foire fleurie de Bernay* subsiste à peine. Seules, les réunions du Neubourg semblent se maintenir, mais, en ce qui concerne les chevaux, les acheteurs se rendent partout dans les écuries bien que se faisant livrer à la gare d'expédition à la date d'une foire autrefois réputée. La foire Saint-Nicolas à Évreux, fondée par une charte un peu antérieure à 1180, reste fort active pour la vente des poulains.

Sauf au Neubourg, les *halles aux grains* si fréquentées jadis ne se tiennent plus ; on vend sur échantillons.

*
* *

Par contre les agriculteurs ont pris l'habitude d'acheter les engrais et souvent les tourteaux sous le couvert des syndicats.

Et comme le rayon d'approvisionnement en lait de Paris s'est étendu, il s'est formé quelques coopératives et de nouveaux centres de réception installés par des industriels : l'engraissement des veaux, autrefois très important ici, s'est restreint d'autant.

VIII (1). — INDIQUER BRIÈVEMENT LES PRINCIPALES CRISES

Digitized by Google

ET DIRE SOUS QUELLES FORMES ESSENTIELLES ON A PU LES RECONNAITRE. — *Généralités*.

Que faut-il appeler crise?

Est-ce l effet des mauvaises récoltes se traduisant en 1811-12, 1816-17, etc., par des prix de famine, des ordres de réquisition, des émeutes? (En mars 1812, sur les marchés du Neubourg et de Bernay, il y eut du blé vendu de 100 à 120 francs les deux hectolitres.)

Est-ce la situation difficile créée à quelques cantons en 1831 et 32 par une formidable invasion de hannetons?

Est-ce la situation difficile créée par les invasions allemandes de 1814 et de 1870-71? (Cette dernière fut accompagnée parfois du typhus de l'espèce bovine.)

Est-ce la diminution de récolte due en 1816 à des pluies interminables au temps de la moisson, en 1890-91 à des gelées rigoureuses?

Est-ce l'effarement qui s'est produit de 1885 à 1894 sous l'influence des concurrences étrangères et que le relèvement des droits de douane a heureusement fait disparaître?

En tout cas il n'y a pas eu dans le département de crise politique aiguë.

VIII (2). — *Valeur vénale de la propriété*.

De 1800 à 1880 la terre n'a cessé de prendre de la valeur : Anisson du Péron cite telles terres voisines de Louviers, vendues 500 francs l'hectare en 1828 et 3.000 francs en 1858. A Amfreville-la-Campagne, quand des champs étaient à vendre vers 1875-80 tout le monde en voulait et parfois en plaine l'hectare de terrain est monté jusqu'à 4.000 francs ; mais depuis, à certains moments, il a fallu remettre des ventes parce qu'aucun acquéreur ne se présentait.

Digitized by Google

De 1875 à 1885-90 la baisse s'est accentuée atteignant sur certains points 60 p. 100.

Depuis sept ou huit ans, il y a reprise pour les labours, mais non pour les prairies naturelles de vallées (les ventes d'herbe sur pied sont de plus en plus difficiles), ni pour les bois (l'écorce, le bois de chauffage et la charbonnette se vendent mal et le bûcheronnage est de plus en plus coûteux ; seules les réserves susceptibles de faire de la charpente sont demandées).

CHIFFRES DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

	1851	1879	1908		
			Moyenne.	Maximum.	Minimum.
	francs	francs	francs	francs	francs
Terres de qualités supérieures	4.851	4.871	»	»	»
Terres labourables. . .	2.524	2.605	1.354	3.225	219
Prés et herbages . . .	3.914	3.916	1.804	5.543	425
Vignes	3.807	4.313	1.641	»	»
Bois	1.107	1.143	623	1.542	80
Landes	415	416	142	»	»
Cultures diverses . . .	1.249	1.000	»	»	»
Vergers	»	»	2.343	7.306	750

VIII (3). — *Valeur locative du sol.*

La valeur locative des terres s'est élevée jusqu'en 1880. Auprès d'Évreux ce qui, en 1832, trouvait preneur à 40 francs l'hectare était monté à 72 ou 75 francs. La baisse a été très forte surtout vers 1888-92; il y a eu quelques exploitations qui sont restées 2, 3 ou 4 ans sans fermier. Depuis 1898, il y a reprise pour les corps de ferme, mais non pour les prairies de vallées.

De manière générale, voici les prix actuellement pratiqués :

Digitized by Google

100 francs l'hectare, impôt en plus, dans les bonnes terres du Vexin ;

75 francs l'hectare, impôt en plus, dans les bonnes terres du plateau du Neubourg ;

60 à 65 francs l'hectare, impôt en plus, dans les bonnes terres de la plaine de Saint-André ;

25 à 30 francs l'hectare, impôt en plus, dans les cantons de Breteuil, Rugles, Beaumesnil, etc.

CHIFFRES DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Moyenne.	Maximum.	Minimum.
	francs	francs	francs
Terres labourables	57	122	14
Prés	79	179	21
Vergers	106	500	38
Bois	18	40	2
Landes	16	»	1
Vignes	67	130	20

VIII (4). — *Mouvement des prix des principales productions.*

Blé. — Peu d'augmentation des prix si on les établit par périodes de dix ans.

Pommes de terre. — On les vendait 1 fr. 50 l'hectolitre en 1821 ; actuellement de 6 à 8 francs.

ANIMAUX SUR PIED	An IX	1837	1882	1913
	francs	francs	francs	francs
Bœufs	120	184	429	500
Vaches	60	158	327	480
Veaux	20	32	112	140
Moutons	30	40	40	70
Agneaux	4	10	17	22
Porcs	40	41	84	90
Poulains	100	92	220	450

Digitized by Google

Viande. — Le 29 janvier 1790, la municipalité d'Andely adjuge le droit pour un seul boucher de vendre de la viande en carême : elle lui impose de ne pas vendre plus de 9 sols la livre, de fournir les pauvres et les religieux à 6 sols et 6 deniers et de reprendre au commencement du carême les viandes existant chez les confrères à 4 sols et 6 deniers.

En 1816, lors de la dislocation d'un dépôt de béliers mérinos importés d'Espagne, les animaux furent vendus à Étrépagny de 35 à 40 francs pièce (les bons béliers valent maintenant de 180 à 250 francs).

En 1831, Colombel, agriculteur à Claville, rend compte de ses expériences d'engraissement à l'aide de pommes de terre cuites; il avait acheté les vaches 78 francs en moyenne et les moutons 9 francs.

En 1832, à Louviers, sans distinction de morceaux, la viande à l'étal était vendue 1 fr. 10 le kilo.

Depuis 1850 la viande de boucherie a plus que doublé de prix. A Évreux (où la vie est très chère) le bœuf vaut 2 fr. 50, le mouton 2 fr. 60 et le porc 2 fr. 40.

Laines. — Prix du kilo :

	Mérinos.	Métis.	Indigènes.
	francs	francs	francs
1806	6,00	3,00	1,80
1814	3,50	2,40	1,80
1888	1,50	1,30	
1914	2,10	2,05	

En 1830, les prix s'étaient effondrés malgré un droit de douane de 33 p. 100 *ad valorem.*

VIII (5). — *Mouvement de la valeur approximative de la production agricole du département aux diverses époques.*

Digitized by Google

Accroissement constant.

Valeurs difficiles à établir...

Le très intéressant rapport rédigé en 1814 par le préfet Duval, baron de l'Empire, ne donne pas le moyen de calculer la valeur de la production végétale ensemble; il contient des indications sur le nombre des animaux d'espèce bovine; la quantité de lait fournie par une vache; les quantités de beurre et de fromage préparées, mais qui « n'ayant pas de qualité ne sont pas objet d'exportation » ; la quantité de laine produite (516. 108 kilos pour 234.532 têtes) ; le nombre des porcs, estimant que les 11/12 de ce qu'on élève sont dirigés vers Sceaux et Poissy.

Par le calcul, H. Passy trouve 52.127.492 francs pour l'année 1800 avec les chiffres de production qu'avait donnés le préfet Masson de Saint-Amand.

La statistique de 1837 est beaucoup plus complète en ce qui concerne les quantités produites, mais elle est muette sur le sujet des valeurs. Par le calcul, H. Passy trouve 81.604.688 francs pour l'année 1837.

Pour 1852, une statistique nous donne comme valeur 113.660.702 francs, savoir :

Céréales	46.734.813	francs.
Cultures diverses	20.208.701	—
Prairies.	1 600.292	—
Bétail.	42.418.178	—
Ruchers et basses-cours	2.488.732	—

Vers 1885, suivant le même ordre d'exposition, nous avions trouvé :

Productions végétales.	157.392.500	francs.
Productions animales.	84.836.356	—
Ruchers et basses-cours.	3.733.098	—
Ensemble	245.961.954	francs.

Digitized by Google

Dans les trente dernières années, la production du sol a augmenté, l'élevage a pris une grande extension, l'importance des basses-cours s'est beaucoup accrue (les valeurs exportées annuellement atteignent 4 millions de francs pour les œufs et les volailles), et comme la puissance de l'or s'est encore modifiée, nous estimons que la production agricole annuelle de l'Eure approche de 325 millions de francs.

VIII (6). — *Variations successives des sommes consacrées aux encouragements à l'agriculture par le budget départemental. — Causes déterminantes de ces variations.*

	1891	1914
	francs	francs
Société d'agriculture de l'Eure et ses concours	4.800	1.000
Comices agricoles et villes recevant leurs concours	2.400	4.000
Primes à l'élevage du cheval	10.000	12.400
Sociétés de courses	6.000	13.000
Frais de tournées du Directeur des services agricoles	1.200	1.500
Frais de tournées du Professeur de Bernay		300
Service des Epizooties	4.300	12.000
Champs de démonstrations	2.000	
Primes de conservation aux taureaux		1.700
Caisse de réassurance de mortalité du bétail		300
Laboratoires agricoles d'analyses	3.500	1.500
Bourses à l'Ecole pratique du Neubourg	1.500	4.000
Location des terres pour l'Ecole du Neubourg	5.000	5.000
Cours de cidrerie à l'Ecole du Neubourg		660
Subvention à l'Association pomologique	1.000	
Cours d'arboriculture à Evreux		500
Cours d'arboriculture à Saint-Pierre et à Vernon		100
Subvention au Hard-Book normand		100
Chambre consultative d'agriculture		100
Primes de hannetonnage	4.000	
	45.700	58.160

Digitized by Google

Les grandes différences sont causées : *En plus*, par l'organisation du service des Epizooties et les subventions aux hippodromes ; *En moins*, par la disparition du crédit de hannetonnage et des diminutions sur les concours locaux et les laboratoires d'analyses.

IX. — *La situation économique à l'heure actuelle dans le département. — Ses rapports avec la situation générale du pays à ce point de vue. — Les systèmes préconisés ou employés pour orienter l'agriculture vers une solution appropriée aux ressources locales.*

Le département est très bien placé au point de vue des débouchés : Paris, Rouen, Elbeuf, Le Havre, la côte balnéaire normande (en été), l'Angleterre absorbent tout ce qu'on leur offre.

Aussi la situation économique générale de l'Agriculture est-elle bonne jusqu'à ce jour, mais il est à craindre que le ralentissement des affaires industrielles dont on se plaint ne se fasse sentir d'ici peu.

On souhaite de la stabilité, politique et commerciale (en ce qui concerne les droits de douane).

On acquitte facilement les impôts, bien qu'ils aient doublé depuis qu'écrivait Léonce de Lavergne en 1857 ainsi que l'indiquent les chiffres suivants :

Sommes perçues dans l'Eure : en 1857, 18.836.330 francs ; en 1913 environ 33.000.000. (En 1791 le Procureur général syndic du département évalue à 4.379.614 livres 18 sous 3 deniers les impositions acquittées par la population).

X. — *L'organisation de la famille paysanne en France aux différentes époques ci-dessus visées. — Ressources dont elle disposait : alimentation, mode d'existence. — Transmission de la propriété et régime fiscal qui lui est*

Digitized by Google

appliqué (en particulier, régime successoral). — Son action sur la famille rurale et sur l'agriculture locale. — L'individualisme du cultivateur et ses conséquences. — Modifications successives de cet état d'esprit.

La famille paysanne jouit maintenant de toute son indépendance. Mais cette amélioration sociale n'a malheureusement pas été suivie d'un accroissement des sentiments familiaux.

Autrefois on se mariait très jeune ; on avait de nombreux enfants qui, grands, représentaient une richesse. A l'heure actuelle, l'individualisme prime tout ; on craint sa peine, et comme on n'a qu'un enfant, on le gâte et, plus tard, c'est un homme qui s'étonne lorsque tout ne cède pas devant lui.

Pour ces raisons, on entend parfois formuler le regret que la loi ne laisse pas au père de famille le droit d'avantager sérieusement tel ou tel de ses enfants. D'ailleurs le partage égal des biens fonciers semble avoir été pendant longtemps mal interprété des experts et des hommes de loi qui, au lieu de faire des lots de valeur égale, divisaient les champs en autant de parcelles qu'il y avait d'héritiers. Quelques personnes affirment que si le père de famille avait le droit d'avantager un enfant, il hésiterait moins à en avoir plusieurs. (Ces regrets ont déjà été enregistrés dans l'enquête agricole de 1866.)

*
* *

Les maisons d'autrefois laissaient beaucoup à désirer : les murs souvent étaient de pisé, le toit de chaume, le sol de terre battue ; les ouvertures étaient petites. Cependant il s'y était élevé bien des générations, tout aussi solides que la nôtre, à laquelle il faut des maisons de

Digitized by Google

briques, des toits d'ardoises, des sols dallés ou parquetés, des pièces lambrissées et spacieuses. Il reste encore des masures, mais elles se font rares.

Le mobilier se modernise chaque jour davantage.

La blouse a cédé la place au gilet à manches ou au veston. Le bonnet de coton blanc que portaient les femmes du pays d'Auge a été remplacé par le chapeau de feutre orné de rubans, de fleurs ou de plumes.

Le fond de l'alimentation (à partir du jour où l'on a accepté la pomme de terre) ne différait guère de ce qu'il est maintenant. Londet indiquait l'usage de trois repas par jour en hiver et de quatre en été : le pain, la viande de porc, les légumes, le beurre, le fromage, les œufs, les fruits, sont consommés selon les saisons, mais, pendant toute l'année maintenant, dans certains cantons, on prend du café toujours accompagné d'eau-de-vie. La viande de boucherie et le lapin sont consommés tous les dimanches, les jours de battage et pendant la moisson. La boisson est souvent très bonne. Presque nulle part, on ne fait le pain à la ferme.

XI. — *L'Association, la Mutualité, le Syndicalisme. — Effets apparents de chacune de ces phases sur les systèmes de culture ; les productions, les organismes agricoles de la commune rurale, et par suite du département.*

La plus grande réforme accomplie dans le temps moderne est celle des caractères : elle est due à la loi de 1884.

La mutualité est de plus en plus appréciée ; on trouve ici :

12 ou 13 syndicats agricoles (celui de l'arrondissement d'Évreux groupe 2 200 cultivateurs) ;

Digitized by Google

1 syndicat des producteurs de lait dans la région d'Évreux ;

3 syndicats de producteurs de fruits dans la vallée de la Seine ;

1 syndicat de producteurs de betteraves dans la plaine du Neubourg ;

1 syndicat lainier ;

2 syndicats d'élevage pour l'espèce bovine ;

1 société d'élevage pour le cheval de trait dans le Vexin ;

3 laiteries coopératives ;

1 distillerie coopérative ;

2 coopératives de battage et de matériel agricole ;

25 assurances communales mutuelles de bétail ;

1 caisse de réassurance mutuelle de bétail ;

25 caisses locales de crédit mutuel ;

2 caisses régionales de crédit mutuel ;

1 société départementale d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres ;

1 société agricole et hippique dans l'arrondissement de Pont-Audemer ;

15 comices agricoles cantonaux ou d'arrondissements (Bernay et Louviers) ;

1 société de secours mutuels des ouvriers agricoles du Vexin.

XII (1). Population agricole du département. — *Proportion des diverses catégories qui la composent.*

Les chiffres ci-après sont extraits de la statistique décennale de 1892 ; nous n'avons pu en trouver de plus récents :

Propriétaires exploitant directement.	16.483
Propriétaires exploitant par régisseurs.	229

Digitized by Google

Propriétaires exploitant aussi des terres en location.	8.520
Propriétaires exploitant aussi des terres en métayage	50
Propriétaires exploitant journaliers	7.686
Fermiers	8.517
Métayers	112
Journaliers	9.058

Le personnel comprenait :

Maîtres-valets ou commis	684
Laboureurs ou charretiers	5.688
Bouviers	1.020
Bergers	1.206
Fromagers	63
Autres domestiques mâles, hommes de cour, etc.	5.273
Jeunes domestiques mâles de moins de 16 ans.	2.302
Servantes de ferme	3.952

formant ensemble 20.298 salariés. L'enquête faite sur les salariés agricoles en 1912 nous avait conduit par déduction à 45 ou 46.000 individus, car évidemment, aux 20.298 personnes *vivant dans les fermes*, il faut ajouter les journaliers, les bûcherons, etc., vivant chez eux ou à leur compte.

XII (2). — *La natalité et la nuptialité dans les classes rurales.*

Tous ceux qui aiment assez leur indépendance personnelle alliée à l'esprit de famille, se constituent un intérieur, quitte à poursuivre leur existence de journaliers ou de tâcherons. S'ils possèdent quelques avances, ils prennent une petite ferme. Tous ceux qui ont assez de moyens pour faire vraiment de la culture se marient.

C'est principalement parmi les domestiques de ferme que le célibat est pratiqué ; on craint cependant moins d'associer deux misères que d'aliéner la liberté que l'on

Digitized by Google

a, et dont on use si souvent, de changer de maître de temps à autre.

Le célibat est contraire aux bonnes mœurs; il conduit trop souvent l'homme au cabaret le dimanche et il pousse les filles-mères à l'infanticide. Néanmoins nous ne croyons pas que la proportion des enfants nés hors du mariage soit aussi forte qu'elle l'était vers 1820-1830 où elle fut de 1 enfant naturel contre 13 enfants légitimes.

Il y aurait beaucoup à dire sur les avantages nombreux que présenterait le mariage entre domestiques; on les y amènerait sans doute si, comme le demandait l'abbé Lemire au Congrès de l'Intérieur de la ferme, on mettait à la disposition des gens mariés une maisonnette et un jardinet.

Quant à la natalité, nous avons déjà dit combien elle est faible à tous les échelons sociaux dans l'Eure : un seul enfant par ménage, voilà la règle.

Léonce de Lavergne félicitait la population normande de cette sage lenteur à s'accroître (*Économie rurale*, p. 96); nous pensons, nous, que l'avenir est terriblement inquiétant.

XII (3). — *Migrations périodiques de la main-d'œuvre, leur importance, leurs effets.*

L'emploi de la main-d'œuvre nomade va en augmentant. Nous estimons qu'à l'heure actuelle, c'est elle qui fait tous les binages sur 4.000 hectares de betteraves de sucrerie et de distillerie, sur 1.200 ou 1.500 hectares de betteraves ou de carottes fourragères. Elle fauche ou sape environ un douzième de l'étendue cultivée en céréales.

Les nomades sont surtout des belges ou des bretons;

Digitized by Google

ils ont complètement remplacé les normands qui autrefois venaient de l'Orne et de quelques cantons du Calvados.

Plusieurs agriculteurs ont essayé des polonais.

De nombreux bretons se sont fixés dans l'Eure.

Les belges, ouvriers très sobres, repartent toujours à la fin de la campagne avec d'assez fortes économies.

XII (4). — *L'état de la main-d'œuvre dans le département.*

Les plaintes sont générales et très vives au sujet de l'insoumission, des exigences de table, de l'inconstance des salariés. Les domestiques qui font 3 ou 4 années de service dans une maison sont de plus en plus rares et généralement ils quittent le patron au moment où leur aide est le plus utile — et « c'est tout de suite », sans vouloir faire les huit jours réglementaires. Ces départs se produisent surtout le lundi matin lorsque le cerveau est encore sous l'influence de l'eau-de-vie bue la veille au cabaret.

*
* *

Dans l'Enquête sur les salariés, les prix des travaux ou les gages actuels ont été indiqués. Quelle différence avec ceux pratiqués autrefois !

En l'an IX, les journaliers de campagne, nourris, recevaient 60 centimes par jour; non nourris 1 fr. 20. Les charretiers domestiques étaient payés 150 francs par an ; les servantes de 80 à 120.

En 1853, les journaliers de campagne, nourris, recevaient 1 franc à 1 fr. 25 par jour (1 fr. 80 en ville) ; non nourris, 1 fr. 75 à 2 francs.

En 1880, les journaliers de campagne, nourris, rece-

Digitized by Google

vaient de 1 fr. 50 à 1 fr. 75. Aujourd'hui ils touchent de 2 francs à 2 fr. 50 et leur nourriture coûte au moins 1 fr. 25. (A la fenaison et à la moisson les prix varient de 3 fr. 50 à 6 et 7 francs pour des journaliers nourris.)

XII (5). — *Travail à domicile où peuvent s'employer les ouvriers ruraux en période de chômage.*

Les petits artisans qui demeurent encore dans les communes rurales ne veulent plus prendre part au fanage et à la moisson. Ces rubaniers, toiliers, forgerons, sabotiers, chaisiers, luthiers, sont des spécialistes qui ne quittent pas leur atelier.

Un de nos correspondants a émis l'idée que les cités manufacturières, comme Elbeuf et Louviers, ralentissent la fabrication ou ferment les ateliers pendant les deux mois des grands travaux des champs, avec l'espoir que les ouvriers inoccupés viendraient y coopérer. Est-ce possible ?

* * *

Au sujet de la main-d'œuvre, nous devons faire connaître :

1° Que les patrons voudraient que l'ouvrier agricole ait son livret (on réclamait déjà la chose à l'enquête de 1866) ;

2° Que la loi des retraites ouvrières n'a guère trouvé de partisans dans la classe intéressée.

* * *

Dans le déparemtent, pour les ouvriers ruraux, il n'y a pas de chômage.

XIII. Améliorations réalisées. — (1) *Dans l'outillage agricole.*

Digitized by Google

Dès 1824, dans une des séances de la Société d'Agriculture de l'Eure, un membre fait connaître qu'il serait possible d'employer un *semoir*, un *buttoir*, une *herse à cheval*, pour les cultures sarclées que l'on voudrait voir adopter.

En 1827, la même Société accorde une médaille d'or au sieur Nuisement, agriculteur à Saint-Georges-du-Vièvre, parce qu'il vient de construire une bineuse-butteuse-ratisseuse à pièces interchangeables.

En 1830, on apprend qu'un agriculteur anglais bat les céréales à la mécanique.

En 1830, Colombel, agriculteur à Claville, invite ses confrères à venir chez lui voir fonctionner des machines aratoires reçues de Roville et de Grignon; quelques années plus tard il faisait usage d'un hache-paille.

En 1831, la Société libre de l'Eure imprime le Catalogue de la fabrique de M. de Dombasle (prix de l'instrument, coût de l'emballage, poids).

Le 15 septembre 1833 se tient à Fumechon, près Évreux, le premier concours de charrues, auquel prennent part les charrues Grangé, Pluchet, Dombasle, de Grignon, du Vexin et Normande.

Puis la machinerie agricole se développe à pas de géant. Vers 1855 un atelier de construction est créé par Pinel, au Thil-en-Vexin, et cet homme est resté pendant près de cinquante années l'importateur avisé de tous les instruments agricoles les plus perfectionnés. C'est en 1858 qu'une première moissonneuse travaille dans la plaine auprès d'Évreux.

A l'heure actuelle, tandis que les fermes de la Sucrerie de Nassandres font les labours, l'arrachage et le transport des betteraves avec des appareils Fowler,

Digitized by Google

le Vexin normand suit avec intérêt les expériences de tracteurs.

Les moteurs à explosion se multiplient.

Dans certaines régions tout le petit outillage des fermes est mû par l'électricité, grâce à l'installation de secteurs puissants.

Et dire que jusqu'en 1805 on faisait encore la moisson à la faucille!

*
* *

Dans les conditions ordinaires de la culture des environs d'Évreux et de la plaine de Saint-André, l'outillage complet d'une ferme de 100 hectares coûte 10.000 francs. Dans une enquête spéciale faite par nous dans les environs de Verneuil, les chiffres ont varié de 65 à 130 francs par hectare.

XIII (2). — *Dans les systèmes de culture.*

Les systèmes de culture, assolement biennal ou triennal selon les cantons, ont été maintenus quant au fond, mais les prairies artificielles tiennent une place beaucoup plus considérable.

La jachère nue a disparu absolument des deux tiers environ du département : elle occupait 33 p. 100 des terres du Vexin en 1776, 26 p. 100 en 1821, 17 p. 100 en 1849, 4 p. 100 peut-être dans les quelques communes où la petite propriété domine.

Le méteil a fait place au blé (dans la commune de Saint-Victor-sur-Avre en 1832 les terres de première sole portaient 100 hectares de méteil, 25 hectares de blé et 26 hectares de seigle).

Au lieu de labourer à 5 pouces (13 cm. 5) on laboure à 10 ou à 12, et quelquefois même à 13, 14 ou 15.

Digitized by Google

On herse et on roule les céréales au printemps (depuis 1827 on a commencé à le faire ici).

Les surcharges (racines et verdures) en remplaçant les jachères permettent d'entretenir des animaux plus nombreux, plus pesants.

La production est de plus en plus intensive.

IMPORTANCE DES CULTURES

	AN IX	1837	1866	1882	1912
	hectares	hectares	hectares	hectares	hectares
Froment . . .	95.215	105.360	112.612	117.531	92.500
Méteil.	28.900	30.733	12.307	4.000	50
Seigle.	15.220	15.025	13.945	11.674	8.000
Orge	7.050	7.210	10.014	9.272	4.300
Avoine	41.340	71.811	68.609	71.150	85.500
Sarrasin. . . .	350	407	41	150	573
Pommes de terre	1.245	4.764	6.347	5.424	4.400
Légumes secs .	4.170	4.616	8.306	2.928	427
Betteraves fourragères . . .	75	740	8.465	9.500	12.000
Vignes	1.973	1.196	1.136	402	52
Prairies artificielles. . . .	960	38.263	45.328	56.961	54.800
Prairies naturelles	17.923	26.669	26.316	23.097	105.000[1]
Bois	108.492	118.462	»	113.192	110.903
Jachères nues .	171.849	80.493	55.427	47.015	15.000
Jardinage-horticulture . . .	2.785	2.714	»	»	2.241
Colza	520	2.633[2]	15.154	6.200	1.870
Gaude.	89	60	50	37	11
Lin	4.625	3.271[3]	5.270	750	272
Chanvre. . . .	650	1.061	»	»	»
Terrains vagues	25.136	18.400	14.947	11.327	9.609

[1] Y compris les herbages et les vergers de pommiers à cidre. Ces vergers ne semblent avoir été clairement mentionnés dans aucune statistique officielle du XIXe siècle, bien qu'ils occupent environ 55.000 hectares.

[2] En 1862.

[3] En 1852.

Digitized by Google

XIII (3). — *Dans le génie rural.*

Au cours du XIXe siècle on a réalisé quelques drainages (811 hectares) ; on a amélioré quelques irrigations de vallée (9.560 hectares de prairies arrosées en 1892) et surtout on a limité les droits des propriétaires et des usiniers par des règlements d'eau et l'institution des syndicats spéciaux ; on a remplacé de vieux bâtiments qui s'effondraient en construisant d'une façon plus rationnelle des écuries, des étables, des porcheries, des bergeries et surtout des maisons d'habitation. Depuis une quinzaine d'années, on remplace les vieilles granges qui s'écroulent par d'immenses hangars.

Mais il reste beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne les plates-formes à fumiers : les conseils que donnait sur ce point M. Coget en 1831 n'ont pas été suivis partout.

Aussi le Service des Améliorations agricoles aura-t-il encore fort à faire pendant de longues années.

Par suite de l'endiguement de la Basse-Seine, le Marais-Vernier s'est accru de 4 à 5.000 hectares d'herbages de première qualité, en sol d'alluvions ; la surface gagnée se trouve comprise entre le cours actuel des eaux du fleuve et la digue de protection que l'ingénieur hollandais Bradley avait élevée de 1617 à 1620 d'après les ordres de Henri IV.

XIII (4). — *Dans la sélection des plantes cultivées.*

Nous avons peu de documents sur les variétés cultivées à différentes époques.

Les hommes âgés ont d'abord connu les *blés de pays*, puis le blé de Vernon, le blé de Saumur. Mais en 1822 on avait essayé sous le nom de blé *lammas* une variété anglaise. Depuis trente ans, on a successivement adopté

Digitized by Google

les variétés mises au commerce et dites à grand rendement : le Bordeaux, le Japhet, le Bon fermier, l'Hybride inversable et aussi les *Carter*, les espèces suédoises de Swalof.

Les avoines grises de Beauce ont perdu le terrain gagné récemment par la Ligowo et quelques autres.

La betterave Corne-de-Cerf a d'abord cédé la place aux variétés à peau jaune qui sont remplacées maintenant par la demi-sucrière à collet vert ; de tout temps d'ailleurs on paraît avoir fait de la betterave blanche de Silésie (Colombel, 1837).

Dans les pommes de terre, la saucisse rouge est toujours la préférée. Vers 1835, la pomme de terre Rohan était appréciée.

Pour les pommes à cidre, l'adoption des variétés recommandées par l'Association française pomologique se trouve parfois arrêtée par la question d'adaptation.

Comme fruits de table, les plus recherchés pour la consommation ou l'exportation sont : *Poires d'été :* Clairgeau et William ; *Poires d'hiver :* Doyenné et Passe-Crassane ; *Pommes :* Reinette de Canada, Reinette grise et Court-pendu plat ; *Prunes* : Reine-claude, Verte-bonne ; *Cerises ; Cassis,* etc.

Les agriculteurs de l'Eure se tiennent constamment au courant des nouveautés.

XIII (5). — *Dans les rendements.*

Les rendements se sont sans cesse accrus au cours des siècles, sous l'influence d'une meilleure préparation du sol, aussi de l'action des engrais complémentaires et des semences sélectionnées.

En ce qui concerne les engrais, nous rappellerons qu'en 1827, M. L'Hopital essaie le premier dans l'Eure,

Digitized by Google

à Angerville, le noir de raffinerie ; que les Guanos du Pérou ont rendu d'immenses services de 1840 à 1870 environ ; que l'emploi des engrais chimiques proprement dits a pris une énorme extension depuis la constitution des syndicats : on en use environ 10 millions de kilogrammes par an.

*
* *

De 1816 à 1823, sur la culture *expérimentale* faite à Irreville, par M. Larcher, au compte de la Société d'agriculture, le rendement du blé a varié de 8 à 14 hectolitres à l'hectare ; celui de l'avoine de 12 à 15.

Dans l'Eure, la production moyenne générale du froment serait d'environ 23 hectolitres, moyenne constituée du rendement de 27 à 28 dans les terres du Vexin normand et de 16 à 18 dans le pays d'Ouche. (En ce moment même il y a une dépression par suite de la présence constante du piétin.)

Toutes les autres productions du sol ont monté parallèlement au rendement du blé.

XIII (6). — *Comparaison, à vingt années d'intervalle, de la production agricole.*

Si nous répondions à ce paragraphe en donnant les productions comparées de 1892 et de 1912, on pourrait croire que l'Eure n'est pas en progrès. Ce serait une erreur cependant.

Depuis trois ans, du fait de la sécheresse de 1911 et ensuite de deux saisons extraordinairement humides, nos rendements de céréales non seulement ne montent plus, mais ils ont baissé ; 1914 ne relèvera pas notre position à cet égard, car des froids rigoureux, des mulots, des pluies prolongées font *en ce moment* beaucoup de mal.

Digitized by Google

La situation financière des agriculteurs n'est pas trop atteinte cependant, car les prix de vente des grains se sont relevés, les productions fourragères sont abondantes et l'écoulement des animaux ou de leurs produits est facile.

XIV (1). — *Production végétale.*

Dans les considérations qui précèdent, il se trouve qu'il a été répondu sur ce point. Nous ajouterons seulement ceci :

En année moyenne l'Eure exporte :

Hectolitres de blé	500.000
Hectolitres d'avoine	500.000
Wagons de fourrages	100
Wagons de paille	500
Wagons de pommes à cidre	1.000
Tonnes de sucre	12.000
Hectolitres d'alcool de betteraves	26.000
Tonnes de fruits de table (Paris et l'Angleterre)	7.000

Il contribue par la production de quelques communes à l'approvisionnement en légumes du marché de Rouen. — Louviers envoie de la chicorée frisée en Angleterre, près de 200 tonnes par an!

Le reste des productions du sol est consommé ou utilisé sur place.

XV (1). — *Production animale. Choix des races et augmentation de poids vif.*

Si nous consultions certain rapport de 1819 et les cartons « Epizooties » déposés aux archives de l'Eure, nous serions effrayés de l'incurie des éleveurs, de leur manque de soins, du peu de nourriture qu'ils donnaient, de la persistance de certaines maladies comme le barbuquet, le claveau, etc. Il y a là des dossiers complets que l'on ne peut analyser en quelques lignes.

Digitized by Google

Le grand obstacle au progrès à cette époque semble avoir été le parcours.

Tant que les prairies artificielles et la culture des racines fourragères n'ont pas été pratiquées, on tenait peu de bétail : en 1816, à la ferme de la Neuville-des-Vaux (67 hectares), on ne nourrissait que 5 chevaux, 5 ou 6 vaches, 160 à 180 moutons. Quelques années après, grâce à la luzerne, M. Lérablée nourrit 5 chevaux, 10 vaches, 1 taureau et 350 moutons, brebis et agneaux.

***

Pratiquement, on ne fait que le Percheron que l'on achète à 6 ou 18 mois pour le revendre de 4 à 7 ans. Il n'y a pas quinze éleveurs faisant du pur sang et du demi-sang; la production de ce dernier ne se soutient qu'avec des primes.

Au commencement du XIX^e^ siècle les chevaux de culture ne recevaient que 6 ou 7 livres d'avoine par jour.

On n'élève que des bovins normands, sauf dans l'arrondissement des Andelys où on trouve quelques vacheries de hollandaises. Les animaux ont doublé de poids et l'aptitude laitière s'est fortement accrue puisque le Rapport du Préfet en 1814 fixe la production moyenne d'une vache à 5 litres par jour pendant 7 mois.

On trouve quelques attelages de Charolais et de Salers dans les grandes exploitations.

***

Le vieux mouton du pays, probablement cauchois et trunnois, a fait place au Dishley mérinos (dès 1828, M. de Barrey fait des croisements Dishley mérinos à Saint-Denis d'Augerons).

Digitized by Google

Les ovidés actuels sont lourds et très précoces.

L'espèce porcine a été transformée dans sa conformation, sa précocité et son poids. Les croisements Yorkshire d'il y a trente ans environ avaient amoindri la taille que l'on redonne avec du Berkshire blanc ou noir et surtout avec de bons verrats craonnais.

Les éleveurs de volailles se sont montrés inconstants; la poule de ferme domine toujours, mais on a fait ou on fait encore de la coucou de Rennes, de la Faverolles et de l'Orpington.

* * *

Dans l'enquête sur le commerce des produits agricoles, nous avons énoncé que le département expédie annuellement :

10 à 11.000 bœufs d'herbe ou d'écurie à la Villette ou à Rouen;

15 à 16.000 veaux gras;

12 à 1.500 vaches amouillantes;

365 à 400.000 hectolitres de lait (Paris);

700 à 750.000 kilos de beurre;

1.000.000 de kilos de fromage;

des moutons gras à Paris et à Rouen;

600.000 kilos de laine;

quelques porcs sortant des laiteries industrielles;

et d'après une enquête spéciale toute récente, pour 4 millions de francs d'œufs, volailles et lapins.

XV (2). — *Nombre d'animaux des diverses espèces.*

	AN IX	1837	1882	1912
Espèce chevaline. . .	29.533	51.151	51.771	46.875
Espèce asine et mulétière	6.807	5.961	8.833	4.752

Digitized by Google

	AN IX	1837	1882	1912
Espèce bovine	50.869	103.745	131.601	166.012
Espèce ovine.	205.111	511.390	369.166	237.368
Espèce porcine. . . .	36.646	49.191	48.247	28.016
Espèce caprine. . . .				3.066

1912

Chevaux de moins de 3 ans	12.289
Chevaux de plus de 3 ans.	34.586
Espèce muletière	165
Espèce asine	4.587
Taureaux.	2.301
Bœufs	13.709
Vaches.	85.351
Elèves de plus d'un an.	40.196
Elèves de moins d'un an.	24.375
Béliers au-dessus d'un an	1.515
Brebis au-dessus d'un an	113.073
Moutons au-dessus d'un an.	59.223
Agneaux et agnelles.	63.557
Verrats.	324
Truies	3.784
Porcs à l'engrais de plus de 6 mois	8.092
Porcs à l'engrais de moins de 6 mois	15.816
Espèce caprine	3.066

XV (3). — *Changements survenus dans les méthodes d'alimentation.*

Tous les progrès qu'il était possible de faire sont réalisés dans les bonnes fermes.

A l'alimentation ancienne formée surtout de foin et de paille (en 1862 Londet, calculant le prix de revient du lait, ne parle encore que du foin pour nourrir les vaches) ont succédé des rations qui, selon les espèces, comportent grains, son, tourteaux, racines ou tubercules, produits mélassés, foin ou verdures, paille.

A l'École pratique du Neubourg, dans les fermes de la Sucrerie de Nassandres, dans nombre de fermes du

Digitized by Google

Vexin, on nourrit *au maximum* et peu à peu l'exemple est suivi. De là l'amélioration générale du bétail, sa précocité, l'accroissement de ses productions en force, lait, laine, poids et fumier.

Quelques agriculteurs présentent chaque année aux concours gras de Paris, Rouen, Étrépagny, le Neubourg ou Verneuil des animaux qui leur font le plus grand honneur.

Rations usitées à la ferme de Gamaches.

Chevaux : avoine, 8 kilos; foin, 10 kilos; sucrazote, 1 kilo; paille, 5 kilos.

Vaches laitières : betteraves, 35 kilos; foin de trèfle, 5 kilos; son, 2 kilos; mouture d'orge, 2 kilos; paille d'avoine, 5 kilos;

Vaches à l'engrais : pulpes de suc, 60 kilos; foin de trèfle, 5 kilos; tourteau de coton, 2 kilos; mouture d'orge, 2 kilos[1];

Béliers : betteraves, 0 kil. 200; foin, 0 kil. 250; avoine, 0 kil. 500; paille de blé, 0 kil. 750;

Brebis : betteraves, 0 kil. 200; foin, 0 kil. 250; pois, 0 kil. 250 : paille de blé, 0 kil. 750;

Truies nourrices : pommes de terre, 5 kilos; son, 0 kil. 600; tourteau d'arachide, 0 kil. 300; petit lait, 4 litres.

[1] Dans une *Instruction* imprimée en 1836 par la Société d'Agriculture, dans l'espoir de propager la culture des betteraves fourragères, on cite comme *ration journalière d'engraissement* pour des vaches fournissant de 350 *à* 400 *livres de viande dans leurs quatre quartiers :* 2 kilos de betteraves, 4 kilos de paille hachée et *pendant les quinze derniers jours de l'engraissement* seulement, 4 kilos à 4 kilos et demi de farine d'orge. De tels chiffres montrent combien les animaux étaient légers et combien la nourriture leur était marchandée.

Digitized by Google

*
* *

XVI. — *Conclusions d'ensemble.*

Grâce aux prix de vente actuellement pratiqués pour toutes choses, la situation agricole est satisfaisante.

Mais le fait inquiétant, angoissant, pour l'avenir, c'est la disparition des familles nombreuses.

La diffusion de l'enseignement agricole, les progrès de l'outillage, la mise en herbe de nouvelles surfaces seront encore un palliatif pendant quelques années.

Mais après ?

Évreux, le 31 mars 1914.

Digitized by Google

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION D'EXAMEN DU CONCOURS LUCIEN FOUCHÉ, EN 1913,

PAR M. PAUL HÉRISSEY, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.

Vous vous rappelez, Messieurs, les clauses du testament de M. Fouché, aux termes desquelles la Société d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure se trouve tenue de décerner périodiquement un prix de 600 francs à une œuvre inédite de littérature ou d'histoire littéraire. Vous connaissez aussi les habitudes déjà traditionnelles qui régissent en pareilles circonstances l'admission des candidatures et assurent à l'examen les meilleurs garanties de discrétion, de compétence et d'impartialité.

Malgré l'attrait du prix et les appels d'une publicité plusieurs fois renouvelée, quatre manuscrits seulement furent cette année soumis au jury.

Encore s'y trouvait-il un travail d'Histoire économique et sociale sans nul rapport avec les lettres, ne remplis-

[1] La Commission d'examen chargée de décerner le prix *Lucien Fouché* en 1913 était composée de MM. Auguste Dorchain, président fondateur de la Société des poètes français, Joseph L'Hopital, président de la section des Lettres, Albert Doucerain, Ernest Guillemare, Paul Hérissey et Jean Verrier.

Digitized by Google

sant pas par conséquent la condition primordiale du concours. Le jury, dont j'ai l'honneur de vous exposer les vues, a dû se résoudre à l'éliminer.

Parmi les autres manuscrits, une nouvelle intitulée « Le Portrait » dénote un talent jeune, chargé de quelques espérances et très flatteur pour le professeur de littérature qui en dirigea et en dirige peut-être encore les heureux débuts. Le sujet est intéressant et Mérimée lui-même en eût peut-être été séduit. Il vaut donc la peine de vous être brièvement analysé.

Dans un vieux château récemment vendu en pleine forêt normande, le nouveau propriétaire s'abandonne au charme aussi impérieux qu'étrange d'un portrait de femme à demi effacé dans le cadre d'un trumeau. La belle empanachée, souriant depuis cent cinquante ans dans le demi-jour d'une chambre toujours close, laisse maintenant tomber le regard de ses yeux morts sur son seigneur et maître en perpétuelle contemplation. Or, un ami, l'auteur naturellement, devenu l'hôte et le confident de cet effarant personnage, connaît précisément en la personne d'une jeune fille charmante et peu dotée, un sosie du portrait. Simple hasard ou mystérieuse prédestination de quelque hérédité lointaine. Le mariage est décidé ou plutôt bâclé en toute hâte — un irrésistible mariage d'amour et de déraison suivi d'un retour éperdu des époux dans le vieux château très opportunément rajeuni par le plus enchanteur des printemps. C'est une idylle, mais ce n'est pas tout. De nouveau, le charme du portrait opère, d'abord insidieux, puis de jour en jour plus exclusif et plus inquiétant. L'emprise des yeux morts et du panache devient, en quelques semaines, tellement tyrannique que le mari naguère follement épris

Digitized by Google

en arrive à délaisser complètement sa femme pour s'abîmer dans une extase sans fin devant le mur où, toujours souriante, s'étale la bien-aimée.

Pour développer sous la forme d'un conte un cas aussi manifeste d'aliénation mentale, deux dangers s'ajoutaient aux difficultés ordinaires : l'invraisemblable et le ridicule. L'auteur a très habilement évité l'un et l'autre. Les divers épisodes, bien amenés, bien traités, aboutissent très naturellement au dénouement le plus normal : l'abnégation de la jeune femme emmenant son lamentable époux loin de la rivale maudite traîner ensemble leurs deux vies brisées au pays du soleil et des maisons de santé.

Pourquoi le talent qui a su rendre attachant un sujet aussi délicat n'a-t-il pas conquis le suffrage du jury ? Parce que les situations les mieux reliées ne donnent un plein effet d'ensemble que si chaque détail d'observation et de description y contribue pour sa valeur et à sa place. Or, dans *Le Portrait* le point de vue psychologique et descriptif laisse beaucoup à désirer. Par exemple *une bouche exquise, un galbe charmant*, même avec *des cheveux noirs ondulés* ne composent pas une physionomie. De même, un château *mort et muet comme un sépulcre,* isolé parmi des *acacias centenaires*, malgré certains rosiers rouges très heureusement situés, ne forment que les éléments imprécis d'un décor suranné. Les dialogues enfin manquent de vie et ne relèvent pas l'impersonnalité des caractères. Telles sont, Messieurs, les inexpériences qui, après discussion, détournèrent ailleurs les préférences du jury.

Il fut charmé par une notice retraçant très allègrement l'existence agitée d'un illustre inconnu : Corneille

Digitized by Google

Blessebois. Le nom de Blessebois ne rappelle rien ni personne. Le prénom de Corneille indique au moins un culte, peut-être une origine. Celui qui le reçut dut en effet voir le jour, vers 1646, en Normandie, à Alençon ou à Verneuil.

Dans une première partie, son biographe le représente comme un franc mauvais sujet, querelleur, bretteur, quelque peu ivrogne, perdu de dettes, amoureux de toutes les femmes, souffrant par les unes, se vengeant sur les autres, et, en somme, tirant parti de toutes. En France, tout cela n'est que péché véniel pourvu que certaines formes soient gardées et que le repentir ne tarde pas trop. Quand la bravoure s'y ajoute, le reste s'oublie, car la patrie chevaleresque ne renie jamais ses enfants prodigues, quand ils ont porté sa grâce auprès des belles et sa gloire dans les batailles. D'Artagnan et Cyrano resteront toujours ses fils bien-aimés. Or Blessebois fut soldat et marin, fit plusieurs fois le tour du monde comme dans la chanson, se battit et aima sous diverses latitudes, connut enfin la prison et l'exil à la suite de ce qu'on appelle tout bourgeoisement « de sales histoires ». C'est en Hollande qu'il se dévoya tout à fait; il écrivit. La liste à peu près complète de ses erreurs littéraires se trouve en tête de l'édition moderne de sa facétie la moins impardonnable : *Le Zombi du grand Pérou*. Négligées par d'ingrats contemporains, ses œuvres très variées furent sauvées par une ironique postérité, grâce à laquelle les jeunesses attardées peuvent aujourd'hui se ressaisir dans la lecture des ouvrages suivants : *Geneviève de Brabant ou l'Innocence reconnue*, tragédie chrétienne en cinq actes et en vers, *Le Rut ou la Pudeur éteinte*, conte dédié à M^lle^ de Scay, *Eugénie*

Digitized by Google

ou le Triomphe de la chasteté, tragédie en cinq actes et en vers, dédiée à Mme Lallemand, abbesse de l'Abbaye royale de Notre-Dame d'Espagne. J'en passe et des meilleurs.

Que de diversité dans ces titres, Messieurs, que d'alléchantes promesses ! N'allez pas croire que tant d'attraits excitèrent parmi le jury un désir immodéré de les approfondir. Mais dans la notice consacrée à Blessebois, quelques pages de critiques littéraires suivent immédiatement le récit de ses aventures. Que vaut cette critique? Il importait, pour le savoir, d'en connaître au moins l'objet principal.

Le Zombi du grand Pérou ou la Comtesse de Cocagne n'atteint pas tout à fait ce qu'on peut imaginer de pire dans le genre ennuyeux. C'est le récit d'une aventure grivoise et fantastique qui eût pu devenir lisible avec plus d'esprit. Il se déroule aux Antilles, ainsi que l'indiquent, à défaut de la moindre couleur locale, quelques noms propres et son titre de roman colonial. Le biographe de Blessebois note, en ces deux particularités, le premier essai d'exotisme littéraire. Il ne réussit pas, malgré la constatation de ce mérite très spécial, à conserver à Blessebois écrivain l'indulgence accordée à Blessebois mauvais sujet. De sa trop bienveillante critique, il résulte une desillusion. Le jury l'a éprouvée et, malgré quelques appréciations très favorables, préféra porter ses suffrages sur un autre travail, le dernier, Messieurs, dont j'aie mission de vous entretenir.

Celui-là est vraiment l'œuvre d'un poète, d'abord par son sujet : l'Alexandrin et le vers libre, par la devise qui le distingue, « Dum spiro spero », enfin par la richesse du style, la clarté de l'idée et l'ordre de l'exposition.

Digitized by Google

Pour retracer les divines origines du vers, né sous les portiques des temples, de l'hymen sacré de la musique et de la danse, quoi de plus expressif que ces excellents termes : « Nous avons eu la danse qui est la stylisation du mouvement, le chant et la poésie qui sont les stylisations de la parole, il est probable d'ailleurs que ces stylisations ont eu la même origine. Les hommes primitifs ont dû danser en chantant des phrases rythmées. Chez les Grecs notamment, nous voyons la strophe lyrique, unie intimement à l'évolution du cœur. Mais de bonne heure, suivant la loi immuable qui pousse l'esprit humain vers les spécialisations et les analyses, la danse s'est séparée du chant et le chant s'est distingué de la poésie pure. Le vers est né. »

L'auteur poursuit en retraçant la formation naturelle de l'alexandrin adapté peu à peu et de mieux en mieux à la capacité de l'attention autant qu'à la puissance de l'émission vocale, la rime entretenant l'éveil de l'esprit, et la césure ménageant le repos régulier de la voix.

« Ce rapport harmonieux de 6 à 12 syllabes fourni non par notre arbitraire, mais par la capacité de nos organes, a fait la fortune de l'alexandrin, en permettant de le diviser, sans intervention de l'attention, en deux parties égales, chacune facilement contrôlée et reconnue juste, scandée. Nous avons la césure. Mais dans cette division de groupes de 6 syllabes, qu'est-ce qui distinguera la pause médiane, arrêt du premier hémistiche, de la pause terminale, arrêt du vers? La rime, connue et employée depuis les époques les plus lointaines, intervient alors. Elle est la sonnette d'alarme qui avertit que le vers est fini. Ainsi qu'un invisible métronome, elle

Digitized by Google

va battre silencieusement dans les cerveaux, les assouplir et les habituer à son balancement. »

Ainsi définis, les principes du rythme alexandrin permettront d'en saisir les rapports mystérieux entre la cadence et la pensée, de distinguer avec sûreté les rejets vicieux, de limiter la tolérance réservée aux métriques nouvelles, de condamner enfin sans merci les innovations qui ne tendent à rien moins qu'à la décadence du vers français, et à sa déchéance en une prose parfois séduisante, mais « étonnée de se voir coupée typographiquement à la façon des vers », et ne méritant certainement plus d'en garder le nom.

Molière avait bien fait dire au maître de philosophie de M. Jourdain : « Tout ce qui n'est point vers est prose et tout ce qui n'est point prose est vers. » Mais l'argument d'autorité ne vaut guère auprès de la logique de certaines déductions dont je ne citerai que le dernier exemple :

« Des hommes de génie, conclut l'auteur, doués d'une merveilleuse intuition esthétique ont, par la seule justesse de leur instinct, trouvé les règles de leur art. Plus tard, quand la science est venue, elle n'a pu que constater et admirer les impeccables intuitions des artistes primitifs. Par la seule justesse de leur organe auditif, des musiciens ont composé par tâtonnement la gamme. Lorsque la science de l'acoustique s'est formée et a mesuré les vibrations des temps, elle a édifié une théorie scientifique de la musique qui a constaté l'exactitude des intuitions auditives. Par la seule justesse de leur instinct visuel, les anciens coloristes, notamment les maîtres vénitiens, ont estimé que telle couleur ou telle nuance juxtaposée auprès de telle autre lui donnait plus

Digitized by Google

de valeur et d'intensité. De nos jours, l'analyse du spectre solaire ayant décomposé la lumière, on a pu construire une théorie scientifique des couleurs complémentaires et de leurs rapports. Cette fois encore, on a constaté l'exactitude des intuitions passées. Il est à présumer qu'il en sera de même pour les règles du vers. »

La lecture de ce travail ne soulève qu'une seule objection. On y paraît refuser à nos grands poètes classiques la connaissance d'une forme de vers d'un bel effet, très usitée de nos jours : l'alexandrin à deux césures, divisé dans ce cas, non plus en deux hémistiches de six syllabes, mais en trois groupes de quatre.

C'est M. Auguste Dorchain, consulté tout exprès, qui signala ce détail. Voici du reste, en résumé, l'avis de sa haute compétence, donné et reçu avec un égal empressement :

« Le mémoire est remarquablement présenté, divisé et enchaîné en toutes ses parties. Tout y est déduit d'un principe conducteur posé avec une grande force démonstrative dans le chapitre sur la genèse du vers... Je serais surpris si l'auteur n'était pas, en même temps qu'un excellent théoricien, un praticien de la poésie, un poète. Car il pénètre au delà de l'analyse des règles, jusqu'au domaine mystérieux interdit, ce me semble, à la seule érudition d'un métricien pur, où apparaissent les plus secrets rapports de la musique verbale avec l'inspiration, l'émotion poétique... Je ne saurais mieux conclure qu'en disant que c'est une bonne fortune pour un concours littéraire qu'un mémoire de cette valeur. »

Il ne reste rien à ajouter, Messieurs, à un jugement aussi décisif. Son autorité suffit à éclairer vos résolutions. Elle justifie par là même la proposition qui vous

Digitized by Google

est faite de récompenser l'*Étude sur l'alexandrin et le vers libre* désignée par la devise « Dum spiro spero », et d'attribuer à son auteur les avantages et tout l'honneur du prix Lucien Fouché.

L'ouverture des enveloppes cachetées contenant le nom des concurrents a révélé que l'auteur du manuscrit portant comme devise : *Dum spiro, spero*, était M. Edmond Porcher, procureur de la République à Loudun.

Digitized by Google

L'ALEXANDRIN ET LE VERS LIBRE[1]

Par M. EDMOND PORCHER,
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A LOUDUN

Quand un artiste de génie a réalisé des créations exceptionnelles qui captivent pour longtemps l'admiration des hommes, ceux qui viennent ensuite fléchissent sous le poids de l'inévitable comparaison : la lueur des flambeaux est si vacillante et si pâle après l'éclat triomphal du soleil! Les tristes successeurs du grand homme sentent vivement leur infériorité, et en souffrent. Comme de médiocres ouvriers qui accusent leur outil, au lieu de s'en prendre à eux-mêmes et de redoubler d'efforts vaillants, ils se découragent, et critiquent avec amertume les règles de leur art, règles trop serviles qu'ils veulent affranchir ou trop étroites qu'ils veulent élargir.

Après la voix surhumaine de Victor Hugo, tous les écrivains en vers se sont sentis réduits au rang de *poetae minores*. Beaucoup d'orgueils s'en sont froissés. Quelques vanités s'en sont irritées. Aussi, depuis trente ans, avons-

[1] L'auteur, qui a écrit cette étude spécialement pour le concours Lucien Fouché, s'excuse de présenter un travail d'un caractère aussi technique. Il croit pouvoir alléguer pour sa justification : 1° que le sujet proposé par la *Société Libre*, « une étude littéraire », ne comporte aucune exclusion ; 2° qu'aucune question littéraire ne domine celle de l'évolution de notre grand vers, base de la poésie française.

Digitized by Google

nous assisté à une véritable levée de boucliers contre le vers classique, en faveur du vers libre. Des controverses passionnées ont surgi, et, malgré autant d'encre versée que de talent prodigué, la question est encore discutée. D'excellents poètes, comme Jean Moréas et Henri de Régnier, sont revenus au vers régulier après avoir aimé et pratiqué le vers libre ; d'autres poètes, également considérables, comme Maurice Rollinat et Émile Verhaeren, ont suivi une évolution inverse. De même, en face de critiques fermement attachés au vers classique, des métriciens d'une érudition et d'une sincérité incontestables ont proclamé et tenté de justifier la prééminence du vers libre.

Si cette division persistante se perpétue parmi les théoriciens comme parmi les poètes, c'est sans doute que la question a toujours été examinée à un point de vue trop subjectif. Nous sommes tous différents les uns des autres. Chacun de nous a son tempérament particulier, son cerveau, son éducation, son instruction, ses sens, ses passions. En matière de poésie, comme en matière d'art, — à défaut du critérium certain qui met aisément d'accord les mathématiciens sur les éléments de leur science, — le sentiment domine trop souvent la raison, et, dès qu'il s'agit de sentiment, la diversité des hommes éclate sans retenue.

Dans cette discussion du vers français, chacun a pris son propre sentiment pour règle, et, par une généralisation outrancière, a voulu l'ériger en loi commune. C'est manifestement rendre impossible toute solution rationnelle.

On a procédé surtout par affirmations, sans trop se préoccuper de donner, à l'appui, des motifs. Très vite,

Digitized by Google

les affirmations devenant plus ardentes et plus contradictoires, le ton de la discussion s'est élevé. On s'est rappelé qu'on était en France : on a ironisé. Puis on a fâcheusement oublié ce qu'on venait de se rappeler : on s'est invectivé. Ironie, invectives : autant de procédés qui ne prouvent rien, puisque, avec eux, le dernier mot reste au plus mordant ou au plus violent, sans aucun avantage pour la raison.

Pourtant, la question est capitale et bien digne d'angoisser.

Car enfin, si le vers libre doit détrôner le vers classique, la versification de Corneille, de Racine, de Hugo, de Lamartine, de Musset, de Leconte de Lisle est destinée à ne plus présenter qu'un intérêt archéologique rétrospectif, quelque chose comme les fusils à pierre de la guerre de Sept ans dans un musée d'artillerie moderne.

En présence d'une si grave éventualité, il est, au moins, correct et digne de faire abstraction de toute vue subjective. Un poète ne doit pas, ne peut pas chanter pour lui seul, mais pour les autres. S'il chantait pour lui seul, il serait logiquement amené à se faire une langue pour lui seul, à se forger des mots compris de lui seul, à établir entre ces mots des rapports syntaxiques perçus par lui seul : c'est la conception ébauchée, il y a quelques années, par les adeptes du mallarméisme, et réalisée plus complètement, chaque jour, dans nos asiles d'aliénés. Elle ne saurait être sérieusement prise en considération.

Le poète emploie la langue des autres, sélectionnée et épurée ; il doit chanter pour les autres, ou, tout au moins, pour ceux des autres qui, par leur culture, sont

Digitized by Google

capables de comprendre cette langue sélectionnée et épurée, c'est-à-dire pour une élite.

Il faut donc, lorsqu'on examine les questions de métrique, non point obéir à son impulsion subjective, mais, autant qu'on le peut, s'orienter vers un large esprit d'investigation objective, et procéder à des recherches altruistes, à des expérimentations d'un caractère aussi impartial, aussi général, aussi scientifique que possible.

Tout effort apporte avec soi sa récompense. En employant cette méthode de bonne foi, nous aurons peut-être la surprise de voir apparaître, d'elle-même, la solution du redoutable problème de l'alexandrin régulier et du vers libre.

I

LA GENÈSE DU VERS

Et d'abord, quels sont les caractères constitutifs de l'alexandrin régulier? Comment est-il né? A quelles nécessités répond-il?

* * *

Nos organes prennent plaisir à s'exercer. Nos bras et nos jambes aiment à produire du mouvement; notre gosier aime à produire du son. A ce plaisir, qui paraît chez l'enfant comme chez l'animal d'ordre purement physique, s'est ajouté de bonne heure, chez l'homme, un élément d'ordre intellectuel. Le mouvement exécuté, le son émis ont été soumis à des règles, à des reprises, à des retours; la mémoire et l'intelligence interviennent pour reproduire ce qui a déjà été fait, pour le repro-

Digitized by Google

duire dans les mêmes conditions ou dans des conditions harmoniques, et pour se réjouir de cette répétition. C'est le rythme.

« Rythmer, c'est compter instinctivement », a dit Guyau, qui se rappelait la phrase de Leibnitz sur la musique : *musica est exercitium arithmeticae*[1]. Et M. Auguste Rochette, précisant cette définition, a écrit excellemment : « *Le rythme est constitué essentiellement par le retour régulier d'un même phénomène à des intervalles assez courts pour que nous puissions facilement et presque instinctivement en saisir la commune mesure* ».

Nous avons eu ainsi la danse, qui est la « stylisation » du mouvement ; le chant et la poésie, qui sont les stylisations de la parole. Il est probable, d'ailleurs, que ces stylisations ont eu la même origine. Les hommes primitifs ont dû danser en chantant des phrases rythmées. Chez les Grecs, notamment, nous voyons la strophe lyrique (στρέφω) unie intimement à l'évolution chorégraphique du chœur.

Mais, de bonne heure, suivant la loi immuable qui pousse l'esprit humain vers les spécialisations et les analyses, la danse s'est séparée du chant, et le chant s'est distingué de la poésie pure.

Le vers est né.

De quelle longueur sera-t-il ? Dans toutes les prosodies, des vers courts ont eu une destination lyrique ; mais, partout, le vers principal a été un vers plus long, plus articulé, plus apte à exprimer des pensées ou des images de quelque complexité. Il serait oiseux de com-

[1] Ρυθμός, ont dit les métriciens grecs, ἐστι σύστημα ἐκ χρόνων κατὰ τίνα τάξιν συγκειμένων, le rythme est un ensemble de temps disposés selon un certain ordre.

Digitized by Google

parer les prosodies grecque et latine à la prosodie française, et d'assimiler, comme l'ont fait quelques métriciens, une syllabe française à une syllabe longue ou à deux syllabes brèves des langues quantitatives. Il suffira de constater, d'une façon générale, que notre vers de douze syllabes, fondement de la poésie française, est d'une longueur assez sensiblement équivalente à tous les grands vers étrangers, anciens ou modernes.

La cause en est toute physiologique. C'est que le vers, qui est un tout indissoluble, doit être dit d'une seule émission de voix, et que sa longueur maxima est liée par conséquent à la moyenne d'une expiration, soit, d'après un accord unanime, environ douze syllabes.

Après de nombreux tâtonnements, nos vieux poètes ont donc trouvé, dès le XI^e^ siècle, le vers de douze syllabes. Au XII^e^ siècle, le trouvère Alexandre de Bernay a eu la gloire de lui donner son nom, après le succès retentissant de son poème le *Roman d'Alexandre le Grand*[1].

Mais pour que ce vers produise le plaisir attendu, il faut que l'auditeur puisse se rendre compte immédiatement, sans effort, sans hésitation, que les douze syllabes y sont bien.

Notre attention totale étant égale à vingt vingtièmes $\left(\frac{20}{20}\right)$, si nous en employons une partie, quatre vingtièmes $\left(\frac{4}{20}\right)$ ou huit vingtièmes $\left(\frac{8}{20}\right)$ à expertiser le

[1] Alexandre de Bernay, surnommé de Paris. Poète, auteur de deux romans en vers, l'un intitulé : *Hélène*, et l'autre *Atys et Porphilias*. Il continua le roman d'Alexandre le Grand, commencé par Lambert le Court, et dont il a été fait deux éditions en Allemagne. Ce poète naquit à Bernay vers 1150. Voir Guilmeth : *Alexandre de Bernay et les vers alexandrins*, esquisse biographique et littéraire. Louviers, Achaintre, 1833, in-8° de 13 p. Extrait du *Bulletin de l'Anc. Soc. d'agric., sc., arts et b.-lettres de l'Eure* (*Académie Ébroïcienne*), 1833, p. 121.

Digitized by Google

nombre des syllabes du vers, il ne nous reste plus que seize vingtièmes $\left(\frac{16}{20}\right)$ ou douze vingtièmes $\left(\frac{12}{20}\right)$ pour suivre et goûter le sens, c'est-à-dire une attention insuffisante, susceptible seulement d'une compréhension superficielle et distraite.

Or, des enquêtes nombreuses et concordantes ont établi que la moyenne des auditeurs est incapable de percevoir sur-le-champ, sans effort, automatiquement pour ainsi dire et sans perte d'attention, un groupe supérieur à six syllabes. Au delà, il faut faire intervenir l'attention, il y a dès lors diminution de la compréhension quant à la pensée.

Il se trouve que ce nombre de 6 syllabes, chiffre fourni par l'organe humain de l'audition, est la moitié du nombre de 12 syllabes, chiffre fourni par l'organe humain de la respiration. Ce rapport harmonieux de la moitié au tout, fourni non par notre arbitraire, mais par la capacité de nos organes, a fait la fortune de l'alexandrin, en permettant de le diviser en deux parties égales, chacune, sans intervention de l'attention, facilement contrôlée et reconnue juste, — scandée. Nous avons la césure.

Mais, dans cette succession de groupes de 6 syllabes, comment s'uniront les assemblages binaires d'hémistiches qui composent le vers ? Qu'est-ce qui distinguera la pause médiane, arrêt du premier hémistiche, de la pause terminale, arrêt du vers ? La rime, connue et employée depuis les époques les plus lointaines, intervient alors. Elle est la sonnette d'alarme qui avertit que le vers est fini. De plus, sa répétition de sons constitue un plaisir d'ordre intellectuel auquel tous les cerveaux sont sensibles.

Digitized by Google

Douze syllabes, une césure, une rime : voilà notre grand vers complet. Sa cadence caractéristique va s'imposer. Ainsi qu'un invisible métronome, elle va battre silencieusement dans les cerveaux, les assouplir et les habituer à son balancement.

Comme les pierres venaient se ranger au son de la lyre d'Amphion, les mots viendront s'aligner, en mélodieuses théories, sur son rythme :

1, 2, 3, 4, 5, 6; — 7, 8, 9, 10, 11, 12 ...

Toute la versification classique est là. Sur ce schéma 6 + 6, les phrases viennent se ranger, respectant la césure, et ponctuant d'une rime la finale. C'est, peut-on dire, la période de superposition : la phrase verbale se « superpose » exactement sur le dessin mélodique battu à vide dans le cerveau. Et, comme, alors, le contour rythmique reste nettement accusé, le point de repère de la rime n'a pas besoin d'être fortement accentué; il est, souvent, assourdi et à peine marqué, faible de sonorité et secondaire de sens.

Dès le début, un avantage de ce système est apparu. Comme conséquence du rythme immuable 6 + 6, il s'est formé dans le vers des points morts et des points culminants, absolument comme sur une corde de violon tendue il se forme, au contact de l'archet, des « nœuds » et des « ventres de vibrations ». La syllabe qui précède l'arrêt de la césure et celle qui précède l'arrêt de la fin du vers se trouvent mises en lumière, de même que celles qui commencent chaque hémistiche : ce n'est que l'application du principe général qui, dans la prose, donne une valeur particulière au commencement et à la fin de chaque phrase, principe d'art dont les grands

Digitized by Google

écrivains ont tiré tant d'effets saisissants. Il y a toutefois cette différence capitale : c'est qu'ici, grâce au rythme constant, les temps forts et les temps faibles, comme en musique, sont connus à l'avance, et que l'auditeur ou le lecteur, sachant que tel mot, par sa place dans le vers, a une valeur spéciale dans l'esprit du poète, bénéficie d'une économie d'effort, s'en rend compte, et en éprouve une satisfaction toujours renouvelée.

Peu à peu, une évolution intéressante s'est produite. Avec les ans, l'oreille a trouvé un peu de monotonie au balancement régulier 6 + 6 du vers classique ; on a remarqué que certaines asymétries, rencontrées chez les classiques à titre d'exception, éveillaient l'attention et produisaient de notables effets ; on s'est attaché à reproduire et à organiser ces asymétries pour renouveler ces effets. Devant ces coupes verbales irrégulières, la rime a dû sonner plus fort pour continuer à marquer la syllabe finale. La versifiation s'est ainsi compliquée. A l'époque classique a succédé l'époque artistique ou romantique.

A l'inverse de la période précédente, elle se caractérise par la non-superposition. La phrase verbale ou syntaxique ne se superpose plus exactement sur le dessin mélodique 6 + 6 battu dans le cerveau. L'asymétrie est voulue, en vue d'un effet à produire.

Il s'agit toujours d'un mot à mettre en vedette. Pendant que la cadence 6 + 6 se bat silencieusement et marque un arrêt, le sens de la phrase court et défend de s'arrêter. Ce serait un non-sens de diction de marquer une pause, même légère. Le cerveau, qui attendait un arrêt, éprouve une certaine secousse, et toute son

Digitized by Google

attention se porte sur le mot qui, par son importance, a motivé cette dérogation.

Tantôt c'est un mot qui, indissolublement lié par le sens à un hémistiche, est rejeté sur l'hémistiche suivant, soit que ce « rejet » se fasse par-dessus la césure, soit qu'il se fasse par-dessus la finale du vers.

Rejet enjambant la césure :

Ce Torquemada tient | *l'Espagne,* il est pontife.
VICTOR HUGO (*Torquemada*).

... Qu'emplit la rêverie | *immense* de la lune.
VICTOR HUGO (*Éviradnus*).

... S'éteint comme un oiseau | *se pose* ; tout se tait.
VICTOR HUGO (*Éviradnus*).

Mais vos cadavres font | *reculer* l'embaumeur.
VICTOR HUGO (*Quatre vents de l'Esprit*).

La lumière, par flots | *écumeux,* semble choir.
LECONTE DE LISLE (*Poèmes barbares*).

Il attend cette mer | *sinistre* qui l'assiège.
LECONTE DE LISLE (*Poèmes barbares*).

A travers les rameaux | *serrés,* je vois soudain...
COMTESSE DE NOAILLES (*Vivants et Morts*).

Et plus tard, sur la mer | *plate* des âges calmes...
ALBERT SAMAIN (*Chariot d'or*).

Rejet enjambant la finale du vers :

Voyez comme il est grand ! Il apprend, il connaît
Ses lettres.
VICTOR HUGO (*Contemplations*).

Sigismond, sous ce mort qui plane, ivre d'horreur,
Recule.
VICTOR HUGO (*Éviradnus*).

Et l'ombre du rocher ténébreux a semblé
Plus noire.
VICTOR HUGO (*Éviradnus*).

Digitized by Google

Tout en parlant ainsi, le Satyre devint
Démesuré.
VICTOR HUGO (*Le Satyre*).

Tout à coup, dans la nuit, un violon lointain
Chanta.
AUGUSTE DORCHAIN (*Vers la Lumière*).

Or, voici que j'ai vu le monde comme un pré
Immense...
LECONTE DE LISLE (*Poèmes barbares*).

Je prendrais cet éclat de marbre d'un fronton
Tombé...
HENRI DE RÉGNIER (*Miroir des heures*).

Car je la représente, ayant pris la cuirasse
De pourpre.
EDMOND ROSTAND (*Chantecler*).

Tantôt, c'est un mot ou un groupe de mots indissolublement liés par le sens à un hémistiche, qui sont placés, par anticipation, à la fin de l'hémistiche précédent, soit que cette « anticipation » se fasse à la césure, soit qu'elle se fasse à la fin du vers.

Anticipation à la césure :

Il rugissait, *le feu* | lui sortait des naseaux.
VICTOR HUGO (*Puissance égale bonté*).

Le gouffre attend. *Il faut* | que l'un des deux y tombe.
VICTOR HUGO (*Éviradnus*).

L'homme était fleur ; *l'aurore* | était sur les berceaux.
VICTOR HUGO (*le Titan*).

Pierre, elle écrase, *épine* | elle pique ; il le faut.
VICTOR HUGO (*Contemplations*).

Ceint de ronces, *meurtri* | par les coups de lanières.
LECONTE DE LISLE (*Poèmes barbares*).

Chante pour toi : *ton cœur* | est l'écho de ton cœur !
EDMOND HARAUCOURT (*l'Ame nue*).

Au plein cintre, *une lyre* | attendait sur l'autel.
EDMOND HARAUCOURT (*Seul*).

L'enfant grandit, *il sent* | la terre sous ses pas.
PAUL VERLAINE (*Bonheur*).

Digitized by Google

Anticipation à la fin du vers :

Sont présents cent barons et chevaliers ; *la fleur*
Du grand arbre héraldique et généalogique.
VICTOR HUGO (*Ratbert*).

Il l'emporte au plus noir de la salle ; et, *pliée*
Dans la cendre et la nuit, l'armure humiliée...
VICTOR HUGO (*Éviradnus*).

Ils ont semé les dents de la bête, *il en sort*
Des spectres tournoyant comme une feuille morte.
VICTOR HUGO (*Le Satyre*).

Le ciel plein de soleils s'éloignait, *la clarté*
Tremblait...
VICTOR HUGO (*Le Satyre*).

Le romanesque vent, en s'ébattant, *incline*
Sur le noir oranger le sureau lourd d'odeur.
COMTESSE DE NOAILLES (*Vivants et Morts*).

Se ruant pêle-mêle en tourbillons, *rendant*
L'écume de la rage à chaque coup de dent.
LECONTE DE LISLE (*Poèmes barbarés*).

Tes pieds sont aussi fins que tes mains, et *ta hanche*
Est large à faire envie à la plus belle blanche.
CHARLES BAUDELAIRE (*Fleurs du Mal*).

Ces éléments d'expression ne sont point isolés dans les vers ; ils se mêlent, se croisent, s'enlacent, se combinent pour produire des effets incessants et incessamment variés, dûs à la symétrie ou à l'asymétrie des groupes verbaux qui viennent se ranger sur la cadence immuable 6 + 6 que bat le métronome idéal du cerveau, avec arrêt matériel ou simplement point d'appui cérébral à la césure médiane, qui est toujours la dernière syllabe accentuée d'un mot.

Zéno l'observe, *un doigt* | *sur la bouche ; elle penche*
La tête, et, souriant, s'endort sereine et blanche.
VICTOR HUGO (*Éviradnus*).

Digitized by Google

Le torse droit, *les mains* | sur les cuisses, *les yeux*
Perdus dans on ne sait quel rêve soucieux.

FRANÇOIS COPPÉE (*Récits épiques*).

J'ai vu que le bateau | *se couchait*, et *l'amarre*
A cassé.

VICTOR HUGO (*Les pauvres gens*).

De son mufle marbré | *qui s'ouvre*, un *souffle ardent*
Fume.

LECONTE DE LISLE (*Poèmes barbares*).

Le duel reprend. *La mort* | *plane*, le sang ruisselle.
Durandal heurte et suit | *Closamond; l'étincelle*
Jaillit...

VICTOR HUGO (*Le Mariage de Roland*).

Désormais sur ce point l'eau va s'obstiner. *Vois*,
Il pleut, et l'*on entend* | comme une triste voix ;
Peut-être est-ce un démon | *sous la roche, qui grince*
De sentir l'eau plus forte et la pierre plus mince.
Il pleut, il pleut, il pleut. Janvier, livide et mort,
Passe avec l'ombre, il pleut; la goutte tombe, *mord*
Et creuse ; avril *arrive* | et rapporte la nue.
Il pleut. La goutte d'eau | *féroce* continue.
Et la première assise | *est percée ; et déjà*
La deuxième, qu'en vain le granit protégea,
Est atteinte ; et *la goutte* | *implacable*, acharnée,
Qui dépense le siècle aussi bien que l'année,
Revient, et plonge, et troue, et mine, dur foret,
Et le dedans du mont formidable apparaît.

VICTOR HUGO (*Dieu*).

(On voit par ce dernier exemple, choisi à dessein de quelque longueur, comment le poète, après des effets d'asymétrie, prend soin de rétablir vigoureusement la cadence fondamentale 6 + 6.)

* * *

Nous touchons au point culminant de nos recherches. Si tous les effets principaux que nous venons de caractériser sont dûs à la place des mots par rapport à une

Digitized by Google

cadence préfixée, ils ne sont que la résultante du vers tel que nous l'avons défini. Qu'on supprime la cadence préfixée : les effets disparaissent.

Supposons un historien qui raconte la bataille de Waterloo, et qui écrive qu'au moment où l'issue paraît compromise, l'empereur s'écrie : « Allons, faites donner la garde ! » Cette phrase claire, sans inversion, sans rien qui attire l'attention, ne sort pas du domaine de la conversation, et son sens se révèle avec une simplicité nue. Quand elle serait écrite par le prosateur le plus génial, par un Bossuet ou par un Chateaubriand, elle ne saurait avoir aucune autre portée que celle de sa signification littérale. Telle est la prose.

Avec notre vers, tout change. Dans l'*Expiation* (*Châtiments*), Victor Hugo décrit la bataille de Waterloo. L'empereur sent que sa fortune vacille.

« Allons, faites donner | *la garde* ! » cria-t-il.

La phrase ne comporte pas d'arrêt de diction à la césure, qui devient un simple point d'appui cérébral. Mais la suppression même de l'arrêt réglementaire frappe l'attention. Il y a là un « lieu géométrique » du vers, un temps fort. L'arrêt que nous ne pouvons accorder dans le temps, nous l'accordons, par remplacement, dans l'intensité de la pensée. On sent alors que l'empereur n'agit qu'après avoir joué tous ses autres atouts. C'est le moment solennel où son destin va se décider. Le cœur serré, il risque fièvreusement sa dernière carte, son suprême espoir.

Ce n'est point là un exemple exceptionnel cherché à loisir.

Dans tous les vers bien faits où il y a asymétrie de la

Digitized by Google

phrase avec le dessin rythmique, des effets analogues existent, inconnus à la prose. Reprenons ceux que nous avons déjà cités comme asymétriques. Il est évident que :

Ce Torquemada tient | *l'Espagne*, il est pontife,

(rejet enjambant la césure) ;

Voyez comme il est grand ! Il apprend, il connaît
Ses lettres.

(rejet enjambant la finale du vers) ;

Il rugissait, *le feu* | lui sortait des naseaux.

(anticipation à la césure) ;

Sont présents cent barons et chevaliers, *la fleur*
Du grand arbre héraldique et généalogique,

(anticipation à la fin du vers) ;
ont une toute autre portée et une toute autre puissance expressive que des phrases de prose de ce genre : « Torquemada tient l'Espagne. — Cet enfant connaît ses lettres. — Le feu lui sortait des naseaux. — Cent barons et chevaliers, la fleur de l'arbre héraldique... »

La prose n'exprime que le sens littéral des mots et des phrases. En plus de ce sens littéral, le vers *suggère* des effets et des intentions.

Nous arrivons ainsi à la constatation qui dominera toute cette étude. Notre vers est *une forme spéciale de langage, soumise à des rythmes fixes qui lui donnent une valeur et une intensité d'expression particulières.*

Quand on s'est bien convaincu de cette vérité, on est armé pour résoudre logiquement toutes les questions intéressant la versification. Méditons-la. Pénétrons-nous-

Digitized by Google

en. Nous avons en main un flambeau éblouissant qui éclairera tout. Nous ne ferons plus un pas sans lui.

II

MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR LES NOVATEURS

Les lois constitutives de notre grand vers sont basées, nous venons de le voir, sur la capacité moyenne des organes humains de la diction et de l'audition. Or, les organes humains sont, par l'éducation et par l'habitude, susceptibles de s'affiner et de se perfectionner. Par exemple, les personnes peu initiées à la musique ne discernent guère que les écarts d'un demi-ton, tandis que les artistes exercés ou les luthiers expérimentés distinguent des écarts légers d'un comma et ne confondent pas l'ut dièze avec le ré bémol.

Par une culture générale de la phonation et de l'audition, on peut donc admettre que la capacité moyenne des organes humains pourrait s'améliorer. Dès lors, tout au moins théoriquement, la forme du vers n'est pas immuable ; elle pourrait se modifier dans les mêmes proportions et dans les mêmes conditions que les organes dont elle n'est que la résultante.

Voilà pour la théorie.

Si nous entrons dans le domaine de la pratique, rappelons-nous, avant toute discussion, le principe fondamental que nous venons de formuler, comme résultant de nos premières investigations, à savoir que le vers est un mode spécial de langage, doué d'une valeur expressive particulière qui le différencie nettement de la prose.

Digitized by Google

Ce principe sera notre critérium. Toute modification du vers qui diminuerait sa valeur expressive, c'est-à-dire tendrait à le rapprocher de la prose, devra être rejetée comme portant une atteinte mortelle à son caractère de langage spécial.

*
* *

En fait, depuis son origine jusqu'à notre époque, notre alexandrin ne s'est, pour ainsi dire, point modifié. Nous avons vu qu'il a conservé intact son dessin rythmique 6+6 avec, à la césure, la dernière syllabe accentuée d'un mot. Ses règles constitutives n'ont point changé ; seules, les conditions d'adaptation à ces règles ont évolué, dans le sens avantageux d'une intensité expressive plus grande.

De tout temps, il y a eu de bons et de mauvais vers. Il est, le plus souvent, impossible de faire aucune différence entre un bon vers de Ronsard ou de Régnier, et un bon vers de Victor Hugo ou d'André Chénier. Un grand poète du XVI^e^ siècle ou du XVII^e^ siècle aurait parfaitement pu, sinon concevoir, du moins exécuter ces vers écrits d'hier :

Il n'est de grand amour qu'à l'ombre d'un grand rêve.
EDMOND ROSTAND (*Chantecler*).

C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière !
EDMOND ROSTAND (*Chantecler*).

Nous n'aurons plus jamais notre âme de ce soir.
COMTESSE DE NOAILLES (*Cœur innombrable*).

La seule force humaine est d'avoir peur de soi.
EDMOND HARAUCOURT (*Seul*).

Mon chant sera plus beau d'avoir été plus vain.
SÉBASTIEN-CHARLES LECONTE (*Sang de Méduse*).

Digitized by Google

Le Ternaire.

Une seule modification durable de l'alexandrin paraît s'être réalisée. L'inflexible mesure idéale 6 + 6, base rythmique de tout le système, a subi une atteinte exceptionnelle par la création du vers ternaire 4 + 4 + 4, sans césure et sans arrêt à la sixième syllabe :

> Empanaché | d'indépendance | et de franchise.
> EDMOND ROSTAND (*Cyrano*).

Ce vers est récent. Victor Hugo n'a jamais voulu l'admettre. Bien des vers de son œuvre, que plusieurs métriciens contemporains scandent suivant le rythme 4 + 4 + 4, sont en réalité des vers à rythme 6 + 6, avec asymétrie voulue des phrases verbales posées sur ce rythme. En scandant ces vers selon 4 + 4 + 4, comme l'ont fait MM. Renouvier et Becq de Fouquières, on commet un contre-sens rythmique. Victor Hugo a exprimé assez nettement ses intentions à ce sujet pour qu'aucun doute ne soit permis [1].

Il a construit tous ses alexandrins, sans exception, sur la mesure métronomique 6 + 6 qui battait immuablement dans son cerveau ; seulement, malgré son incomparable génie, tous ses vers n'ont pas été également réussis ; quelques-uns — rares — bronchent et trébuchent : il serait injuste et stérile de citer ceux-là comme modèles.

Bien plus. Non seulement la scansion 4 + 4 + 4 est un contre-sens historique et rythmique, conséquence

[1] Voir notamment *Propos de table de Victor Hugo*, par Richard Lesclide, p. 225.

Digitized by Google

plus grave : elle supprime les effets verbaux voulus par le poète. Prenons, par exemple, les vers :

De sorte qu'on verra tout à coup, ô prodige !
Ce ver de terre ouvrir ses ailes dans les cieux.
VICTOR HUGO (*le Satyre*).

Plusieurs métriciens, à l'exemple de M. Renouvier, scandent le second vers selon le rythme ternaire :

Ce ver de terre | ouvrir ses ai- | les dans les cieux.

Outre que cette scansion est contraire à l'intention de Victor Hugo, ce qui, on l'accordera, est déjà considérable, elle supprime l'effet voulu par le poète. Le ver de terre ouvre ses ailes tout bonnement, comme il les ouvrirait en prose. Victor Hugo a scandé :

Ce ver de terre ouvrir | ses ailes dans les cieux.

Et alors, la secousse mentale de la césure donne toute son intensité au vers. « Ouvrir ses ailes » a là une portée et une signification bien différentes de celles qu'il aurait dans une ligne de prose. Entre « ouvrir » et « ses ailes » la césure met tout l'immense effort de l'homme, tout son héroïsme, tout le triomphe éperdu de sa victoire. C'est ainsi que le vers se distingue de la prose.

Plusieurs poètes contemporains ont fait ce que Victor Hugo n'avait pas voulu faire. Achevant l'évolution des vers à rythme 6 + 6 où les éléments verbaux séparés en trois groupes égaux donnaient une apparence ternaire qui a trompé M. Renouvier, ils ont brisé la frêle passerelle de la césure, et ils ont fait coincïder

Digitized by Google

la coupure rythmique avec le groupement syntaxique 4 + 4 + 4 : c'est le vers ternaire pur.

Empanaché | d'indépendance | et de franchise.
EDMOND ROSTAND.

Quand devant lui | Jérusalem | se prosterna.
JEAN RICHEPIN.

Nous avancions | tranquillement | sous les étoiles.
ÉMILE VERHAEREN..

En attendant | l'Assomption | dans la lumière.
PAUL VERLAINE.

Et nous chantons | pour endormir | notre douleur.
EDMOND TOURAINE.

Sa caractéristique est l'absence de césure à la sixième syllabe. L'oreille, habituée au repos de l'hémistiche, s'étonne de ne pas le rencontrer, et toute l'attention est portée sur le mot important qui a motivé cette dérogation : le groupe saillant du système ternaire est donc le groupe médian :

Empanaché | *d'indépendance* | et de franchise.

Il est indiscutable que ce vers, d'une mélodie et d'un rythme très particuliers, permet au poète de produire des effets d'un charme extrême, tranchant vivement sur la succession constante des cadences 6 + 6. De plus, sa cadence très simple, très équilibrée, très chantante, aussi simple, aussi équilibrée et aussi chantante que la cadence 6 + 6, est aisément perçue par les auditeurs sans éducation spéciale de l'oreille.

Ce vers charmeur semble donc pouvoir être accueilli. Mais pour produire son effet, il devra rester assez rare, et toujours être dû à la volonté, jamais au hasard ou à la négligence. La valeur expressive de l'alexandrin n'en

Digitized by Google

sera qu'augmentée, puisque le ternaire, ainsi réglementé, apportera un effet nouveau, très accentué, et facilement perceptible par tous.

Le vers 4 + 8 ou 8 + 4.

Bien d'autres modifications rythmiques ont été proposées. D'excellents poètes ont adopté, notamment, un vers 4 + 8 ou 8 + 4, sans césure à la sixième syllabe.

Vers du rythme 4 + 8 :

Buissons de dards, | fleurs d'aiguilles, bouquets de pointes...
ÉMILE VERHAEREN.

Obscurément | un Achille de granit noir...
ÉMILE VERHAEREN.

Vers du rythme 8 + 4 :

Un pauvre et mauvais apprenti | qui rabotait...
ÉMILE VERHAEREN.

Son front demeura lumineux | d'avoir conçu...
ÉMILE VERHAEREN.

Au point de vue rythmique, ce vers n'apporte aucune cadence appréciable à la place de la cadence 6 + 6 qu'il brise ; ses parties étant inégales, il tombe facilement dans la claudication.

Au point de vue expressif, il n'apporte aucun élément nouveau d'expression à la place des éléments anciens qu'il détruit. En effet, sa caractéristique est de mettre en vedette un groupe saillant de quatre syllabes, devant lequel le groupe de huit syllabes s'efface et flotte : mais l'ancien vers 6 + 6 permettait à merveille cette mise en

Digitized by Google

valeur de quatre syllabes, tout en conservant le rythme constant, générateur d'effets intensifs :

Veux-tu la gloire ? || Eh bien, | roi puissant, dis deux mots...
FRANÇOIS COPPÉE (*Récits épiques*).

Le feu du ciel lui fut | clément. || Il l'aveugla.
FRANÇOIS COPPÉE (*Récits épiques*).

Au point de vue métrique, nous avons vu que la moyenne des facultés cérébrales humaines ne pouvait percevoir sans effort un groupe supérieur à 6 syllabes. Le groupe de 8 syllabes des vers 4 + 8 et 8 + 4 devra donc être divisé pour être rapidement scandé. S'il est divisé en deux parties égales 4 + 4, ce qui est la seule division harmonique et facile à établir d'avance, nous retomberons dans le vers ternaire pur. Si, au contraire, toute autre division est adoptée, c'est l'arbitraire, c'est le manque de symétrie, c'est l'impossibilité surtout de fixer à l'avance une mesure préétablie connue de l'auditeur ou du lecteur [1].

A tous les points de vue, le groupement 4 + 8 ou 8 + 4 sans césure médiane diminue donc gravement la valeur expressive du vers. Il en disloque le rythme. Il n'apporte aucun avantage en compensation. Il ne peut qu'être rigoureusement proscrit.

Les autres coupes rythmiques.

Quelques poètes et plusieurs métriciens sont allés plus loin. Ils ont tenté de lancer des vers 2 + 10 ou 10 + 2, 3 + 9 ou 9 + 3, 5 + 7 ou 7 + 5, sans césure

[1] L'expérience suivante a été faite sur cinquante personnes, toutes lettrées et habituées à lire des vers. Les quatre vers 4 + 8 et 8 + 4 d'Émile Verhaeren qui viennent d'être cités ont été écrits sur une feuille de papier, entremêlés à quatre lignes de prose de 13 syllabes et à quatre

Digitized by Google

à la sixième syllabe, et ainsi de suite. Il est inutile de s'appesantir sur ces combinaisons excentriques.

Nous savons que tous les effets d'orchestration de l'alexandrin actuel proviennent précisément de la symétrie ou de l'asymétrie des groupes verbaux par rapport à la mesure idéale immuable 6 + 6. Si la mesure idéale constante disparaît pour faire place, au gré du poète, à des mesures quelconques, il n'y a plus, dans le cerveau de l'auditeur, de temps forts et de temps faibles prédéterminés qui indiquent l'intention du poète sur tel ou tel mot. Il n'y aura plus jamais symétrie ni asymétrie, puisque toutes les coupes imaginables de groupes verbaux seront constitutives de leur propre rythme. C'est-à-dire que toutes les formes possibles constituant un rythme, il n'y aura plus de rythme. Une distinction qu'on accorde à tout le monde n'est plus une distinction.

Plus de temps forts prédéterminés dans le cerveau de l'auditeur. Par suite, les mots n'ont pas d'autre valeur que dans la prose; les coupes sont laissées au hasard, comme dans la prose ; on se trouve en face d'un mode de langage qui ne se différencie en rien de la prose, qui ne permet pas à l'écrivain d'extérioriser ses intentions autrement que par la prose : on n'a plus, en définitive, un vers, mais douze syllabes de prose.

La rime.

La rime, bien entendu, n'a point trouvé grâce devant les tentatives des novateurs. Les reproches les plus viru-

lignes de prose de 11 syllabes. Sur les cinquante personnes, pas une n'a pu, à une première lecture, trouver les quatre « vers » parmi les lignes de prose boiteuse.

Digitized by Google

lents ont assailli ce « bijou d'un sou qui sonne creux et faux sous la lime ». (Verlaine.)

Il est indéniable, cependant, que la rime est un élément d'expression important de notre vers.

Nécessaire à l'alexandrin pour distinguer sa coupure terminale de sa coupure médiane, elle a suivi, nous l'avons vu, l'évolution de notre prosodie. Effacée et secondaire lorsque la phrase se superposait exactement sur la mesure rythmique, elle est devenue plus accentuée à mesure que les asymétries se sont faites plus fréquentes.

La finale du vers étant toujours un temps fort, un point dynamique, un centre d'expression, les poètes devaient être amenés à placer à ce temps fort un mot capital. C'est ce qu'ont fait les romantiques, et Théodore de Banville a formulé nettement leur doctrine par cet axiome lapidaire de son Petit traité de poésie française : « la Rime... est l'unique harmonie du vers et elle est tout le vers ».

Théophile Gautier, appliquant ce principe, considérait comme le plus beau morceau de notre langue les cinquante premiers vers de *Ratbert* (*Légende des Siècles*). Or, ces cinquante vers ne sont qu'une flamboyante énumération dont toutes les richesses ont été évidemment suggérées par la rime.

Le renforcement romantique de la rime s'est fait de deux façons : dans la forme (consonne d'appui plus fréquente), et dans le fond (mot saillant de la pensée).

Elle devient dès lors un élément prépondérant du vers. A l'enchaînement logique des pensées, qui produit la prose, elle ajoute le rapprochement des mots par homophonie, et ces mots ainsi évoqués en raison d'affi-

Digitized by Google

nités de pure forme ouvrent à l'idée des voies nouvelles, inconnues à la prose.

Dans le cercle un peu terne, un peu terre à terre, un peu restreint des mots liés par le sens, des mots frères, des mots cousins, assujettis à la vie commune et à l'air de famille, la belle étrangère surgit, brillante, diverse, fantasque, sonnante, pimpante, ensoleillée. Elle apporte, à pleines mains, des contrastes, des rayons, des images ; elle est la fantaisie du vers, son mystère, son imprévu, son esprit, sa poésie.

Voilà pour le fond. Au point de vue de la forme, l'influence de la rime est également heureuse. En plus du plaisir musical de la répétition des sons, et du plaisir intellectuel de la difficulté vaincue, elle souligne davantage la finale du vers, elle la martèle, elle la claironne, et la force à entrer dans le cerveau.

Tantôt, énorme, exagérée, emphatique, truculente, elle donne à la phrase une portée comique ou ironique qu'aucun procédé de prose ne pourrait obtenir ; tantôt, pure, vibrante, sonore, elle a l'envolée lyrique ; tantôt, grandiloquente, elle porte aux nues la splendeur et la pompe du verbe ; d'autres fois, elle s'apaise et se voile pour exprimer les nuances et les demi-teintes, ou, haletante, passionnée, elle secoue douloureusement les nerfs, ou encore, rare et pittoresque, elle suscite des tableaux éclatants de couleur. Toujours elle dessine, elle grave, elle peint, elle sculpte. Elle peut tout, elle dit tout, elle rend tout.

Quand une pièce est bien rimée, il semble que les finales ne pouvaient être différentes ; qu'elles étaient destinées, de toute éternité, à se ranger ainsi, en vertu de quelque inéluctable harmonie préétablie (et plus la

Digitized by Google

rime est riche, plus cette impression de nécessité s'impose) ; que le poète n'a été qu'un instrument aveugle qui tremble et s'étonne lui-même de ses trouvailles, comme la Pythie antique frissonnait de terreur sacrée en rendant ses oracles.

On ne peut analyser le charme et la grâce. Pour comprendre l'incomparable valeur expressive de la rime mieux que par de vaines analyses, qu'on se livre à quelques expériences. Elles seront saisissantes.

A) Voici des alexandrins non rimés :

Ce n'est pas une taille avantageuse, c'est
Mon âme que je cambre ainsi qu'en un carcan,
Et, tout couvert d'exploits qu'en rubans je m'épingle,
Retroussant mon esprit ainsi qu'une moustache,
Je fais, en traversant les foules et les groupes,
Sonner les vérités comme des éperons.

Voici les mêmes alexandrins rimés :

Ce n'est pas une taille avantageuse, c'est
Mon âme que je cambre ainsi qu'en un corset,
Et, tout couvert d'exploits qu'en rubans je m'attache,
Retroussant mon esprit ainsi qu'une moustache,
Je fais, en traversant les groupes et les ronds,
Sonner les vérités comme des éperons.

EDMOND ROSTAND (*Cyrano*).

B) Alexandrins non rimés :

Prends-moi, prends-moi, Wagram ! et, rançon du passé,
Fils qui s'offre en échange, hélas, de tant de fils,
Au-dessus de la brume effrayante où tu grondes,
Elève-moi tout blanc, Wagram, dans tes mains rouges !
Il le faut, je le sais, je le sens, je le dois,
Puisqu'un souffle a passé ce soir dans mes cheveux,
Puisque par des frissons mon âme est préparée,
Et puisque mon costume est blanc comme une hostie !

Digitized by Google

Les mêmes alexandrins rimés :

Prends-moi, prends-moi, Wagram ! et, rançon de jadis,
Fils qui s'offre en échange, hélas, de tant de fils,
Au-dessus de la brume effrayante où tu bouges,
Elève-moi tout blanc, Wagram, dans tes mains rouges !
Il le faut, je le sais, je le sens, je le veux,
Puisqu'un souffle a passé ce soir dans mes cheveux,
Puisque par des frissons mon âme est avertie,
Et puisque mon costume est blanc comme une hostie !

EDMOND ROSTAND (*l'Aiglon*).

Qui oserait, après ces comparaisons, — renouvelables à l'infini, — qui oserait penser que la rime n'est pas l'élément d'expression le plus varié, le plus magnifique, le plus divin du vers ?

L'e muet.

Des écrivains de valeur ont fait la critique de l'*e* muet, et ont proposé de supprimer sa quantité syllabique dans l'alexandrin. Toutes les syllabes deviendraient fortes. Un exemple : la phrase « cette belle page brille parmi les plus nobles de Chénier » se transforme en alexandrin :

Cett' bell' pag' brill' parmi | les plus nobl's de Chénier.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12.

Dans certains cas, un vers peut avoir intérêt à ne présenter que des syllabes fortes. Le vers suivant, pour reproduire le halètement rapide et régulier d'un moteur d'aéroplane, a banni toute syllabe muette :

Son cœur vaillant qui bat | à coups précipités.

Mais, presque toujours, les syllabes muettes sont indispensables au poète pour nuancer le vers, et pour

Digitized by Google

mettre en valeur, par contraste, certaines syllabes fortes. Par exemple, dans le vers

Qu'emplit la rêverie | immense de la lune,

nous avons déjà vu que le rejet après la césure de l'épithète « immense » attire fortement l'attention sur cette épithète ; mais la valeur de ce mot est encore soulignée et amplifiée par les deux syllabes muettes *se de :*

... | *immense* de la lune.

Il y a là un véritable point d'orgue qui donne à ce vers une intensité incomparable.

L'*e* muet, élément important d'expression, ne saurait donc être supprimé sans porter une atteinte irrémédiable à la valeur expressive du vers.

Le vers libre.

En dehors du rythme ternaire 4 + 4 + 4, d'une cadence exceptionnelle, aucune des modifications prosodiques proposées pour notre vers ne peut, nous venons de le voir, être prise en sérieuse considération.

Nous avons ainsi répondu par avance à la question du vers libre.

Qu'est-ce donc que le vers libre ?

Le vers libre moderne est un « vers » sans césure rythmique préfixée, — comme la prose ; sans autres arrêts que ceux de la syntaxe, — comme la prose ; sans nombre de syllabes fixe, — comme la prose ; sans rime obligatoire, — comme la prose.

A la lueur des principes que nous avons posés, il est manifeste que cette forme de langage ne peut avoir plus de valeur expressive que la prose. C'est de la prose pure

Digitized by Google

et simple, qui peut être mélodieuse, nuancée, imagée, éloquente, éclatante, mais c'est de la prose :

Ils virent les pins sévères de la mélancolie
barrer les blancheurs septentrionales.
Ils virent les nefs dorées s'amarrer à l'aval
du pont où veillent les statues des saints,
puis ils virent l'eau couler et les hommes passer.
dans les chaudes clairières, sous le soleil d'été
les fées et les lutins qui leur baisaient les seins,
et ils entendirent le cor enchanté
par les forêts en source et leurs fleurs des taillis.

GUSTAVE KAHN.

En vain les artifices typographiques de l'imprimeur disposent capricieusement les phrases sur le papier. C'est de la prose. C'est de la prose hybride, étonnée de se voir coupée typographiquement à la façon des vers, assez gênée de cet honneur, un peu comme les bourgeoises redingotes du roi Louis-Philippe s'étonnaient d'être adornées de guerrières épaulettes d'or.

Si l'évidence avait besoin d'être démontrée, il suffirait, pour se convaincre, de se livrer à l'expérience suivante. Qu'on réunisse cinq ou six zélateurs du vers libre, et qu'on leur dicte une vingtaine de « vers libres » d'un des meilleurs faiseurs, sans indiquer vocalement la séparation des vers : tous, ils couperont les « vers » dictés d'une façon différente ; on ne trouvera pas deux dictées se ressemblant quant au nombre et à la longueur des vers. Ces divisions en « vers » sont donc arbitraires et toutes subjectives. Elles ne s'extériorisent pas. En dehors du cerveau de l'écrivain, elles n'ont pas d'existence. Comment auraient-elles une valeur expressive propre ?

Il importe, toutefois, de se tenir en garde contre une illusion possible. Parfois, en lisant des vers libres, on

Digitized by Google

rencontre une cadence indéniable. Qu'on examine de plus près : toujours, on se trouve alors en face d'un fragment de vers ou d'un vers à rythme régulier. Ainsi, plusieurs hémistiches hexasyllabiques de la citation qui précède, et surtout le dernier vers 6 + 6 de cette citation retombent agréablement dans la cadence alexandrine. En un mot, toutes les fois qu'un vers libre a quelque rythme, c'est qu'il l'emprunte au vers régulier. Par lui-même, il n'est que de la prose.

*
* *

Ces résultats, après tout, n'ont rien qui doive étonner. Si l'alexandrin s'est formé d'une façon empirique et par tâtonnement, nous avons vu que cette formation est loin d'être une œuvre de hasard ou d'arbitraire.

Tous les arts se sont formés ainsi. Des hommes de génie, doués d'une merveilleuse intuition esthétique, ont, par la seule justesse de leur instinct, « trouvé » les règles de leur art. Plus tard, quand la science est venue, elle n'a pu que constater et admirer les impeccables intuitions des artistes primitifs.

Par la seule justesse de leur instinct auditif, des musiciens ont composé, par tâtonnements, la gamme. Lorsque la science de l'acoustique s'est formée et a mesuré les vibrations des sons, elle a édifié une théorie scientifique de la musique qui a, non sans admiration, constaté l'exactitude des intuitions primitives.

Par la seule justesse de leur instinct visuel, les anciens coloristes, notamment les maîtres vénitiens, ont estimé que telle couleur, ou telle nuance, juxtaposée auprès de telle autre, lui donnait plus de valeur et d'intensité. De nos jours, l'analyse du spectre solaire ayant décomposé la

Digitized by Google

lumière, on a pu construire une théorie scientifique des couleurs complémentaires et de leurs rapports. Cette fois encore, on a constaté l'exactitude des intuitions passées.

Il est à présumer qu'il en sera de même pour les règles du vers.

Déjà, M. Sully-Prudhomme, auquel de fortes études scientifiques rendaient familiers les mystères et les lois des nombres, a remarqué que le nombre 12, somme de l'alexandrin, a la haute fortune de posséder des propriétés arithmétiques uniques : il est, en effet, divisible par 2, par 3, par 4 et par 6. *Aucun autre nombre de syllabes pouvant constituer un vers n'offrirait ces propriétés réunies*. De plus, il semble que tous ces chiffres partiels 2, 3, 4, 6 aient une affinité constante pour le total 12. En effet, $2 \times 3 = 6$, et $6 \times 2 = 12$. Encore, $3 \times 4 = 12$[1].

Si on ajoute à ces propriétés arithmétiques singulières, que nous nous contentons d'esquisser, les particularités physiologiques qui ont déterminé le choix du nombre 12 et de la césure à l'hémistiche (12 syllabes, maximum de l'expiration humaine moyenne ; 6 syllabes, groupe maximum dont le nombre de syllabes est perçu et vérifié sans effort), il est permis de penser que les efforts combinés des poètes anciens ont, par tâtonnement, « trouvé » les combinaisons que la science démontrera quelque jour nécessaires et exactes.

[1] Dans cet ordre d'idées on peut remarquer : le nombre 12, étant divisible par 2, par 3, par 4 et par 6, offre comme combinaisons rythmiques parfaites toutes celles qui admettent des groupes verbaux égaux à chacun de ces nombres 2, 3, 4, 6. En effet, un vers composé de groupes verbaux de 2 ou 3 syllabes retombe dans le $4 + 4 + 4$ ou dans le $6 + 6$, seuls vers que nous avons admis ; et les groupes verbaux de 4 ou 6 syllabes composent encore ces deux vers $4 + 4 + 4$ et $6 + 6$, admis à l'exclusion de tous autres. Toute combinaison basée sur un chiffre par lequel 12 n'est pas divisible sera d'essence inférieure.

Digitized by Google

Dans l'avenir, l'alexandrin, sous peine de déchoir dans sa puissance d'expression, restera donc à peu près ce qu'il est, c'est-à-dire le plus souple, le plus varié, le plus définitif des vers connus.

Depuis tant d'années qu'il chante triomphalement sous l'impulsion géniale de nos poètes, il semble, comme les violons des grands maîtres, avoir acquis d'incomparables habitudes de vibrer. « Il retient en lui la parole avec la cohésion du diamant. Il enclôt la pensée dans un cercle précis que nulle force ne réussira à briser. »

Qu'on n'aille pas lui reprocher de la monotonie ou de la raideur : l'œuvre de Victor Hugo est là, avec son orchestration innombrable et magnifique, qui prouve, mieux que toutes les dissertations, l'omnipotence de notre glorieux vers.

Qu'on n'aille pas, non plus, l'énerver et le désarticuler en supprimant les règles mélodiques qui l'ont enfanté. Ce sont ces règles qui font sa force et son intensité d'expression. Ces qualités de vigueur et d'intensité expressive valent plus et mieux que les prétendues qualités de liberté dont on veut l'enrichir.

Lorsque Napoléon visita le palais royal de Potsdam, les ministres prussiens lui offrirent l'épée du grand Frédéric. Il répondit simplement : « Merci, j'ai la mienne ». Que notre alexandrin, empereur des vers, conserve, lui aussi, les qualités qui l'ont fait ce qu'il est. Qu'il ne s'émeuve pas des critiques qu'on lui adresse, ni des épigrammes qu'on lui décoche; mais surtout, pour la gloire de la France, qu'il se garde des présents qu'on prétend lui offrir!

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE BÉNÉDICTINS NORMANDS AVEC DOM MABILLON ET DOM MONTFAUCON.

COMMUNICATION DE M. L'ABBÉ GUÉRY,
AUMONIER DU LYCÉE D'ÉVREUX, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.

A la fin du XVII[e] siècle les bénédictins avaient senti un souffle vivifiant passer sur leurs vieilles abbayes. Un mauriste, Jean Mabillon, l'élève de dom Luc d'Achery, déchiffrant les antiques manuscrits ensevelis au fond des bibliothèques, publia ces immenses in-folio et surtout son traité de diplomatique dont l'apparition forme une époque remarquable de l'histoire littéraire. Des voyages en Allemagne, en Italie, en France, donnèrent l'élan et de toutes parts affluèrent à Saint-Germain-des-Prés des lettres dans lesquelles on discutait les textes des auteurs profanes et sacrés avec une science sûre d'elle-même, une critique remarquable, une compétence peu ordinaire.

La Bibliothèque Nationale nous a conservé toute cette correspondance, du plus haut intérêt en ce qui concerne notre Normandie. Avant d'en entreprendre la publication [1] j'ai offert à notre zélé Secrétaire Perpétuel les

[1] Ces lettres sont publiées dans la *Revue Catholique de Normandie* des 15 novembre 1914, 15 janvier et 15 mars 1915.

Digitized by Google

lettres relatives au département de l'Eure, comme prémices de ce travail, et il a bien voulu gracieusement les accepter.

En premier lieu s'en présente une de dom Bellaise[1], moine de Conches, du 17 mai 1688 :

« Mon Révérend Père,

« Il y a longtems qu'en faisant le catalogue du peu « qu'il nous reste de manuscrits à Conches, je remar- « quai que le premier et quatrième volume des vies des « Saints n'y sont pas, et depuis j'ai trouvé qu'ils avoient « été envoiez à V. R. à Paris, c'est pourquoi je la sup- « plie, si elle n'en a plus affaire, de les vouloir renvoier, « n'étant pas à propos de les séparer les uns des autres, « puis qu'ils font ensemble une collection entière des « vies des saints tout le long de l'année, qui ne seroit « pas si considérable étant séparée ; un mot de réponse « à vo[tr]e loisir.

« J'ai lu avec bien de la satisfaction v[ot]re *Iter Ita- « licum* et en ai profité. Ce que V. R. y marque tou- « chant la peinture de saint François à Naples, qui le

[1] Dom Bellaise (Julien) né à Saint-Symphorien d'Escorcines (Manche) le 2 novembre 1645 — ou 1641 d'après D. Le Cerf — profès à Saint-Mélaine de Rennes le 1er mai 1663 à l'âge de 22 ans, travailla d'abord à l'édition de saint Ambroise, puis aux Conciles de Normandie, publication faite par dom Bessin qui dit dans sa préface :

« Non multis post laudatam mox editionem annis Domnus Julianus Bellaise in tabulariis perlustrandis sagax, et membranas veteres legendi peritus, præcipuum in exquirendis Ecclesiarum Normanniae monumentis studium suum posuit : in Monasteriorum Bibliothecis codices manuscriptos, in archivis chartas et chartularia revolvit. Nec frustra. Nonnullorum enim totius Provinciae Conciliorum Canones, necnon qualia perquirebant monumenta non pauca, quae aliorum oculos effugerant, retexit scrutator indefessus » ;... « Haec omnia simul congesta Bellasius habebat cum Rotomagi anno 1710 diem supremum obiit. »

Digitized by Google

« représente avec un capuce assez long et sans barbe, « m'a rappelé ce qui m'arriva à Fécan, où après avoir « montré le Thrésor à des Capucins, des Récollets et « un Cordelier, je leur fis remarquer à dessein l'Epi- « taphe avec la figure d'un Cordelier, en cuivre[1], sur « quoi ils se prirent si chaudement que j'eus de la peine « à les calmer. Là je connu que leur dispute n'est pas « seulem[en]t pour la barbe et capuchon que cette « figure rep[rése]nte, l'une négligée et l'autre assez « long, mais aussi pour le chapperon, qu'ils appellent « Mozette, que les Cordeliers portent étendu sur leurs « épaulles et par devant, au lieu que les autres pré- « tendent qu'il n'y doit avoir rien de séparé mais un « simple capuchon coussu à la robbe sans qu'il descende « rien sur les épaules co[mm]e le portent les Capu- « cins. Je ne rapporte point quantité d'incidens qui me « donnèrent un divertissement tout entier. V. R. a la « mémoire assez heureuse pour se souvenir si cette « figure rep[rése]nte saint François avec une mozette, « ou non, et terminer encore leur différent en ce point.

« Voici quelque chose de plus sérieux. Dans le cata- « logue des Evêques de Milan, je ne sçai si c'est la « pièce même qui met : *Ambrosius sedit ann. XXVI*, au « lieu de XXIV, car ci ce n'est point une faute d'écri- « ture ou d'impression, il faudroit avancer l'ordina[ti]on « de ce saint de deux ans, ce qui est notable. Pour « Egésippe, p. 14, V. R. ne suit pas le sentiment de « Gronovius[2] en ses remarques sur les auteurs, où il

[1] Cf. la lettre de frère Abraham Feray sur ce sujet dans la *Revue Catholique de Normandie*, 23e année, 9e livraison, 15 novembre 1914, p. 799, et la reproduction de cette épitaphe dans le tirage à part.

[2] Il s'agit du célèbre Jean Frédéric Gronov, plus connu sous son nom latin de Gronovius, l'un des plus habiles critiques du xviie siècle, né à

Digitized by Google

« prétend qu'il n'est point différent de Jossipe ou Jo-
« sephe juif, et que cet ouvrage n'est qu'un abbrégé,
« extrait par saint Ambroise même. Je me souviens que,
« dans une des Epîtres, au lieu de *Josephi*, le Ms. de
« Préaux met Josippi. Or, c'est en parlant du véritable
« Josèphe, auteur de l'histoire de la guerre des Juifs.
« Ce qui se trouve au haut des pages du livre 5 dans le
« volume que V. R. a vu, favorise cela.

« J'ai vu en quelques Mss. de nos bibliothèques, son
« nom, le Commentaire sur l'Apocalipse que V. R. a
« trouvé attribué à Juvenianus, soudiacre, qui com-
« mence : *Fundata per ap*[*osto*]*los ecclesia*, etc. Voilà
« l'utilité qui revient de marquer le commencement de
« telles pièces.·

« Pour Formose, V. R. donne une pièce que bien des
« gens[1] désiroient voir, sur tout depuis l'impression de
« l'ouvrage d'Auxilius, que je lui envoiai, tiré d'un
« Ms. de Fécan; je trouvai l'an passé le même en un
« M. du Mont Saint-Michel.

« Pour le volume qui contient les Epîtres du Concile
« d'Ephèse, l'on a donné une honnête défaite à V. R.,
« au lieu d'un refus incivil à M. Baluze[2].

« Pour l'épitaphe mis p. 141, il semble qu'au lieu de
« *Ytphila*, on pourroit lire *Yhphila*, l'Θ en *Hic* étant

Hambourg le 10 septembre 1611, mort à Leyde le 28 décembre 1671, laissant deux fils, Jacques et Laurent, également remarquables par leur science.

[1] Auxilius, prêtre du IXe siècle, ordonné par le pape Formose, écrivit trois petits traités pour prouver la validité des ordinations faites par ce Pape. La publication de ces trois livres est du Père Morin, mais Mabillon les réimprima dans ses *Analectes*, in folio.

[2] Etienne Baluze né à Tulles le 24 novembre 1630 écrivit d'abord contre le *Gallia purpurata* de M. de Marca, avec lequel, plus tard, il contracta une telle amitié que cet archevêque lui confia tous ses manuscrits avant sa mort.

Digitized by Google

« presque le même que celui-ci, et l'on peut présumer « que la différence ne vient que faute de la formation de « la lettre[1]. Je soumets très volontiers ma pensée à « l'usage que V. R. a en tout plus grand que moi.

« Il y a maintenant moien de faire une belle édition « de saint Hilaire après la collation des Mss. si « anciens et si authentiques que ceux que V. R. a vus, « dont j'ai bien de la joie. Car je prens grande part à « tout ce qui regarde ces anciens Docteurs, que nous « devons avec justice regarder co[mm]e les Pères de « n[ot]re foi.

« Je n'arrêterai pas plus longtemps V. R. aux autres « remarques que j'ai faites, parce que son temps lui est « cher. Je regrette qu'elle n'entreprenne pas le voiage « d'Angleterre, qui seroit très utile à toute l'Eglise, et « à moi en particulier dans un dessein que jai, si par « bonheur cela se renouoit, je supplierois V. R. de m'en « donner avis auparavant de partir, pour la pouvoir « charger d'un petit mot d'instruction sur ce qui me « regarde.

« Continuez-moi, s'il vous plaît, l'honneur de votre « affection, et le secours de vos sts ss (sacrifices) « et me croiez, co[mm]e je suis tout entier, M. R. P.

« V[ot]re très humble et très affectionné confrère

« Fr. Julien Bellaise, M. B.

« A Conches, ce 17 may 1688. »

[1] Cf. MABILLON, *Iter Italicum*, Paris, 1787, p. 141.
Hoc epitaphium sic redditum est in Roma subterranea : *Hic Gordianus, Galliae nuncius, jugulatus pro fide cum familia tota quiescunt in pace. Theophila ancilla fecit.* Hearno an legendum sit Theophila an potius Ytphila.
Cette inscription, tirée de la *Roma subterranea* de Bosio, est grecque

Digitized by Google

D'une autre main : « Jugez, Mon R. P., de l'esprit de l'autheur par cette l[ett]re. »

« Votre très humble serviteur

F. A[ygulphe] L[e] R[ouge] [1]. »

Dom Alexandre Aygulphe Le Rouge avait adressé, en 1657, une lettre à Luc d'Achery lui annonçant qu'il avait trouvé dans les manuscrits de Saint-Taurin d'Évreux les commentaires d'Eusèbe de Césarée sur les Psaumes et sur Isaïe. Il s'offrait aussi de justifier Ratram [2] et de faire voir qu'il n'a parlé que le langage des Pères avec cette différence qu'il fournit lui-même les explications de quelques paroles dures qui se trouvent dans son livre, ce qu'ils n'ont pas fait. Il ajoute : « j'ai fait une petite refutation du cardinal du Perron, lequel semble favoriser M. de Marca, qui croyait que le livre de Ratram *de corpore et sanguine domini* n'était point de lui, mais de Jean Scot. [3] »

Si Mabillon et ses collaborateurs avaient réveillé les intelligences au point de vue théologique et littéraire, dom Bernard de Montfaucon les tourna vers les études

mélangée de caractères runiques ou gaulois. Ytphila pour Yhphila, le *théta* grec remplacé par l'h (Hic) gaulois.

Des épigraphistes modernes ont pensé qu'il y a tout simplement une interversion de lettres : le graveur aurait mis le Θ après l'Y, d'où Ythphila pour Thyphila (Theophila).

[1] Dom Le Rouge (1618-1689), normand, mort à Conches, est auteur de trois mémoires pour défendre les droits de cette abbaye (Tassin).

[2] Moine de l'abbaye de Corbie au IXe siècle dont le livre sur l'Eucharistie, imprimé en 1532 à Cologne par les Zuingliens, donna lieu à de violentes polémiques terminées par dom Mabillon. Du Perron parle de lui dans son Traité du Saint-Sacrement de Levcharistie (2e édition, 1629) à la page 85 et 667 sous le nom de Bertram.

[3] Lettre du 28 août, s. d. dans Gigas : *Lettres des Bénédictins de Saint-Maur*, 1652-1700. Copenhague, Gad, 1892-1893, 2 vol. in-8°. Cf. I, 5-7, V, 155. — Pierre de Marca, l'un des plus savants Prélats de France.

Digitized by Google

d'histoire et d'archéologie. Un alléchant programme, après les cinq volumes in-folio de l'*Antiquité expliquée*, annonçait le plan du nouvel ouvrage : « On y verra, disait-il, la forme des anciennes églises, l'origine de ce que nous appellons le gothique, les plus belles églises gothiques du roiaume, les plus beaux clochers, les parties remarquables des églises comme les jubez, baptistaires, croisées, portails, les candélabres les plus anciens, les diptyques, » tout cela sous le titre de *Monuments de la Monarchie française*. Ces prospectus, répandus dans les abbayes pour susciter des souscriptions, y furent reçus un peu comme ceux de notre époque. On louait l'œuvre en termes flatteurs, mais ces louanges se bornaient à des vœux stériles. Sans doute frère Mathieu Hue [1], dès le 10 septembre 1716, écrivait, de Lyre, à l'auteur : « Quoy que le monastère de Lyre « soit depuis plusieurs années à peine en état de fournir « à ses propres charges, sans avoir encore pu le « remettre en quelque aisance, la part que je dois « prendre et que je prends réelement à l'honneur que « vos sçavantes veilles font à la congrégation, me fait « passer sur toute autre considération que celle que « vous me proposez. Ainsy, Mon Révérend Père, afin « de contribuer à l'avancement de votre excellent

Conseiller d'État en 1639, archevêque de Toulouse en 1652, ministre d'Etat en 1658, mourut au moment où il recevait ses Bulles pour l'archevêché de Paris, récompense de sa conduite contre les Jansénistes, 29 juin 1662, d'où cette épitaphe badine :

Ci-gît l'illustre DE MARCA
Que le plus grand des rois marqua
Pour le prélat de son église :
Mais la mort, qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussitôt le démarqua.

[1] Prieur de Lyre, 1714-1720, matric. 3365.

Digitized by Google

« ouvrage, je souscris volontiers pour la somme de « 10 livres, aux conditions marquées par Votre Révé- « rence dans sa lettre que je laisseray au supérieur qui « me succédera, afin qu'il soit informé des intentions « de Votre Révérence, etc. »

Mais, à Évreux, frère Louis Le Venois, deux jours après, s'excusait de ne pouvoir souscrire parce que « la disette d'argent met ses religieux de Saint-Taurin de si mauvaise humeur qu'il faut attendre un temps plus favorable. » Il venait, en effet, de reconstruire le portail de l'église afin de la préserver d'une ruine prochaine. Il ajoute cependant : « Je n'ay point perdu de temps à « remettre entre les mains de Mgr nostre Évêque et luy « presenter de vostre part le proiet de vostre ouvrage. Il « la lu tout entier en ma présence et après en avoir « admiré l'étendüe et la profondeur m'a promis qu'il « prendroit une souscription en grand papier et qu'il « me mettreit l'argent entre les mains pour vous le « faire tenir.[1] »

Enfin il termine sa lettre par cette invitation : « Il me « reste une grâce à vous demander. On m'a dit que « vous deviez faire un tour cet automne dans nostre « province, je vous prie instamment de prendre vostre « routte par Évreux vous y verrez les manuscrits de « nostre cathédralle et peut estre trouvera ton encore « quelque jour de l'accommoder avec ces Messieurs. « Mme de Bimorel qui est à sa campagne seroit ravie de « vous y voir et moy mon Révérend Père qui le désire

[1] L'Evêque d'Evreux, Jean Le Normand, bibliophile distingué, laissa. par testament, tous ses livres à son Chapitre. Mais le testament fut cassé, les livres vendus et le plus grand nombre se trouve à la bibliothèque municipale de Rouen. On évaluait sa bibliothèque 30 000 livres.

Digitized by Google

« plus que personne j'en profiterois pour vous renou-
« veller le profond respect et le parfait dévoüement avec
« lesquels jay l'honneur d'estre, etc... Saint-Taurin ce
« 12 septembre 1716. » (*Bibl. Nat. Ms. fr.* 17713,
« *fol.* 30.)

Dans une seconde lettre (20 septembre) dom Le Venois propose à Montfaucon, de la part de Mgr Le Normant, de prendre la souscription épiscopale sur une rente de 100 livres qui lui était due par l'Hôtel-de-Ville de Paris. (*Bibl. Nat. Ms. fr.* 17713, *fol.* 32.)

Frère Mathieu Hue, devenu Visiteur de Normandie, disait, le 11 août 1727, au savant bénédictin : « Depuis
« la Diete je nay passé dans aucun de nos monastères
« ou je n'aye exhorté, prié, pressé les supérieurs et les
« officiers de souscrire à votre excellent et intéressant
« ouvrage des *Anciens monumens de la Monarchie*
« *française*. Je croiois l'avoir persuadé à plusieurs de
« la manière dont ils avoient repondu à mes instances :
« mais puisqu'il n'y a encore [que] Fécamp qui ait sous-
« crit, il faut que les autres se soient servis du favo-
« rable privilège de la nation. J'en suis faché; mais je
« dois assurer Votre Révérence que je continueray de
« faire mon possible dans toutes les maisons ou jay
« encore à aller pour les engager à la souscription malgré
« la disete d'argent et la dépense des autres entreprises
« ou l'on s'est mis, les debtes, ce dont on se plaint par
« tout[1]... De Caen, 11 août 1727. » (*Bibl. nat. Ms. fr.* 17708, *fol.* 229.)

Si la pauvreté des moines, minés par les abbés commendataires, aussi bien que par leur enthousiasme pour les luxueuses constructions, ne leur permettait pas de souscrire, du moins ils pouvaient fournir leur appoint à

Digitized by Google

l'œuvre entreprise par Montfaucon. Ils n'y manquèrent pas, car l'éveil était donné.

On commença, non sans surprise, à remarquer autour de soi quantité d'objets, de monuments auxquels, jusqu'ici, on n'avait accordé nulle attention, si même on ne les avait point regardés comme le produit d'une époque sans goût. Dom Nicolas Toustain[1], par son rapide inventaire de 1720, nous fournit la preuve que les bénédictins savaient voir et informer, de suite, leur célèbre confrère. D'autres entrèrent bien vite dans la même voie.

C'est d'abord frère Henry Porcher, religieux de l'abbaye de Saint-Taurin, qui écrit la lettre suivante :

« P. C. Évreux ce 17 juin 1725.

« Mon Révérend Père

« Il y a quelques jours que je fûs à l'abbaye de la « Noë ou La Noue ou je remarqués une manière parti- « culière de garder le Saint-Sacrement. Peut être que « Votre Révérence en est déia informée[2], peut être aussi « que le R. P. Dom Martene en a fait autrefois la « remarque, et en ce cas ma lettre est inutile, mais « comme je ne suis point certain permettés Mon Révé- « rend Père, que je vous fasse part de ce que j'ay vu.

« L'Autel de l'Abbaye de La Noë paroit aussi ancien « que tous les autres batiments de l'Abbaye qui a été « fondée en 1144 à deux petites lieuës d'Évreux par

[1] Cf. *Notes archeologiques d'un bénédictin de Notre-Dame de Lyre* (1720-1721), par l'abbé Ch. Guéry. Alençon, 1913, gr. in-8°, 12 pp.

[2] Oui, par dom Nicolas Toustain en 1720, mais sans détails. — Dom Martene n'en parle pas dans ses traités *De antiquis monachorum ritibus*, etc. et *De antiquis ecclesiae ritibus*.

Digitized by Google

« Mathilde fille de Henry premier roy d'Angleterre et « femme de Geofroy comte d'Aniou devenu duc de Nor- « mandie. Le Saint-Sacrement n'est point conservé au « milieu de l'autel dans un tabernacle comme ailleurs, « mais on voit au côté de l'épître tout vis à vis du « prêtre lorsqu'il dit l'introit, les oraisons et l'épitre à « la messe, une espèce de tabernacle fait de pierre « représentant à l'extérieur le Buisson que Moyse voyoit « ardent, sans qu'il brulat lorsque le Seigneur l'appella; « au milieu de ce Buisson il y a une figure humaine qui « représente le Seigneur et sur les branches on y voit « plusieurs oiseaux, le tout en sculpture et peint de « diverses couleurs, la porte de ce tabernacle est au « côté vis à vis la muraille de l'Église et en l'ouvrant on « y trouve un petit espace qui paroit avoir été fait avec « le ciseau dans la pierre et qui ne peut contenir qu'un « petit ciboire. A l'autre côté de l'autel ou le prêtre dit « ordinairement l'Évangile, on y voit Moyse à genoux « ayant les mains jointes et appuyées sur une verge qui « représente un serpent dont la tête plus grosse que le « reste du corps est en bas, il a les pieds nuds et à côté « des souliers ou plustost comme des espèces de brode- « quins qui viennent jusqu'à la moitié de la iambe. « Moyse est tourné vers le Buisson, mais la figure « humaine qui est dans le Buisson a la face tournée vers « le chœur.

« J'ay encore remarqué dans le chapitre de cette « Abbaye, une grande pierre comme une grande tombe « sur laquelle il y a gravé, tout autour, ces deux vers « latins :

« Quos super hanc petram disponimus esse lavandos
« Sanguine digneris, Christe, lavare tuo. »

Digitized by Google

« On croit qu'elle servoit à laver les corps des reli-
« gieux lorsqu'ils mouroient. J'oublois de dire à Votre
« Révérence que cet[te] Abbaye est de l'ordre de Citeaux
« et de la filiation de Pontigny, la réforme n'est point
« dans cette Abbaye. Peut-être que ma lettre est fort
« inutile, mais elle me procure l'occasion d'assurer
« Votre Révérence que je suis, etc. » (*Bibl. Nat. Ms. fr.* 17711, *fol.* 122.)

Cette lettre excita vivement la curiosité de Montfaucon. Il écrivit aussitôt une première, puis une seconde fois à dom Henry Porcher, pour lui demander un dessin de cet extraordinaire tabernacle. Le bon moine lui répondit, le 3 septembre suivant :

« Mon Révérend Père,

« J'aurois déia eu l'honneur d'envoyer à Votre Révé-
« rence l'autel dessiné de l'Abbaye de la Noue, sans
« l'accident qui est arrivé à un Père Capucin de cette
« ville, qui m'avoit promis de me le dessiner et qui passe
« pour en scavoir assés pour vous satisfaire. Ce bon
« religieux commence à se bien rétablir d'une apo-
« plexie en laquelle il étoit tombé, et j'espère qu'en peu
« nous pourons aller à la Noue ensemble. Il n'est pas
« si facile de trouver en ce pays cy gens qui sachent
« dessiner, et c'est ce défaut, et non point aucune négli-
« gence, qui est la cause que je n'ay point encore en-
« voyé à Votre Révérence cet autel dessiné. Nous avons
« icy à notre église, un portail qu'on dit être ancien de
« six cents ans ; on y voit le goût ancien dans quel-
« ques figures qui y sont ; les quatre Évangélistes y
« sont représentés en sculpture et écrivant sur une
« espèce de petit pulpitre qu'ils ont chacun sur leurs

Digitized by Google

« genoux. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que « chaque évangéliste a pour tête la figure de chaque « animal qui luy est attribué par les interprètes du pro- « phète Ezéchiel, en sorte qu'on voit le corps d'un « homme, depuis les épaules jusqu'aux pieds, mais sur « les épaules, au lieu de tête humaine, on y voit la tête « ou d'un bœuf, ou d'un lion, ou d'un aigle [1]. Nous « avons dans notre sacristie un livre d'évangiles dont « la couverture est d'argent d'un côté et de vermeil de « l'autre ; cette couverture paroit ancienne, et elle a, « d'un côté, un crucifix qui est entre la lune et le soleil « qui y sont représentés aux deux côtés. Si j'ay con- « noissance de quelque autre antiquité, j'en feray part « à Votre Révérence de qui je suis, etc. » [2].

Quatre ans après, un autre bénédictin d'Évreux, frère Louis le Monnier, ayant appris la présence de Montfaucon à Bimorel, paroisse de la Croix-Saint-Leufroy, lui écrivit :

« P. C. Mon Révérend Père,

« Le novitiat m'a chassé de Saint-Évrou, je suis à « présent dans un pays de vignobles, en nous prome- « nant dans nos vignes, notre P. Souprieur a trouvé « une grappe de raisin, je me sers de l'occasion d'un « Augustin du grand couvent de Paris, pour l'envoyer « à Votre Révérence. Si cette grappe ne mérite pas « votre attention, le port est payé, vous pouvez la jet- « ter au rebut. Je joins au paquet deux pièces que j'ay

[1] Il en était de même au portail de la cathédrale de Lisieux. Cf. *Bull. des Antiquaires de Normandie*, t. XXVIII (1913), p. 357.

[2] Emile Gigas : *Lettres des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, t. II, p. 103.

Digitized by Google

« trouvées dans notre chambre. Votre Révérence m'a « fait l'honneur de me mander qu'elle avoit été à Bimo- « rel. Je ne scay si elle vint jusqu'à S. Taurin, je me « suis informé d'un domestique si il n'avoit point vu « dessigner une des portes de notre Eglise ; comme « il me dit qu'il ne l'a jamais vu, la pièce est assez « extraordinaire pour vous en faire part. Au dessous de « plusieurs cintres ornez de beaucoup de figures, est « un Sauveur beaucoup plus grand que le naturel, assis, « qui donne la bénédiction d'une main et de la gauche « tient une grande croix au bout d'un bâton, son au- « réolle est comme une croix patée ; ce Sauveur est « accompagné dans cette disposition + + des quatre + « Évangélistes de grandeur humaine, + + assis, qui « tiennent chacun un pupitre et qui regardent le Sau- « veur, mais ces quatre Evangélistes ont sur des corps « humains des têtes, le premier d'un homme, le second « d'une tête d'aigle, le troisième d'un lion, et le qua- « trième d'un bœuf. Si Votre Révérence n'a point cette « pièce pour mettre dans ses *monumens de la monar-* « *chie française*, vous aurez la bonté d'en écrire un mot « à notre P. Prieur, nous avons depuis peu icy deux « peintres qui travaillent pour quelque temps dans la « ville. Je suis avec respect, etc... S. Taurin d'Evreux, « ce 29 septembre 1729. » (*Bibl. Nat., Ms. fr.* 17709, *fol.* 174.)

La dernière lettre est de frère Mathieu Hue revenu dans le couvent de Lyre et qui écrivait à Montfaucon le 16 février 1732 :

Digitized by Google

« Mon Révérend Père,

« M. le Marquis de Chambray [1] homme de qualité « dans notre voisinage m'a engagé d'envoier à Votre « Révérence la figure ancienne cy incluse. Et de vous « prier de luy donner place dans un des volumes de « vos antiquitez françoises. C'est un ancien tombeau « d'un de ses ancêtres qu'il a fait dessigner, comme » Votre Révérence le verra par l'instruction qu'il a adjou- « tée autour de cette figure, dans l'espérance que vous « voudrez bien luy faire le plaisir de l'insérer dans « votre ouvrage, où il n'est point de personnes de qua- « lité qui ne soit bien [aise] d'y avoir quelque preuve « de la noblesse de sa maison. J'ose me joindre à M. de « Chambray pour vous demander cette grace en retour « de laquelle je continueray avec un respect très sin- « cère,

« Mon Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur et « confrère.

« frère Mathieu Hue M. B.

« Lyre par Conches en Normandie,
« 16 février 1732. »

(*Bibl. Nat. Ms. fr.* 17708, *fol.* 231.)

Malheureusement pour nous le dessin n'existe plus, en sorte qu'il est impossible de reconstituer cet ancien monument qui devait être assez remarquable pour être proposé au célèbre Montfaucon.

Il s'agissait très probablement du tombeau de Jacques

[1] C'était François-Nicolas, fils de Nicolas II, époux de Marie-Louise de Folleville, mort en 1750 dans son château de Chambray.

Digitized by Google

de Chambray, chambellan du roi Louis XII, bailli et gouverneur d'Évreux, mort à Magny en 1504. Suivant un désir exprimé dans son testament il fut inhumé « non dans l'église de Monsieur Saint-Martin de Thevray, aux lieu et place où est assis mon siège », écrivait-il, mais dans une chapelle bâtie exprès du côté de l'Évangile, sous le vocable de Saint-Jacques. Jean IV de Chambray, son frère aîné et son héritier, lui fit élever un superbe mausolée que Lebrasseur décrit ainsi : « Ce « mausolée élevé sur six piliers de trois pieds de haut « qui portent une tombe de très belle pierre, sur laquelle « est la figure en relief de grandeur humaine parfaite- « ment bien travaillée, armée et éperonnée, aiant un « chien à ses pieds, et sur sa cotte d'arme sont d'un « côté les armes de Chambray, c'est-à-dire d'*hermines* « *sans nombre et de trois tourteaux de gueules* (2 et 1) « et de l'autre, celle de la maison de Cholet, dont était « sa mère, qui sont : *bandés d'argent et de sable de six* « *pièces*. Sur la tranche de la tombe est gravée cette « épitaphe :

« Cy gist haut et puissant seigneur, messire Jacques « de Chambray, en son vivant chevalier de l'Ordre du « Roy, son Chambellan, grand Bailly et gouverneur « d'Évreux, lequel trépassa l'an de grâce 1504, le « 4 mars, priez Dieu pour l'âme de luy. »

Ce mausolée, entouré de statues d'apôtres [1], subsistait depuis près de deux cents ans lorsqu'un nouveau seigneur de Thévray, Gilles de Guyenro, lieutenant au

[1] Cf. Lottin de Laval : *Bernay et son arrondissement, Souvenirs et notices hist. et arch.* Bernay, J. et A. Lefèvre, 1890, in-12, p. 237-260. L'auteur prétend que Jacques DE CHAMBRAY est mort, non le 4 mars, puisqu'il signe son testament le *sixième jour* de mars, mais le 14 mars.

Digitized by Google

bailliage d'Évreux, le fit méchamment détruire. Cet acte de vandalisme, à jamais regrettable, fut consommé en vertu d'un arrêt du Parlement cassant celui de 1638 rendu en faveur de Tanneguy de Chambray, au sujet du droit de sépulture. Guyenro obtint du Parlement de Rouen un nouvel arrêt de 1705, qui lui donna une seconde fois gain de cause. Alors, malgré les vives réclamations de la veuve de Chambray et de son fils, qui était aux armées, Guyenro, dit l'*Histoire manuscrite de la famille*, fit rompre le monument en l'absence du curé qui était à Rouen, mutiler les statues (des apôtres), enterrer la statue de Jacques de Chambray dans une fosse du cimetière, et placer la tombe (ou plutôt la dalle supérieure) au niveau du pavé, de façon à cacher l'inscription qui se trouvait sur la tranche.

Tirée de la fosse, où elle gisait, la statue de Jacques de Chambray fut, par les soins du marquis revenu de la guerre, placée dans la chapelle du château de Chambray, d'où elle disparut pendant la tourmente révolutionnaire.

On conçoit donc facilement que François-Nicolas de Chambray, frère du fameux Bailli, encore sous le coup de cette déplorable destruction, ait cherché à sauver de l'oubli le mausolée d'un de ses ancêtres, en faisant insérer le dessin dans l'ouvrage de B. de Montfaucon, comme il avait obtenu de l'abbé Lebrasseur de le décrire dans son *Histoire du Comté d'Évreux* (p. 311). *Transierunt !* Tout cela n'est plus ! Il nous reste, du moins, ces précieuses lettres en témoignage de ces curiosités littéraires, historiques et archéologiques.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 21 FÉVRIER 1915

(EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL)

PRÉSIDENCE DE M. ALBÉRIC DE MARE,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Étaient présents : MM. Albéric de Mare, de Boury, Bourgne, J. L'Hopital, Duméril, Letellier-Alaboissette, Albert Doucerain, E. Guillemare, Bellenger, Besnier, Bonnefoy, Duguay, le chanoine Eudeline, Garnier, l'abbé Guéry, Paul Hérissey, Albert Hubert, Alphonse Hubert, Izarn, Kretz, Lecœur, Lecointe, Lecoq, Penciolelli, Régnier, Souty, Toussin.

S'étaient fait excuser : MM. Émile Picot, Henry Omont, Georges Bonjean, anciens présidents de la Société; Emmanuel Boulet, Léon Coutil; le général Saisset-Schneider, Lapeltey, Legué, Sylas Loisel, Geoffroy de Grandmaison, Gouhier, le chanoine Chapellière, le chanoine Porée.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance générale du 10 mai 1914, lequel est adopté sans observation.

M. le Président prononce son discours sur la guerre de 1914 et ses répercussions sur l'état de l'agriculture dans l'Eure.

M. Bourgne s'est fait, en termes émouvants, l'interprète de l'Assemblée en remerciant M. de Mare, actuellement mobilisé au 18e territorial, d'être venu occuper le fauteuil présidentiel de la Société, illustré dans le

Digitized by Google

passé par tant de personnalités diverses, et honoré aujourd'hui encore par l'uniforme d'un fantassin français.

Puis, sur la proposition de M. Duguay, et après un échange de vues entre les membres présents, la Société a émis le vœu suivant qui a été transmis aux pouvoirs publics, en vue de remédier à la crise de la main-d'œuvre agricole.

Vœu. — « La Société libre d'agriculture de l'Eure, « réunie en assemblée générale le dimanche 21 fé- « vrier 1915, émet le vœu que les prisonniers de guerre « allemands soient employés par groupes aux travaux « de la culture, dans les grands centres d'exploitation « agricole.

« Elle émet également le vœu que les Alsaciens, dits « prisonniers libres, actuellement concentrés et inoc- « cupés dans le Midi de la France, soient mis isolément « à la disposition des cultivateurs du Nord. »

M. le Secrétaire perpétuel annonce à ses collègues que M. Ch. Dehais a fait don à la bibliothèque de la Société des 27 premières années, de 1856 à 1883, de la collection de l'*Année scientifique et industrielle* de Louis Figuier.

M. Doucerain donne ensuite connaissance à l'Assemblée de la correspondance qu'il a reçue depuis la dernière séance générale, et notamment :

D'une lettre de Me Morin, notaire à Bernay, l'informant que M. Lerenard-Lavallée lègue à la Société libre de l'Eure la nue-propriété d'une somme de 20.000 francs, dont le revenu, après la réunion de l'usufruit, sera mis à la disposition de la section de Bernay.

D'une lettre de M. Étienne Deville, sollicitant la souscription de la Société pour l'érection, à Orbec, d'un

Digitized by Google

médaillon commémoratif en l'honneur de Lottin de Laval, historien de l'arrondissement de Bernay.

Une somme de 25 francs est votée dans ce but.

D'une lettre de M. le Préfet de l'Eure, du 17 juin 1914, demandant un rapport sur les travaux qui étaient en cours pour la préparation de la révision des *Usages locaux*.

Du rapport que M. Doucerain a envoyé en réponse à M. le Préfet à la date du 23 juin pour le mettre au courant de l'état de ces travaux dans l'arrondissement d'Évreux.

D'une invitation de la Société nationale d'agriculture pour la séance solennelle du 10 février 1915, au cours de laquelle M. H. Sagnier, le nouveau Secrétaire perpétuel de la Société nationale, a donné lecture d'une notice biographique sur son prédécesseur, M. Louis Passy.

Des demandes d'admission de trois nouveaux membres, M^lle^ Edmée Blanc, professeur au Collège de jeunes filles; de M. Bonnefoy, directeur de la *Liberté de l'Eure ;* de M. Charles Delouye, propriétaire à Évreux.

Ces candidatures étant mises aux voix, l'admission de ces nouveaux membres est prononcée.

M. le Secrétaire perpétuel donne ensuite lecture de son rapport sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1914.

Puis M. Joseph L'Hopital, président de la section des Lettres, a donné connaissance de son excellente étude sur la vie et les œuvres du poète de la terre normande, Paul Harel. Cette étude sera reproduite *in-extenso* dans un de nos prochains Recueils.

Enfin, M. Letellier-Alaboissette, trésorier, a fait approuver l'état des recettes et des dépenses de l'exer-

Digitized by Google

cice clos 1914, ainsi que le projet de budget pour l'année 1915.

DISCOURS

DE M. ALBÉRIC DE MARE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

La guerre que tant d'événements graves faisaient craindre et dont les symptômes les plus clairs apparaissaient aux plus optimistes depuis plusieurs années et surtout depuis le conflit balkanique, a éclaté au jour et à l'heure que l'Allemagne avait choisis pour réaliser ses conceptions de domination mondiale aussi bien dans le domaine de la pensée que dans celui de la politique d'extension territoriale et de débordement économique.

Cette lutte devait éclater et il est permis de se demander si, en présence de cette échéance fatale et inévitable, qu'aucune force ne pouvait écarter à un moment donné, nous ne devons pas nous féliciter que l'heure ait été aussi bien choisie pour nous.

Les Allemands ont toujours été de lamentables psychologues ; ils nous en donnent des preuves quotidiennes depuis sept mois et en ajoutent une nouvelle à l'occasion de la menace du blocus des côtes anglaises. Ils ne conçoivent la solution d'un problème que par la puissance brutale et matérielle, sans se rendre compte que dans les choses humaines, il n'y a pas que la force du nombre,

Digitized by Google

et que les forces morales, qu'ils ignorent ou paraissent ignorer, pèsent victorieusement dans les plateaux de la balance.

Ils croyaient ainsi avoir choisi le moment critique pour leurs adversaires et le meilleur pour eux, afin de réaliser leurs espérances et d'atteindre le but d'une préparation opiniâtre et méthodique de quarante années.

La France, pensaient-ils, divisée par ses dissensions intérieures, manquerait de cohésion et d'unité. Nous leur opposons l' « union sacrée » de toutes les énergies groupées autour du drapeau ; voilà la force morale écrasante qui apparaît et qu'ils n'avaient pas su prévoir.

L'Angleterre, profondément troublée par le *home rule*, à la veille de graves conflits intérieurs, se ressaisit, faisant trêve à ses querelles, lorsque ses gouvernants, sachant que la partie qui allait se jouer était capitale pour elle et qu'à la victoire de la France était lié son salut, trouva le noble et élégant motif de son intervention dans la violation de la Belgique.

En Russie, des grèves sérieuses fondent instantanément devant l'appel aux armes et là encore les Allemands sont déçus ; ils n'avaient pas su prévoir et mesurer la puissance de la force morale.

Ils sont surpris de la résistance héroïque de la Belgique à laquelle ils ne s'attendaient pas ; nouvelle faute de jugement.

L'abstention de l'Italie les surprend encore et quel doit être leur désenchantement en constatant que, malgré leurs plus violentes intrigues, un courant d'opinion irrésistible entraînera bientôt le pays dans sa véritable voie contre ses véritables ennemis.

Comme, après sept mois de guerre, toutes leurs con-

Digitized by Google

ceptions s'écroulent et toutes leurs monstrueuses prétentions s'effondrent !

Nous vivons, sans doute, Messieurs, des heures tristes et douloureuses, mais des heures bien réconfortantes aussi et bien faites pour exalter notre fierté nationale. Nous sentons tous les jours s'accroître et grandir le prestige de la France et nous apercevons l'échéance fatale et inexorable qui marquera bientôt la chute de l'impérialisme allemand.

Lorsque le 1er août, le tocsin sonna dans nos paisibles campagnes, il y eut un moment de douloureuse surprise, car, malgré l'évidence des faits, nos laborieuses populations ne voulaient pas croire à la guerre. On avait si souvent déclaré, trop peut-être, qu'elle était devenue impossible.

Il fallut se rendre à la réalité et, sans qu'aucune panique se soit produite, on envisagea en face la situation nouvelle ; un souffle d'ardent patriotisme anima le pays et, avec la dignité et la confiance que donne le sentiment d'une cause juste et droite, on accepta sans trouble les difficultés imposées par les circonstances.

La moisson battait alors son plein ; toute la main-d'œuvre disponible semblait indispensable et il était à craindre que la mobilisation ne vînt l'entraver fâcheusement. Il n'en fut rien, et nos cultivateurs ont donné l'exemple le plus remarquable de ce que peut faire l'esprit d'organisation et d'adroite collaboration.

Les jeunes gens mobilisés travaillèrent jusqu'au jour de leur départ ; on s'ingénia ensuite à les remplacer et la moisson se termina dans d'excellentes conditions à la date habituelle. Le temps, il est vrai, avait été favorable.

Il fallut alors songer à battre le blé sans retard, pour

Digitized by Google

satisfaire les gros besoins des réquisitions militaires.

Le prix offert était d'ailleurs avantageux : 29 francs les 100 kilos, — supérieur à celui du commerce.

Dès les premiers jours d'août, le gouvernement décréta la suppression du droit de 7 francs à l'importation sur les blés. Cette mesure avait fait craindre un affaissement des cours ; il ne se produisit pas.

Le blé valut donc 29 francs les 100 kilos en août, puis 27 fr. 50 et semble actuellement stabilisé à 32 francs. Les causes du maintien de cours avantageux sont multiples. La spéculation des gros pays importateurs n'y est certainement pas étrangère ; il y a aussi comme facteurs les importantes demandes résultant de la consommation élevée des armées ; de plus, la forte augmentation du fret.

Avant la guerre, le prix de transport de 100 kilos de blé entre l'Amérique et l'Europe était de 1 fr. 60 — il est maintenant de 5 fr. 10. — Cette énorme majoration résulte moins de l'élévation des polices d'assurances qui est faible, les gouvernements alliés garantissant les risques de guerre, que de la diminution des navires.

Leur nombre est considérablement réduit puisque les bateaux allemands et austro-hongrois sont bloqués et que, parmi ceux qui sillonnent les mers, un certain nombre est utilisé pour les transports militaires.

Mais nous restons amplement pourvus de blé et, tandis que nos ennemis en sont réduits à manger un pain dont la consonance pâteuse à elle seule est un symbole de la délicatesse de leur goût, sur toutes nos tables figure abondamment le bon pain blanc qui tient légitimement une si large place dans notre alimentation.

Si la récolte de blé fut médiocre, celle d'avoine fut

Digitized by Google

excellente. Les étendues ensemencées étaient supérieures à la moyenne par suite des blés gelés, à la place desquels on avait fréquemment fait de l'avoine.

Bien rentrée, cette céréale fut presque entièrement réquisitionnée, déduction faite des besoins personnels de chaque ferme.

Une répartition des livraisons échelonnées jusqu'en juillet a été organisée dans les communes par les soins des commissions de ravitaillement.

Comme la moisson, les ensemencements de blé et de seigle furent exécutés avec une remarquable promptitude et les étendues en froment sont largement aussi fortes que les années précédentes.

La levée s'est faite dans d'excellentes conditions et jusqu'alors les emblavures ont très bon aspect.

La suppression du marché allemand, gros acheteur de pommes, avait fait craindre qu'elles ne tombent à vil prix, d'autant plus que la récolte était assez abondante. Sans doute les cours ne furent pas très élevés, mais se maintinrent à un taux normal qui s'est fixé à 1 fr. 25 environ le boisseau de 50 litres.

La récolte des betteraves sucrières a été très bonne. La difficulté des transports a retardé le début de la fabrication du sucre, ce qui nécessairement diminuera le rendement, les betteraves en vieillissant étant moins productives, mais l'importance de la récolte contrebalancera sans doute cette réduction.

L'hiver très doux a permis d'avancer les labours de printemps, mais a rendu difficiles les transports des fumiers ; on se décide à les charrier quand même et les prochains ensemencements se feront encore dans de bonnes conditions.

Digitized by Google

Je ne saurais trop répéter combien j'ai été frappé de l'esprit pratique de nos populations agricoles qui ont su, avec autant d'habileté que de succès, résoudre la question très préoccupante de la main-d'œuvre.

Ce sera là la grosse difficulté de l'année qui commence, car de nouveaux hommes ont été encore appelés ou vont l'être, et il faudra certainement avoir recours au travail en commun si l'on veut la résoudre, à moins que l'on accepte la possibilité de l'emploi de prisonniers allemands, ce qui serait de bonne guerre et ne serait que la réponse à ce que l'on fait en Allemagne avec les nôtres.

Malgré les grandes difficultés que va rencontrer la culture, j'ai pleine confiance dans ses qualités d'opiniâtre persévérance et je ne doute pas qu'elle sache se montrer pleinement à la hauteur de la tâche éminemment patriotique qui lui incombe; celle d'assurer au pays d'abondantes ressources pour son alimentation.

Le service des réquisitions a fonctionné dès le début des hostilités et nous devons rendre hommage à ceux qui assument avec un plein succès et un entier dévouement la lourde charge d'en assurer la marche régulière.

Huit mille chevaux furent pris dans le département pour les besoins de l'armée, sur 47.300, représentant en temps normal l'effectif plein.

C'est une réduction importante, comme on en peut juger, et ce n'est que par une collaboration en commun que les cultivateurs ont pu remédier à cette situation.

Ont été seuls réquisitionnés, au début, les chevaux hongres âgés de cinq ans au moins, puis on a pris dans certains cas des chevaux entiers et la limite d'âge a été abaissée à quatre ans.

Digitized by Google

Ces énormes achats de chevaux pèseront lourdement sur l'agriculture pendant plusieurs années ; aussi serait-il utile et lucratif d'acheter les juments de réforme pour les faire couvrir, et de faire rapporter toutes celles qui existent.

Le département a fourni également une importante quantité de bœufs et de vaches grasses. Il est tout indiqué, et nos cultivateurs l'ont compris, d'élever autant que possible tous les veaux de façon à combler les vides.

C'est un élevage d'autant plus facile que la vente du lait a repris son marché régulier. Au mois d'août il y eut des difficultés résultant de la lenteur des transports qui ne permettait pas d'envoyer assez rapidement le lait à Paris ; la fermeture de certains dépôts aggrava encore la question et la culture fut obligée alors de faire des veaux gras. Mais rapidement les communications régulières furent rétablies et les établissements mis sous séquestre réorganisés.

Un curieux article de journal nous apprenait ces jours-ci qu'un inspecteur d'une société laitière établi dans le département, fourrier du ravitaillement des troupes de von Bulow, fait prisonnier ou tué à Tracy-le-Val, avait été trouvé porteur d'un état indiquant les réquisitions qui pourraient être faites dans l'Eure par les troupes allemandes. Il était prévu que nous aurions dû fournir 42.000 bœufs et vaches, 70.000 moutons et une énorme quantité de blé et d'avoine.

Le plan allemand était bien d'envahir la Normandie qui aurait constitué un merveilleux centre de ravitaillement.

Avec le recul du temps nous commençons à mieux juger le péril que notre département a couru et l'histoire

Digitized by Google

nous apprendra plus tard par le détail comment a échoué miraculeusement le plan si minutieusement élaboré, grâce au génie de notre généralissime qui a su entraîner l'état-major allemand à commettre une faute décisive en livrant la bataille de la Marne.

Contentons-nous pour le moment de remercier la Providence qui, en protégeant notre province, a voulu sauver la France.

Nos laiteries coopératives ne cessèrent d'assurer leurs services, malgré les difficultés très grandes du début; par ailleurs la réorganisation des autres dépôts a permis aux cultivateurs de vendre leur lait à des prix qui sont maintenant normaux.

La vente des engrais a forcément diminué. Le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux a pu cependant, après de pressantes démarches auprès de l'autorité militaire pour obtenir leur transport, satisfaire aux demandes de la culture. En automne 1913, les achats avaient atteint 2.300 tonnes; ils n'ont été que de 1.550 tonnes en 1914.

Nous espérons pouvoir livrer les superphosphates qui seront demandés pour le printemps, mais leur prix a augmenté de près d'un franc par 100 kilos, par suite des difficultés de la main-d'œuvre et des approvisionnements en matière première, les phosphates naturels qui servent de base à la fabrication des superphosphates venant en majeure partie d'Algérie et de Tunisie.

Le Syndicat agricole d'Évreux a passé également un marché de nitrate qui est déjà épuisé et il devient maintenant impossible d'obtenir des engagements fermes de la part des importateurs, malgré une forte hausse qui atteint 20 p. 100.

Digitized by Google

Les engrais potassiques qui venaient presque entièrement d'Allemagne sont introuvables. C'est de minime importance pour notre département, dont les terres sont en général suffisamment pourvues de potasse.

Le Syndicat lainier du département de l'Eure s'est dès à présent préoccupé d'organiser, comme les années précédentes, des ventes publiques de laine qui auront lieu en mai et en juin. Pour remédier à l'absence de main-d'œuvre qui compliquera la tonte des moutons, il louera aux cultivateurs qui le demanderont des tondeuses mécaniques.

La laine a atteint cet hiver des prix énormes par suite des besoins de l'armée, des achats considérables d'articles de lainage et de laines pour les tricoter.

L'interdiction de l'exportation des laines d'Angleterre qui, on le sait, est le grand marché de l'Australie, a contribué encore à maintenir la hausse.

Les cours se tassent un peu, bien qu'encore très élevés, et si la décision anglaise est maintenue, les prix en mai resteront avantageux.

Dès le début de la guerre, la Caisse régionale de crédit mutuel agricole de l'Eure, suivant en cela la mesure prise par les grands établissements de crédit, a suspendu ses opérations. Les effets souscrits par les cultivateurs mobilisés bénéficient sur demande du moratorium. L'examen récent de ces titres a permis d'établir que la situation de la société restait excellente.

Dans une prochaine réunion sera examinée la reprise possible, et en tous cas très limitée, des affaires. Jusqu'alors le besoin ne s'en est pas fait sentir, la culture ayant de l'argent et la situation actuelle n'offrant guère la possibilité de spéculations, pour lesquelles le crédit

Digitized by Google

serait nécessaire, chacun restreignant son organisation et n'entreprenant rien de coûteux. De plus, les conseils d'administration de nos sociétés de crédit sont très réduits, le seront tous les jours davantage par suite de l'appel de nouvelles classes, et leur fonctionnement deviendra de plus en plus difficile.

Cependant la question sera étudiée avec le seul objectif de ne léser en rien les intérêts agricoles.

Quelles seront les conséquences de la guerre sur l'agriculture du pays?

Il est impossible, dans un exposé dont le cadre est forcément restreint, de répondre à une question qui comporte des considérations multiples et fort complexes, à une époque où la guerre va entrer dans sa période la plus aiguë et lorsque nous n'en pouvons encore prévoir le terme.

Il est permis, cependant, de croire que les prix des denrées agricoles se maintiendront élevés, mais c'est du côté de la main-d'œuvre que se présentera le gros problème de demain.

Si les conditions de la paix comportent une réduction des armements, ce qui semble être une des clauses primordiales et impérieusement demandées par les alliés, pour mettre le monde à l'abri d'une nouvelle attaque, le nombre des jeunes gens appelés sous les drapeaux sera moindre et la main-d'œuvre s'en trouvera d'autant moins réduite. Mais les pertes douloureuses de la guerre seront-elles ainsi compensées?

Grave question dont la solution sera l'œuvre de demain.

Actuellement nos cœurs, comme nos pensées, se portent tout entiers vers l'armée héroïque qui, avec une

Digitized by Google

énergie surhumaine, tient tête aux hordes barbares dont les assauts furieux se brisent et s'épuisent sans cesse.

Le distingué et si dévoué secrétaire de la Société libre de l'Eure rendra hommage tout à l'heure à ceux des nôtres qui ont déjà glorieusement versé leur sang en défendant le drapeau. Leur exemple, loin de nous abattre, exaltera notre patriotisme et nous donnera plus d'ardeur, le jour où notre tour viendra d'être appelés à l'honneur de prendre leur place.

Sans doute, de sanglants sacrifices seront encore nécessaires pour abattre l'ennemi, mais quel radieux horizon se découvre à nos yeux!

Les forces étroitement unies de peuples fiers et indépendants se resserrent constamment pour étreindre dans un étau de fer et de feu la bête germanique traquée, qui s'use mathématiquement, et dont la mort n'est plus qu'une question de temps.

Sous ses formes les plus efficaces et les plus définitives cette alliance s'étend et se perfectionne. A l'union de nos armées vient s'ajouter celle de nos forces financières. La France, l'Angleterre et la Russie confondent leurs ressources et se prêteront un mutuel secours pour supporter tout le poids de la guerre!

Quelle puissance résisterait à cette formidable coalition de forces groupées?

Oui, Messieurs, la victoire sera bientôt le mot qui fera tressaillir d'allégresse toute la France; et ce jour-là elle ajoutera au grand livre de son histoire nationale la lutte gigantesque d'un peuple qui, dans un sublime élan de vaillance et de fierté, aura livré les plus sanglantes batailles pour conserver son sol, ses libertés et le génie de sa pensée.

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

Sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1914.

PAR M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

lu à la séance générale du 21 février 1915.

Messieurs,

N'est-ce pas une bien grande prétention de ma part que de vouloir vous rendre compte du résultat de nos travaux pendant l'année 1914?

Certes, cette année s'annonçait sous les meilleurs auspices. La séance générale du 10 mai avait été brillamment remplie. Après le discours d'installation de notre Président, M. de Mare, nous avions entendu une lecture partielle de la remarquable enquête de notre collaborateur M. Bourgne sur l'agriculture dans l'Eure pendant le cours du XIX^e^ siècle, enquête que vous relirez intégralement dans notre Recueil de cette année. D'autres lectures intéressantes vous avaient été présentées. Vous aviez décidé l'organisation d'un concours d'étables pour l'automne. Des projets de conférences étaient ébauchés.

Hélas, moins de trois mois après cette séance d'ouverture de nos travaux, le 1^er^ août 1914, nous entendions sonner le tocsin de la mobilisation générale. C'était la guerre! Et quelle guerre, Messieurs! La guerre européenne, la guerre mondiale, où toutes les parties du globe sont entraînées les unes après les autres, au

Digitized by Google

moins par la participation qu'elles prennent à la lutte européenne. On se bat en Europe, en Asie et en Afrique. L'Amérique du Nord et l'Australie fournissent des soldats à l'armée de la Civilisation et du Droit.

Aussi, Messieurs, que faire, en présence de ce cataclysme, qui n'ait trait, par quelque côté, à la guerre? Que dire, si ce n'est notre absolue confiance dans la victoire finale de notre cause, celle de l'Humanité?

Malgré la perpétuelle obsession où nos esprits sont figés, on nous presse cependant de participer à la reprise des affaires, de ne pas laisser s'éteindre la vie nationale dont vivront demain tant de victimes de la guerre, tant de mutilés, de veuves et d'orphelins.

Les non-combattants ont mille façons de se rendre utiles, il n'est pas d'effort qui soit négligeable pour le résultat nécessaire que nous attendons tous. Nous travaillerons donc. Certes, il ne peut être question de concours agricoles. Aussi bien toutes les subventions de l'État ou du département sont supprimées. Nous en faisons volontiers le sacrifice dans l'intérêt national. France d'abord!

Mais nous vivrons en tant que société littéraire, notre bibliothèque restera ouverte, notre Recueil annuel paraîtra à la date accoutumée et nous espérons que, malgré les difficultés de l'heure, nos confrères nous continueront leur concours indispensable, matériellement et moralement.

Nous avons décerné, Messieurs, dans les premiers mois de 1914, le prix Lucien Fouché de 600 francs, à M. Edmond Porcher, procureur de la République à Loudun, pour une excellente étude, purement littéraire, sur « l'Alexandrin et le vers libre » que l'honorable

Digitized by Google

magistrat déclarait avoir spécialement écrite en vue de notre concours.

M. Edmond Porcher est en effet un vieil habitué du prix Fouché. Déjà en 1895, il l'avait obtenu pour une poésie que nous avons éditée : *Le miracle de Saint-Valery.*

Entre temps, M. Porcher était lauréat du grand prix de poésie de l'Académie française, d'une valeur de 4.000 francs, pour une autre poésie : *Le rire d'Omphale.*

Notre lauréat n'est donc pas seulement un théoricien du vers, c'est un praticien de la Poésie, un vrai poète, comme l'a dit, dans son rapport, le maître Auguste Dorchain, qui avait bien voulu accepter de faire partie de notre jury.

« Je ne saurais mieux conclure, écrivait-il, qu'en disant que c'est une bonne et rare fortune pour un concours littéraire qu'un mémoire de cette valeur. » Nous avons donc pensé vous être agréables en publiant ce mémoire dans le Recueil de cette année.

Déjà, dans mon rapport de l'année dernière, je vous annonçais, Messieurs, que M. Ernest Guillemare, secrétaire de notre section des Lettres, avait terminé les tables des matières des cinquante dernières années du *Recueil de nos Travaux,* depuis l'année 1860 jusqu'à l'année 1912 incluse. Ces tables sont aujourd'hui remises à l'imprimeur et l'année 1915 verra leur publication. Notre dévoué secrétaire ne s'est pas désintéressé pour cela de la continuation du catalogue de la bibliothèque qu'il avait entrepris, et il prépare actuellement la mise au jour du deuxième fascicule, qui aura trait aux ouvrages d'Histoire générale, dont notre bibliothèque

Digitized by Google

possède de si nombreux et de si précieux exemplaires.

Notre bibliothèque, Messieurs, il fut une heure où nous avons tremblé pour elle, et si la ville d'Évreux avait subi les horreurs de l'invasion nous pouvions tout craindre de la rage imbécile et dévastatrice de ceux qui ont brûlé Louvain et bombardé Reims. Ce malheur nous a été épargné et la victoire de la Marne a éloigné de nous à tout jamais la possibilité d'une destruction qui eût été irréparable. Rendons-en grâces à nos vaillants soldats, et parmi eux saluons ceux de nos membres qui sont tombés sur le champ de bataille pour défendre tout ce que nous aimons.

Le sous-lieutenant Edouard Lucas n'appartenait à notre Société que depuis l'année dernière, mais nous avions compté son père, M. Albert Lucas, ancien manufacturier à Évreux, parmi nos confrères et parmi les collaborateurs de notre Recueil. Le fils s'était fait, lui aussi, un grand plaisir de pouvoir nous être utile, et il l'eût certainement été, si la Providence n'en avait disposé autrement.

Après avoir quitté l'École Saint-François de Sales, où il avait fait de brillantes études classiques, Édouard Lucas était entré, pour un stage de deux ans, à l'Institut technique de Roubaix, école industrielle de grand renom, créée par l'abbé Vassart.

Il fit ensuite son service militaire, au 102e de ligne, à Chartres, comme officier de complément, après avoir été élève-officier au Havre.

Aux premiers jours de la mobilisation, le sous-lieutenant Lucas avait rejoint le dépôt de son régiment à Chartres. Il y pouvait attendre son tour de départ pour la ligne de feu. Sur son insistance, son colonel con-

Digitized by Google

sentit à l'envoyer au front l'un des premiers, lui confiant, écrivait-il aux siens, « un poste d'honneur ».

Blessé légèrement le 24 août, et retourné au feu après quelques jours de repos, il fut tué à Rambercourt (Meuse), le 7 septembre.

Il y avait en lui, autant du fait de ses études spéciales que par atavisme, l'étoffe d'un excellent industriel ; il possédait l'esprit de décision et la volonté énergique de son père. Nous nous étions réjouis de le voir disposé à reprendre, à Évreux même, les traditions paternelles ; c'est une grande perte pour notre ville que sa mort en pleine jeunesse.

A sa digne mère, si bonne pour les ouvriers au milieu desquels Édouard Lucas était appelé à vivre, à son oncle vénéré, Mgr Lucas, archiprêtre de la cathédrale, qu'il nous soit permis d'exprimer nos plus respectueuses et bien attristées condoléances.

Une autre perte qui nous fut particulièrement sensible, ce fut celle du sergent Pierre Néel, industriel à Bernay et sous-secrétaire de notre section d'arrondissement. Sergent au 228e d'infanterie, Pierre Néel était parti d'Évreux dans les derniers jours du mois d'octobre. Il venait d'arriver au front, lorsqu'il fut tué le 4 novembre, dans les tranchées de Cormicy, près de Berry-au-Bac, à l'âge de trente ans.

Après avoir passé par l'école Bossuet et le lycée Corneille, à Rouen, Pierre Néel avait été un brillant élève de l'École supérieure de Commerce, d'où il était sorti avec le n° 1.

Il y a quelques années, il avait acheté deux grandes briqueteries à Bernay et à Bouffey, et il les exploita d'abord avec un associé, puis seul. Il avait amélioré les

Digitized by Google

procédés de fabrication, grâce aux voyages qu'il avait entrepris à l'étranger pour s'enquérir des machines les plus modernes. Il occupait quatre-vingts ouvriers.

A Bernay, Pierre Néel s'était vivement intéressé aux travaux de la Société libre de l'Eure, dont son grand-père, M. le sénateur Monnier, avait été le Président. Il avait eu l'occasion de faire des rapports étudiés sur les questions agricoles et littéraires, et ses confrères lui avaient confié les fonctions de sous-secrétaire de la section locale. Après la mort de M. Lerenard-Lavallée, tous les regards s'étaient tournés vers M. Néel comme vers le successeur désigné de celui qui avait été l'âme de la section. La période du deuil n'était pas encore achevée que la guerre éclatait et Pierre Néel rejoignait son corps à Évreux.

Personnellement nous l'y avions reçu comme un camarade, et le jour de son départ pour le front nous l'accompagnions à la gare, avec la jeune et charmante femme qu'il avait épousée, il y a deux ans, à Pithiviers. Elle ne devait plus recevoir de lui qu'une lettre, écrite dès l'arrivée sur la ligne de feu. Nous adressons à M^me^ P. Néel, mère d'un jeune enfant de quelques mois, et à M. le sénateur Monnier, l'hommage ému de nos douloureuses sympathies.

Je m'en voudrais, Messieurs, de ne pas saluer ici la mémoire d'un autre héros qui, à la vérité, ne faisait pas partie de notre Société, mais qui était le fils de notre dévoué confrère, M. Alphonse Hubert, directeur de la Coopérative agricole, et qui, à ce titre, ne saurait nous être étranger. Le lieutenant Paul Hubert est tombé glorieusement le 15 août, à la bataille de Dinant, en Belgique.

Digitized by Google

Ce jeune officier était né à Eu (Seine-Inférieure), le 13 juin 1882. Il avait fait toutes ses études au lycée d'Évreux. Après avoir obtenu son baccalauréat, il alla suivre au lycée de Rouen le cours préparatoire à l'École de Saint-Cyr.

Entré à l'École spéciale militaire en 1903, il fut, à sa sortie, nommé sous-lieutenant au 33e régiment d'infanterie, à Douai. En 1905, il était promu au grade de lieutenant, et en 1911, il fut envoyé avec son bataillon à Arras, où il était encore au moment de l'entrée en campagne. Il fut alors affecté à la direction des mitrailleuses de sa compagnie et fit de la bonne besogne avant de mourir.

Sa mort héroïque est une perte irréparable pour sa famille, mais c'est la plus belle fin qu'un officier puisse souhaiter, et son père, qui porte sur sa poitrine d'ancien soldat l'étoile de l'honneur, peut être fier d'un tel fils.

La mort, hélas, ne travaille pas que sur le champ de bataille, et l'année 1914 nous a ravi des confrères éminents et précieux à la Société.

Le 17 mai, nous apprenions la mort de M. Jules Lerenard-Lavallée, juge doyen au tribunal civil de Bernay, ancien Président de la Société, secrétaire *perpétuel*, on peut le dire, de la section de Bernay.

Vous entendrez, Messieurs, tout à l'heure, sur ce regretté collègue, la notice qu'a écrite avec son cœur autant qu'avec sa plume M. le chanoine Porée, dont M. Lerenard-Lavallée était l'ami de toujours.

Sur sa tombe, en l'absence de notre Président, M. le duc de Broglie et votre secrétaire perpétuel ont redit les mérites éclatants du défunt et vous retrouverez dans

Digitized by Google

notre Recueil les discours d'adieu qu'ils ont prononcés au nom de la Société libre de l'Eure.

M. Lerenard-Lavallée a laissé 20.000 francs à la section de Bernay, et la plus grande part de sa fortune aux œuvres de bienfaisance.

Le 20 juin 1914, décédait à Evreux M. Ludovic-Frédéric Legras, ancien sous-chef de Division à la Préfecture de l'Eure. Il avait quatre-vingt-douze ans.

M. Legras était entré à la Préfecture de l'Eure sous l'administration impériale, et lorsque la couleur du régime avait changé, il était rentré dignement sous sa tente, arborant fièrement des opinions dont la sincérité n'était pas contestable, puisqu'il y resta fidèle jusqu'à son dernier soupir.

C'était un confrère aimable et d'une exquise politesse, dont la perte nous a été très sensible.

Le 4 juillet, nous apprenions la mort de M. Charles-Nicolas Delouye, propriétaire, décédé à Évreux, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Né à Chavigny-Bailleul le 19 décembre 1832, après avoir fait ses études au lycée d'Évreux, alors collège, M. Delouye entra à l'École normale de notre ville pour se consacrer à l'enseignement. Nommé instituteur public à Chaise-Dieu-du-Theil, en 1851, il y resta vingt-huit ans, refusant tout avancement qui lui était proposé pour ne pas briser les liens d'affection qu'il avait su s'y créer avec la population et ses élèves. A l'âge de la retraite, en 1880, il accepta les fonctions de secrétaire particulier et d'intendant de M. le vicomte de Caudecoste, propriétaire à Notre-Dame-d'Aspres (Orne), où il continua, pendant une nouvelle période de vingt-huit ans, une vie toute de dévouement aux intérêts qui lui étaient confiés.

Digitized by Google

En 1908, il venait habiter à Évreux pour y jouir d'un repos bien mérité, s'occupant jusqu'à sa mort d'aumônes et de bonnes œuvres. Nous adressons à son fils, qui veut bien nous rester fidèle, l'expression de notre sympathie.

Le 22 juillet, la section de Bernay était éprouvée à nouveau par la mort de M. Pierre-Ernest Bertin, agriculteur, ancien conseiller d'arrondissement, ancien maire de Plessis-Sainte-Opportune et du Tilleul-Lambert. Il était âgé de soixante-douze ans. M. Bertin avait été, en 1913, le lauréat de la Société des Agriculteurs de France qui, à l'occasion du Concours central agricole, avait décerné un objet d'art et un diplôme d'honneur au représentant dans l'Eure d'une ancienne famille de cultivateurs, renommée pour ses longs services et ses succès culturaux. J'avais, à cette occasion, résumé, dans un rapport présenté à la Société des Agriculteurs de France et reproduit dans notre Recueil de l'année dernière, la longue carrière de M. Pierre Bertin. Le souvenir de cet excellent agriculteur et des services qu'il a rendus est encore présent à vos mémoires.

Quelques jours après, c'est à Évreux, le 27 juillet, que la mort impitoyable frappait M. Amédée Vion, ancien négociant, dans sa soixante-quatorzième année.

Pas un Ébroïcien n'a oublié la personnalité si aimable et si courtoise de M. Vion, qui tint longtemps dans notre commerce local une place prépondérante. C'était un homme sympathique et expérimenté, auquel les honneurs seraient tout naturellement allés s'il les avait tant soit peu recherchés, mais c'était surtout un homme modeste, qui préférait à la vie publique la vie de famille et les heureux loisirs qu'une carrière toute de travail et d'efforts lui avait assurés. C'était un sage, dont la

Digitized by Google

sagesse cependant n'excluait pas le dévouement et la charité pour les malheureux. Nous adressons à sa famille l'expression de nos douloureux regrets.

L'année 1914, si dure aux pauvres gens, leur ménageait une perte irréparable dans la personne de M^lle^ la baronne de la Roncière-Le Noury qui décédait à Évreux le 1^er^ décembre. Fille de l'illustre amiral de la Roncière qui fut conseiller général et sénateur de l'Eure, et président de notre Société en 1862 et en 1870, M^lle^ de la Roncière-Le Noury avait, depuis la mort de sa mère, née de Ris, fixé sa résidence partie à Évreux, partie au château de Cracouville, continuant à être entourée partout de la profonde sympathie et de la vénération de tous nos concitoyens. Mais ceux qui ressentiront le plus vivement sa perte, ce sont les déshérités de ce monde, envers qui s'exerçait constamment son inépuisable charité. Il n'est pas une œuvre de bienfaisance à laquelle elle n'ait apporté son concours et son dévouement maternel; la famille de ses enfants par le cœur était grande.

On le vit bien à ses obsèques où, bien qu'il n'ait pas été envoyé de lettres d'invitation, se pressait une foule où toutes les classes de la société se trouvaient confondues. Les enfants des écoles et des orphelinats voisinaient avec les nombreux soldats blessés qui étaient venus représenter l'ambulance de la Miséricorde, car on sait que cette maison était l'objet de la préférence toute particulière de la généreuse bienfaitrice. Qui songerait à s'étonner que la fille de l'amiral qui, en 1871, participait glorieusement à la défense de Paris avec ses marins, ait voulu panser les plaies des soldats de 1914, de ceux qui seront les vengeurs des victimes de l'autre guerre ? Le nom de la Roncière-Le Noury ne pouvait mentir.

Digitized by Google

Enfin, Messieurs, le 8 janvier 1915, un nouveau confrère nous était enlevé dans la personne de M. Alfred Pillard-Soulain, ancien conseiller général du canton de Breteuil, décédé à l'âge de soixante-et-onze ans, à Breteuil-sur-Iton.

M. Pillard-Soulain avait longtemps dirigé à Breteuil une importante usine de céramiques, et il dirigeait encore, au moment de sa mort, les usines à gaz de Conches et de Breteuil. Le canton de Breteuil l'avait envoyé siéger successivement au conseil d'arrondissement et au conseil général, où sa grande compétence en affaires l'avait fait vivement apprécier de ses collègues.

En 1902, M. Pillard-Soulain avait été désigné comme candidat aux élections législatives contre le député sortant, M. Modeste Leroy. Il échoua, mais avec un nombre de voix des plus honorable. M. Pillard-Soulain laissera dans la ville de Breteuil et dans tout l'arrondissement d'Évreux le souvenir d'un homme affable et bienveillant dont l'infatigable activité et l'esprit d'entreprise procurèrent longtemps du travail à toute la population ouvrière de la région de Breteuil.

Que son fils, notre confrère et ami, M. Émile Pillard, trouve ici l'expression affectueuse de nos regrets et de nos sympathies.

J'ai parcouru, Messieurs, l'étape la plus douloureuse, la liste toujours trop longue de nos deuils. De quoi demain sera-t-il fait? Quelles seront, pour nous, les répercussions de la guerre? Je ne crois pas, Messieurs, qu'il soit indifférent que des sociétés comme la nôtre meurent ou ne meurent pas?

Nous avons vu depuis six mois les scandaleux effets de la « Kultur » allemande. Ne devons-nous pas assurer,

Digitized by Google

pour notre faible part et dans notre rayon d'action, l'avenir de la culture française ? La préoccupation que nous avons des choses de notre petite patrie, bien loin de nous faire oublier la défense de la grande, nous rend ses destinées plus chères.

Envoyons, Messieurs, un adieu fraternel à nos morts, à ceux qui, comme Édouard Lucas, Pierre Néel et Paul Hubert, sont tombés pour la France !

Faisons des vœux pour le rétablissement prompt et complet de nos chers blessés, comme le lieutenant Breugnot, qui vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, l'adjudant Lauvray et l'adjudant Maurice Durand.

Soyons pitoyables au sort de tous les blessés qui touchent de près à nos amis et que nous voulons considérer comme nôtres, comme le capitaine Saint-Girons et le lieutenant Brail, également décorés de la Légion d'honneur.

Tressons de légitimes couronnes à ceux de nos membres qui, comme le sous-lieutenant Verrier, ont été promus sur le champ de bataille et cités à l'ordre du jour !

Et puisque c'est à l'un de nos confrères, M. le marquis d'Albuféra, qu'est échu l'honneur, non exempt de responsabilités, de piloter l'automobile du général Joffre et avec lui la fortune de la France, réjouissons-nous, comme d'un heureux présage, de ce choix qui rappelle au général en chef les glorieux souvenirs de l'Épopée.

A tous nous sommes reconnaissants de leur gloire, qui rejaillit un peu sur nous, et nous leur devrons d'avoir, une fois encore, échappé à la Barbarie !

Digitized by Google

NOTICE

SUR M. J.-J.-E. LERENARD-LAVALLÉE

JUGE AU TRIBUNAL CIVIL DE BERNAY,
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE (SECTION DE BERNAY),
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE

PAR M. LE CHANOINE PORÉE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Si grand que soit notre désir d'honorer nos morts, nous ne pouvons pas nous dissimuler que nos hommages restent faibles à côté des sentiments profonds qu'inspire la perte d'un homme comme M. Lerenard-Lavallée, qui fut, durant sa longue carrière de magistrat, entouré du respect, de l'estime affectueuse non seulement de ses collègues et de ses amis, mais de tous ses concitoyens. C'est qu'en l'approchant, on sentait le contact d'un caractère loyal et droit, d'une âme aux convictions inébranlables, d'un cœur noble et généreux. Comment oublier la gravité de sa parole, la vivacité de son esprit, la cordialité souriante de son accueil, cette physionomie expressive et énergique en qui transparaissait l'âme même et le fond de sa vie intérieure, tant M. Lerenard-Lavallée demeurait toujours semblable à lui-même. De là, comme on l'a justement remarqué, cette « superbe unité » qui caractérise si nettement la

Digitized by Google

personnalité, comme la vie longue et si bien remplie de notre éminent compatriote.

Jules-Joseph-Érasme Lerenard-Lavallée, dont les parents appartenaient à deux vieilles familles du pays, est né à Bernay, rue Alexandre, n° 10, le 4 août 1844. Il fit ses humanités au collège de sa ville natale. Il me souvient encore de ce jeune homme de taille élancée, distingué déjà, qui, chaque année, remportait presque tous les prix de sa classe. C'était un élève studieux, dont le succès couronnait fidèlement le labeur ; on nous le donnait comme modèle.

Après avoir obtenu son diplôme de bachelier, M. Lerenard-Lavallée se fit inscrire à la Faculté de Droit de Caen, où il passa brillamment ses examens. Il fut reçu docteur en droit, et prit pour sujet de sa thèse : *De la vente et cession des créances.*

Il était trop attaché à sa ville natale pour ne pas revenir s'y fixer. Après y avoir fait son stage d'avocat, il entra dans la magistrature, d'abord comme juge suppléant, le 18 juin 1871, pour devenir juge titulaire, le 2 avril 1874. Il ne devait plus quitter Bernay.

Ce que fut la carrière du magistrat, M. le Président de la Broise l'a dit excellemment au jour des obsèques, dans un discours qui demeurera comme le portrait achevé de son vénéré collègue. L'élévation de son esprit, la dignité de sa vie, sa droiture naturelle, son impartialité scrupuleuse, l'intégrité et l'indépendance de son caractère : aucun trait n'est omis. C'est bien là l'homme, le magistrat, l'ami que nous avons connu, et sa physionomie est burinée de main de maître.

Le juge apportait à l'accomplissement de ses devoirs le dévouement le plus absolu. « Pour lui, il n'existait

Digitized by Google

point de petite affaire; les intérêts les plus minimes étaient l'objet de la même sollicitude que les plus importants. Toutes ses tâches, sans exception, il les remplissait avec le même soin minutieux, avec le même souci du devoir. Au consciencieux examen de chaque litige, il apportait les ressources d'un jugement sûr, d'une claire intelligence et d'une connaissance approfondie du droit. Au Tribunal, il exerçait une sorte d'autorité morale; nous aimions à le consulter, et nous nous sentions plus forts lorsqu'il nous approuvait. Plus que d'autres, nous avons pu apprécier la délicatesse de ses sentiments, la sûreté de son commerce, sa fidélité à ses amis. Nous l'aimions pour sa bienveillance et son affabilité qui ne se sont jamais démenties [1]. »

L'étonnante activité de M. Lerenard-Lavallée ne se contentait pas de l'exact accomplissement de ses devoirs de magistrat. Elle devait bientôt trouver une carrière nouvelle, conforme à ses goûts, dans les fonctions de secrétaire de la Section de la Société libre d'Agriculture de l'Eure pour l'arrondissement de Bernay, qui venait d'être rétablie, en 1864, par M. le prince Albert de Broglie, de l'Académie française [2]. Il y était entré dès le

[1] Discours de M. le Président de la Broise.

[2] La formation d'une Section de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure dans l'arrondissement de Bernay remonte au 18 mars 1837. M. Auguste Le Prévost fut nommé président; mais, retenu le plus souvent à Paris par ses fonctions de député et ses travaux de membre de l'Institut, il pria ses collègues de reporter leurs voix sur le Sous-préfet de Bernay, M. Niel. Depuis, les Sous-préfets furent toujours élus présidents de la Section. Les fonctions de secrétaire furent remplies par le docteur Adol Bardet, qui les conserva jusqu'au 26 mars 1855, époque où la Section cessa ses séances. Elle fut réorganisée sous la présidence de M. Guindey, président de la Section départementale d'Agriculture, assisté de M. Emile Colombel, secrétaire perpétuel, le 28 février 1864. M. le prince Albert de Broglie fut élu président, et M. Frédéric Malbranche, secrétaire.

Digitized by Google

10 janvier 1869; le 25 mai 1872, il succédait à M. Frédéric Malbranche en qualité de secrétaire de la Section. Il s'acquitta de sa nouvelle charge avec le dévouement et la conscience qu'il apportait à l'accomplissement de toutes les tâches qu'il assumait, et lui consacra désormais tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions de magistrature.

Quatre ou cinq fois par an, la Section tenait une séance publique où étaient traitées les questions d'actualité intéressant l'agriculture, la pomologie, l'élevage, l'économie et la législation agricoles. M. Lerenard-Lavallée élaborait soigneusement son programme, en variait les sujets, ou même les reprenait à l'occasion, afin qu'ils fussent plus largement et plus utilement discutés; il appelait l'attention sur tout ce qui pouvait aider le cultivateur dans sa tâche souvent dure, et sujette à tant de mécomptes. Parfois, il invitait des conférenciers étrangers au département, pour donner des avis plus autorisés, faire connaître des méthodes ou des procédés nouveaux, et en piquant ainsi la curiosité des auditeurs, les amener en plus grand nombre aux séances. Il prit à tâche de donner plus d'importance et de publicité aux concours liniers, en vue de développer cette culture, si intense autrefois, et depuis un peu abandonnée dans le Lieuvin, à cause de l'importation des lins étrangers. En 1890, M. Lerenard-Lavallée se mit en rapport avec le Comité linier du Nord de la France, et il obtint chaque année l'allocation de médailles et de primes élevées dont bénéficiaient les cultivateurs de l'arrondissement de Bernay, et ceux des arrondissements voisins.

On peut dire que le secrétaire s'était comme identifié

Digitized by Google

avec la Section de Bernay ; il l'aimait, il recherchait tout ce qui pouvait la grandir, étendre son activité et rehausser son prestige. A M. Lerenard-Lavallée revient une grande part de l'éloge que, dans son discours prononcé à Évreux le 16 avril 1913, M. Louis Passy faisait de la Section de Bernay, « qui grâce à des personnalités résolues, a tenu un rang distingué à côté de la société-mère d'Évreux, et au milieu des péripéties politiques, n'a jamais failli à sa mission patriotique. » Le zélé secrétaire l'avait marquée de sa vigoureuse empreinte ; elle apparaissait dans l'activité des travaux dont il était le promoteur, comme aussi dans la rédaction des procès-verbaux, où, dans l'analyse aussi exacte que développée des communications agricoles et historiques, des discussions courtoises et des propositions auxquelles elles avaient donné lieu, on retrouvait comme un tableau complet et fidèle de la séance précédente.

Tous les deux ans, la Société ouvrait un important concours agricole dans l'une des villes ou localités importantes de l'arrondissement. M. Lerenard-Lavallée les préparait longuement ; il correspondait pendant des mois avec les agriculteurs, les éleveurs, les industriels; il recherchait les compétences pour composer les jurys; puis avec des collaborateurs habiles et zélés, notamment son vieil ami, M. Cauchepin, dont le dévouement infatigable ne lui fit jamais défaut, il organisait ces fêtes agricoles qui étaient vraiment splendides; les foules affluaient, et l'on parlait au loin des concours de l'arrondissement de Bernay.

Lors du concours de Broglie, septembre 1895, un diplôme d'honneur fut accordé par la Société libre d'Agriculture pour l'arrondissement de Bernay à son secré-

Digitized by Google

taire, en témoignage du zèle et du dévouement avec lesquels il avait préparé les travaux de la Section depuis 1872; et la délégation de la Société des Agriculteurs de France, en communauté d'idées avec le président et les membres de la Section, lui décerna la médaille d'or des Agriculteurs de France, pour les services qu'il avait rendus à l'agriculture depuis plus de vingt années.

En 1911, la Société libre d'Agriculture de l'Eure appela M. Lerenard-Lavallée à la présidence générale. Cette nomination fut pour lui une grande joie, et le *Recueil des Travaux de la Société* a conservé le texte des discours qu'il a prononcés à Évreux, à Louviers, lors du concours départemental, et à Verneuil, sur l'évêque missionnaire Louis Néez, dont il possédait le portrait, et en l'honneur duquel la Société inaugura, le 25 août 1912, une inscription commémorative dans l'église de la Madeleine.

« A l'expiration de son mandat, il voulut bien accepter le titre de président honoraire de la Section de Bernay et tint néanmoins à conserver ses fonctions laborieuses de secrétaire [1]. »

En 1883, l'Association normande avait décerné à M. Lerenard-Lavallée une médaille d'honneur pour la part remarquable qu'il avait prise aux travaux d'histoire dans l'arrondissement de Bernay. On peut dire, en effet, que c'est grâce à ses heureuses initiatives que les études ayant pour objet notre histoire régionale ont pris un durable essor dans la Section de Bernay. A chaque séance trimestrielle, le secrétaire n'omettait jamais de porter à son ordre du jour quelque communication his-

[1] Discours de M. le duc de Broglie.

Digitized by Google

torique ou archéologique intéressant l'arrondissement. On n'a pas oublié les savantes études de MM. le duc de Broglie, Malbranche, Join-Lambert, le Premier Président Boivin-Champeaux, Louis Passy, H. Omont, le P. Camille de la Croix, Émile Picot, Régnier, l'abbé Guéry et autres, qui furent lues aux séances de la Section.

C'est également à M. Lerenard-Lavallée que revient l'honneur d'avoir suggéré à la Section l'idée de glorifier la mémoire des poètes, des savants, des artistes que notre région a vu naître : les trouvères Alexandre de Bernay et Luc de la Barre, les poètes Gace de la Bigne et Le Blond de Branville, l'historien Gabriel Du Moulin, le bénédictin René Massuet, les érudits frères Boivin, le graveur Michel Odieuvre, les abbés Le Gallois et Réguis, le physicien Augustin Fresnel, le peintre Léonor Mérimée, le chimiste Jean-Baptiste Bréant, le marin Liberge de Granchain, l'historien Auguste Le Prévost, et enfin l'oculiste Jacques Daviel, dont la statue se dresse sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Bernay et le buste à La Barre, sa ville natale. Un comité international, constitué à Paris sous la présidence du professeur Panas, prit sous son haut patronage et agrandit singulièrement le projet primitif, plus modeste, élaboré par la Section de Bernay ; mais il est de toute justice de rappeler que la pensée initiale d'un buste de Daviel appartient à M. Lerenard-Lavallée, qu'il fit les premières démarches et assura le succès de l'entreprise.

C'est donc à juste raison que M. Albert Doucerain a pu dire que « pendant plus de quarante années, M. Lerenard-Lavallée fut, pour la Section de Bernay, un secrétaire modèle, actif, dévoué, payant de sa personne

Digitized by Google

et de ses deniers, aimant le groupement auquel il communiquait la vie, et devenant ainsi, à proprement parler, l'âme de la Société bernayenne [1]. »

M. Lerenard-Lavallée trouvait une véritable jouissance à revivre lui-même et à faire revivre autour de lui le passé de son pays natal, à classer ses anciens papiers de famille, à collectionner des autographes, — entre autres, une curieuse correspondance de Dupont de l'Eure — à former des dossiers de documents manuscrits et imprimés relatifs aux hommes célèbres du département de l'Eure, ou à des points intéressants de l'histoire locale. Il était particulièrement documenté sur l'oculiste Jacques Daviel, et sur un poète bernayen, Mutel de Boucheville, né le 25 mars 1730, qui, après avoir été conseiller à la Cour des Comptes de Rouen avant la Révolution, devint maire de Bernay sous l'Empire. Mutel de Boucheville avait fait construire et avait habité la maison qui devait devenir la demeure même de M. Lerenard-Lavallée.

Il aimait encore à *bibeloter*, à recueillir çà et là les épaves du vieil art normand, et il était ainsi parvenu à réunir une collection fort intéressante dans ce joli manoir de la Croix-Coquet qu'il avait aménagé avec un goût parfait. Portraits de famille, tableaux, gravures, faïences, épis de faîtage en terre vernissée ou en plomb découpé, statues, bustes en marbre, tout cela était distribué dans ses appartements avec un sentiment très artistique. Cette passion de collectionner était la seule distraction qu'il se permît au milieu de ses occupations nombreuses et absorbantes.

[1] Discours de M. Albert Doucerain.

Digitized by Google

Le rang élevé que tenait M. Lerenard-Lavallée dans la société bernayenne, l'influence qu'il exerçait autour de lui, ses opinions bien connues le désignaient pour être l'un des promoteurs des œuvres d'éducation chrétienne de l'enfance qui furent fondées vers 1897. Il fit partie, avec le Premier Président Boivin-Champeaux, du comité des Écoles libres, ouvertes après la suppression des établissements tenus par les Frères et les Sœurs. Vers la même époque, il devint président du Conseil de Fabrique de Sainte-Croix.

Dans un autre ordre d'idées, étroitement lié, celui-là, à ses fonctions judiciaires, il fonda, avec le concours de M. d'Hubert, sous-préfet de Bernay, une société de Patronage des libérés, afin de ne point laisser exposés aux tentations de la misère et de l'oisiveté les condamnés ayant purgé leur peine. « Pour créer l'œuvre la plus utile, a dit M. le Président de la Broise, on sait à quelles difficultés on se heurte, que d'inerties il faut vaincre. Le zèle de notre collègue eut raison de tous ces obstacles, et la société de Patronage de Bernay put, grâce à lui, prospérer et faire quelque bien. » Au mois de janvier 1914, M. Lerenard-Lavallée en avait été nommé président.

Par sa haute intelligence, et par ses éminentes qualités professionnelles, M. Lerenard-Lavallée semblait destiné à un avancement de carrière auquel chacun eût applaudi car il en était digne. Son amour profond pour Bernay, les amitiés précieuses et durables qu'il avait su s'y faire, son attachement pour son logis qu'il avait aménagé et embelli avec tant de soin, l'empêchèrent de quitter sa ville natale.

Prochainement atteint par la limite d'âge, — il était,

Digitized by Google

si nous ne nous trompons pas, le sous-doyen des juges de France, — il devait prendre sa retraite au mois de juillet 1914. Depuis une année ou deux, sa santé, si longtemps robuste, paraissait fléchir. Un mal implacable, qui le minait, éclata brusquement. Une grave opération fut décidée, et acceptée par le malade avec un sang-froid et un courage extraordinaires. Elle eut lieu à Rouen. On voulait croire que le mal était conjuré, du moins pour quelque temps ; mais malgré la sollicitude la plus tendre et la plus chère qui veillait à son chevet, malgré les soins les plus éclairés et les plus dévoués qui lui furent prodigués, le mal achevait son œuvre et la mort approchait. M. Lerenard-Lavallée la vit venir avec une résignation tranquille, soutenu, réconforté par les convictions religieuses qui avaient été celles de toute sa vie. Il reçut, dans les sentiments d'une vive piété, les derniers sacrements et les consolations suprêmes de la religion, et il rendit doucement son âme à Dieu. C'était le dimanche 17 mai 1914.

Toujours secourable aux pauvres, s'intéressant généreusement à ceux qui souffrent, à ceux que le monde délaisse trop souvent, M. Lerenard-Lavallée a voulu étendre au delà de la mort les sollicitudes qui l'animaient durant sa vie, et perpétuer la très large part qu'il prenait aux œuvres de bienfaisance, aussi bien qu'aux œuvres catholiques qui lui étaient chères. Les clauses de son testament ont révélé, une fois de plus, la noblesse de ses sentiments et toute la bonté de son cœur.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DES OBSÈQUES

Les obsèques de M. Lerenard-Lavallée ont eu lieu à Bernay, le vendredi 22 mai, au milieu d'une assistance considérable. Non seulement la population de Bernay s'était unanimement associée à cette démonstration d'estime et de regrets, mais les amis étaient venus en grand nombre de Rouen, d'Évreux et du département tout entier.

Le cortège était composé des enfants des écoles libres, d'une délégation de la société de gymnastique « la Bayard », des orphelines des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, des pensionnaires de l'hospice. Puis venaient le clergé de la paroisse, les élèves du Grand Séminaire, M. l'abbé Morainville, aumônier de l'hospice, M. l'abbé Baboin, curé de Mélicourt, M. l'abbé Sablé, curé de Saint-Aubin-du-Thenney, M. l'abbé Touffet, curé de Notre-Dame de la Couture, MM. les Professeurs du Grand Séminaire, M. l'abbé Guéry, aumônier du Lycée d'Évreux, MM. les chanoines Lecoq, aumônier de la Miséricorde, Marguerin, curé de Saint-Germain-la-Campagne, Meugnier, doyen de Broglie, Porée, curé de Bournainville, Monsillon, archiprêtre, Jullien, supérieur du Grand Séminaire, vicaire général honoraire, qui représentait Mgr Déchelette, Évêque d'Évreux, retenu au loin par les cérémonies de la Confirmation.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Porée, son ami et son dévoué collaborateur à la Sous-Section

Digitized by Google

des Arts et Belles-Lettres de la Société libre de l'Eure.

Le deuil était conduit par M. Henri Moisy, président honoraire du Tribunal civil de Caen ; M. Félix Cesselin, conseiller d'arrondissement, et son fils ; M. Paul Letailleur, maire d'Harcourt, et son fils.

Les cordons du poêle ont été tenus de la maison à l'église par M. de la Broise, président du Tribunal civil, M. Dausse, procureur de la République, M. Penaud, sous-préfet de Bernay, M. le duc de Broglie, président de la Société libre d'Agriculture de l'Eure (section de Bernay), M. G. Durand, bâtonnier de l'ordre des avocats, M. Roullet, président de la Chambre des Avoués ; de l'église au cimetière, par M. Monnier, sénateur, ancien président de la Société libre de l'Eure, M. Doucerain, secrétaire perpétuel de la même Société, M. Cauchepin, M. Régnier, inspecteur divisionnaire de l'Association normande, M. E. Rousseau, membre du Conseil paroissial de Sainte-Croix, M. Sauvage, notaire, suppléant du juge de paix.

Dans le cortège, on remarquait MM. les membres du Tribunal civil, les Avocats, les Avoués, et les Huissiers en robe, MM. Gast et Thubeuf, anciens présidents, de Boury, député, vice-président de la Société libre d'Agriculture de l'Eure, Bagot, bâtonnier à Évreux, Maurice Durand, avocat à la Cour d'Appel de Rouen, Loquet, conseiller d'arrondissement, Conard, maire de la Neuville du-Bosc, Herbert, adjoint à Bernay, le capitaine Cerisier, le commandant du bureau de Recrutement, Jouvin, juge de paix à Bernay, Levillain-Desnoyers, juge de paix à Brionne, Besnier, délégué de l'Association normande, Jacques Bouchon, maire de Nassandres, Pierre Néel, de Bonnechose père, Victor Mignon, Coupey,

Digitized by Google

secrétaire honoraire du Syndicat agricole, Robert Cordier, Chevallier, Charles Abaye, Quesney, Dufay et Masselin, notaires, E. Guillemare, Pottier, ancien notaire, Goujard, greffier de paix, E. Rousseau, Raymond Cordier, secrétaire du Syndicat agricole; une délégation de la société de Secours mutuels et des Pompiers de Bernay, des gendarmes des différentes brigades de l'arrondissement, de nombreux maires des communes environnantes, des agriculteurs, etc.

La grand'messe fut célébrée par M. l'archiprêtre et les chants exécutés avec beaucoup de gravité et de piété par les élèves du Grand Séminaire. Après l'absoute, M. le chanoine Jullien, délégué de Mgr l'Évêque d'Évreux, conduisit le corps au cimetière.

Après les dernières prières, M. de la Broise, président du Tribunal civil, prit la parole.

DISCOURS DE M. DE LA BROISE

PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CIVIL

« Mesdames, Messieurs,

« En venant adresser, au nom des Membres du Tribunal, un adieu plein d'émotion et de tristesse à notre bon et vénéré collègue, M. Lerenard-Lavallée, je n'ai point le projet de retracer longuement une existence dont chacun de vous connaît la superbe unité. Cette vie n'est point de celles dont les étapes sont marquées par

Digitized by Google

des honneurs et des distinctions, mais elle fut si bien remplie qu'il n'est personne, à l'heure où l'on sent la vanité de certaines ambitions, qui ne souhaitât l'avoir vécue.

« M. Lerenard-Lavallée est né à Bernay, le 4 août 1844, et n'a point quitté sa ville natale. Il appartenait à une des familles les plus justement estimées de la région ; la fortune, qu'il tenait d'elle, lui permit de choisir une carrière dont les profits matériels ne font point l'attrait, mais où il est possible de rendre quelques services à la société. Après avoir été inscrit au barreau de Bernay, il fut nommé juge suppléant au Tribunal Civil le 18 juin 1871 et juge titulaire le 2 avril 1874. De ses fonctions, il s'était fait une très haute idée. Il pensait qu'il n'y a pour la société aucun intérêt aussi grand que l'équité et l'impartialité des jugements, que tous les droits naturels et civils de l'homme sont sous la garde des tribunaux et, pour cette raison, qu'il n'est point de ministère plus important que celui de juge. Conscient des devoirs qu'une telle conception impose, il apporta toujours à l'accomplissement de ses fonctions le dévouement le plus absolu. Nous qui l'avons vu à la tâche, nous n'oublierons pas avec quel scrupule il émettait ses avis. Pour lui, il n'existait point de petite affaire, les intérêts les plus minimes étaient l'objet de la même sollicitude que les plus importants. Toutes ses tâches sans exception : rapports, taxes, règlements d'ordres, il les remplissait avec le même soin minutieux, avec le même souci du devoir. Au consciencieux examen de chaque litige, il apportait les ressources d'un jugement très sûr, d'une claire intelligence et d'une connaissance approfondie du droit. Sa droiture naturelle, sa grande expé-

Digitized by Google

rience des affaires, ainsi que des hommes et des choses de son pays, lui faisaient trouver facilement la solution à la fois équitable et juridique des différends qu'il avait à juger. Profondément intègre et indépendant, il était impartial naturellement et sans effort.

« Lorsque, juge correctionnel, il avait prononcé avec fermeté les répressions nécessaires, il ne pensait pas que sa tâche de magistrat était terminée. Jamais, à ses yeux, le coupable n'était tombé si bas qu'il ne méritât aide et protection. Pour ne point le laisser sans appui, sans direction, exposé à toutes les tentations de la misère et de l'oisiveté, il avait fondé, il y a quelques années, avec le concours de M. le Sous-Préfet d'Hubert, cette société de patronage des libérés, dont il a toujours été l'âme, et dont il était depuis quelque temps le dévoué Président. Pour créer l'œuvre la plus utile, vous savez, Messieurs, à quelles difficultés on se heurte, que d'inerties il faut vaincre. Le zèle de notre collègue eut raison de tous ces obstacles, et la société de patronage de Bernay put, grâce à lui, prospérer et faire quelque bien.

« On a dit avec raison qu'il ne suffit pas que la justice et l'équité soient observées dans les jugements, mais qu'il faut encore que le sentiment s'en propage dans les cœurs, et qu'il est nécessaire que l'on croie à leur réalité. Je ne pense pas qu'une décision de M. Lavallée ait jamais pu être suspectée. Sa droiture commandait la confiance, la dignité de sa vie, qu'aucun soupçon n'a effleurée, exigeait le respect. Pourrait-on trouver, Messieurs, dans une vie plus intègre, un gage plus sûr de l'impartialité du magistrat? Ainsi la haute honorabilité de notre collègue venait ajouter à l'autorité des jugements auxquels il prenait part.

Digitized by Google

« Ses fonctions judiciaires, qu'il aimait passionnément, il a tenu à les remplir courageusement jusqu'au bout. Il y a quelques semaines, malgré les conseils les plus pressants, il avait essayé de reprendre sa place parmi nous, mais il avait trop présumé de ses forces, et il dut abandonner l'audience. Depuis, en dépit des affections et des dévouements dont il était entouré, nous avons eu la douleur de voir, jusqu'à l'heure fatale, sa maladie s'aggraver.

« Ceux qui l'ont approché savent avec quel courage et quelle sérénité il a accepté la douloureuse épreuve et que les ressources de sa vie morale lui ont permis de conserver jusqu'au bout cette aménité de caractère qui est comme la parure de l'homme de bien.

« Pendant quarante-trois ans, M. Lavallée a fourni le même labeur quotidien, remplissant sa tâche aux derniers jours de sa vie judiciaire avec le même entrain qu'au début. Pour ses bons et loyaux services pendant près d'un demi-siècle, il n'a recueilli d'autre récompense que la conscience du devoir accompli et l'estime dont il se savait entouré. Ne le plaignons pas ; son esprit délicat n'en souhaitait point de meilleure.

« Magistrat dans toute l'acception du mot, il l'était au Tribunal, il le restait en dehors de ses fonctions, et jusque dans son irréprochable tenue. Il a été de ceux qui honorent les fonctions qu'ils remplissent et il nous lègue l'exemple d'une vie sans défaillance, et d'une carrière toute consacrée à l'accomplissement du devoir.

« Cet excellent magistrat fut aussi un bon citoyen. Il n'est point, je crois, une œuvre utile dont M. Lavallée se soit désintéressé ; il n'est point une entreprise de bienfai-

Digitized by Google

sance qui n'ait été par avance assurée de son plus actif concours.

« Aux plus solides qualités du cœur, il joignait celles de l'intelligence. Esprit cultivé, épris d'art, il avait réuni dans sa demeure des collections d'un grand intérêt. Nous avons tous eu l'occasion d'apprécier sa distinction naturelle, sa courtoisie, son aménité. (Pour moi, je n'oublierai point la cordialité d'un accueil trop bienveillant). J'omettrais un des traits les plus saillants du caractère de M. Lavallée, si je ne rappelais son libéralisme. Cet homme aux convictions si sincères et si arrêtées, était profondément respectueux des idées des autres, et jamais une divergence d'opinions n'eût été susceptible d'influer sur ses jugements ou de refroidir son accueil.

« Sa disparition sera douloureusement ressentie. Elle est particulièrement cruelle pour ses collègues. Au Tribunal, il exerçait une sorte d'autorité morale ; nous aimions à le consulter, et nous nous sentions plus forts lorsqu'il nous approuvait. Plus que d'autres, nous avons pu apprécier la délicatesse de ses sentiments, la sûreté de son commerce, sa fidélité à ses amis. Nous l'aimions pour sa bienveillance et son affabilité, qui ne se sont jamais démenties.

« Aussi, en vous offrant, Madame, l'hommage de nos plus profondes et respectueuses condoléances, permettez-nous de vous dire que votre douleur est la nôtre. Le malheur qui vous frappe si rudement nous atteint aussi. L'immense perte que vous subissez crée chez nous un vide que nous ne cesserons de déplorer.

« Ce deuil, que vous ne quitterez point, nous le porterons bien longtemps dans nos cœurs. »

Digitized by Google

DISCOURS DE M. DURAND

BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS

« Il appartient au bâtonnier de dire au nom du barreau de Bernay, en présence de cette tombe encore ouverte, un dernier adieu, de rendre un dernier témoignagne d'estime et d'affection au magistrat, à l'homme de bien qui vient de nous être enlevé.

« Ses études classiques terminées, M. Lerenard-Lavallée se fit inscrire à la Faculté de droit de Caen, où il passa brillamment ses examens.

« Muni de son diplôme de licencié, il voulut revenir dans sa ville natale qu'il affectionnait tout particulièrement. A partir de ce moment-là, il ne quitta plus Bernay, où il va maintenant dormir son dernier sommeil.

« Après y avoir fait son stage d'avocat, M. Lerenard-Lavallée entra dans la magistrature d'abord comme juge suppléant le 18 juin 1871, pour devenir juge ensuite le 2 avril 1874.

« Par la dignité de sa vie, sa droiture, son impartialité, la loyauté de son caractère, son intégrité, sa courtoisie et par l'étendue de ses connaissances juridiques, il conquit rapidement l'estime de ses chefs, l'affection de ses collègues et la confiance des justiciables. Et tous ceux qui, par leur situation professionnelle, ont été constamment les témoins de sa longue carrière, ont pu apprécier son expérience consommée, et le soin qu'il apportait dans les affaires qu'il devait juger. Tant de qualités lui permettaient d'atteindre aux situations les

Digitized by Google

plus élevées, mais M. Lerenard-Lavallée n'écouta jamais que sa conscience et ne s'inclina que devant la loi dont il fut le scrupuleux observateur. Que de fois n'a-t-on pas entendu bien des personnes s'étonner avec juste raison de ce qu'il n'avait pas l'avancement dont il était digne; son indépendance en donnera peut-être le motif. Esclave du devoir, il aura voulu aller au Palais malgré les cruelles souffrances qu'il éprouvait, remplir jusqu'à la fin ses délicates fonctions.

« M. Lerenard-Lavallée fut un magistrat dans la vraie et belle acception du mot. S'il n'a pas eu ici-bas la récompense que méritait sa vie si bien remplie, nous ne doutons pas qu'il l'ait reçue maintenant. Cette pensée sera pour M^me^ Lerenard-Lavallée, que nous plaignons du fond du cœur, un adoucissement dans sa douleur, une consolation pour sa famille et pour ses amis dont l'affluence et l'émotion, dans cette triste cérémonie, parlent plus éloquemment que tous les discours à l'honneur de sa mémoire. »

DISCOURS DE M. ROULLET

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES AVOUÉS

« La compagnie des Avoués a tenu à s'associer aujourd'hui aux regrets que laisse la mort de M. Lavallée, comme elle s'associait de son vivant au respect dont il était universellement entouré.

« C'est que M. Lavallée, depuis quarante-trois ans qu'il appartenait à notre Tribunal, avait su, par sa droi-

Digitized by Google

ture, sa courtoisie et sa bonté, s'acquérir et l'affection et le respect de tous.

« Dans ce cadre, trop modeste pour ses mérites, de simple juge, il a montré que, lorsqu'il avait fait choix d'une carrière, il avait choisi celle même pour laquelle il était né. Il aimait passionnément sa profession, et, au cours de la longue maladie qu'il a supportée vaillamment, nous l'avons vu revenir à son cher tribunal pour y participer encore à la vie judiciaire à laquelle il était attaché.

« Au moment où il allait être atteint par l'inflexible limite d'âge, nous voyions tous percer en lui cette vague tristesse qui saisit tous ceux qui doivent brusquement abandonner une profession chère : qui sait si, à ses derniers instants, M. Lavallée ne considéra pas comme une suprême consolation de mourir avant cette retraite à laquelle son activité se serait si difficilement résignée ? Magistrat toute sa vie, il est mort Magistrat.

« D'autres diront quel était l'attachement de M. Lavallée pour l'arrondissement de Bernay et pour sa ville natale ; qu'il me soit permis de résumer sa vie et de dire de lui en ce dernier instant :

« C'était un homme de bien et qui aimait son pays. »

DISCOURS DE M. LE DUC DE BROGLIE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE (SECTION DE BERNAY)

« Je viens, au nom de la Section de Bernay de la Société libre d'Agriculture de l'Eure, apporter, au bord de

Digitized by Google

la tombe de notre vénéré secrétaire et ancien président, l'expression des douloureux regrets que nous laisse son irréparable perte, ainsi que le témoignage des souvenirs inoubliables que nous gardons au fond de nos cœurs.

« M. le Président du Tribunal vous a parlé de la carrière du magistrat, il a retracé la vie toute de devoir et de droiture de M. Lerenard-Lavallée. Le portrait qu'il a tracé de l'homme public et de l'homme privé est si achevé qu'il ne reste aucun trait à y ajouter.

« A côté cependant de cette carrière si bien remplie, M. Lerenard-Lavallée avait voulu employer au bien général jusqu'à ses moments de loisir; comment aurait-il mieux pu y parvenir qu'en se dévouant à la prospérité de cette agriculture normande qui fait l'honneur et la richesse de notre province.

« Membre de la Société d'Agriculture depuis 1869, il en était depuis quarante-deux ans le secrétaire si actif et si compétent que toute la vie de la Section de Bernay se concentrait en lui. Je ne puis énumérer tous les concours agricoles, toutes les réunions et les cérémonies qu'il contribua à organiser et à mener à bien durant cette longue période. Il y a près de vingt ans que ses services éminents furent reconnus et récompensés par le diplôme d'honneur et la médaille d'or que la Société des Agriculteurs de France tint à lui décerner; puis, il y a trois ans, le bureau central de la Société d'Agriculture de l'Eure l'appela à sa présidence. A l'expiration de son mandat, il voulut bien accepter le titre de président d'honneur de notre Section de Bernay et tint à conserver jusqu'à ses derniers jours les fonctions laborieuses de secrétaire.

« Le vide qu'il laisse après lui permet de mesurer com-

Digitized by Google

bien son concours était actif et précieux. Qu'il trouve ici l'expression de la reconnaissance des agriculteurs de la région.

« Les nobles caractères sont toujours certains de rencontrer l'estime et le regret de chacun ; saluons la mémoire d'un homme qui voulut en chaque occasion faire passer l'unité de sa vie avant la satisfaction de ses ambitions les plus légitimes.

« Je m'incline devant la douleur de Mme Lerenard-Lavallée, douleur inexprimable, que seules peuvent atténuer les espérances chrétiennes, et je la prie d'agréer, ainsi que les membres de la famille du défunt, l'hommage bien tristement ému de nos plus profondes condoléances. »

DISCOURS DE M. ALBERT DOUCERAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE

« Messieurs,

« Je viens, au nom du Bureau départemental de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, et en l'absence du Président général empêché, apporter à notre ami, M. Lerenard-Lavallée, le dernier et pieux hommage de la Société tout entière.

« Après M. Léon Petit, mon regretté prédécesseur au Secrétariat perpétuel, après M. Camille Fouquet, qui fut président de la Section de Bernay, après M. Louis Passy, président de la Section des Andelys, voici que

Digitized by Google

disparaît à son tour M. Lerenard-Lavallée, un de nos vétérans les plus dévoués, qui consacrait à notre chère Société tous les loisirs que pouvait lui laisser sa carrière de magistrat.

« Cette triste succession de deuils serait de nature à nous effrayer pour les destinées de la Société libre de l'Eure, si nous ne savions que notre Société — plus que centenaire — a toujours puisé dans le culte de ses traditions en même temps que dans l'amour du progrès, le renouveau qui lui permet de vivre et de consacrer aux intérêts généraux du pays des dévouements désintéressés, non encore éteints, heureusement, dans notre patrie normande.

« Je n'ai pas qualité, Messieurs, pour retracer ici la carrière du magistrat, qu'une voix plus autorisée vous a rappelée tout à l'heure. Tous, nous nous souviendrons pe la haute figure du juge-doyen du Tribunal de Bernay, empreinte de distinction, de finesse et de bonté.

« Il a siégé pendant quarante-trois ans au Tribunal de sa ville, entouré du respect de tous les justiciables, qui connaissaient sa culture juridique et qui savaient avec quelle belle conscience il s'acquittait de ses fonctions, estimées entre toutes.

« Il aurait pu briguer un avancement auquel tout le monde aurait applaudi, mais son profond amour pour Bernay, pour les amis qu'il avait su s'y faire, pour son élégant manoir de la Croix-Coquet, qu'il avait meublé de tant de collections précieuses, l'empêchèrent de quitter sa ville natale, qui fut ainsi témoin de sa longue carrière parcourue dans le même sillon.

« La Société libre de l'Eure a tout lieu de s'en féliciter, car elle y a gagné de posséder depuis plus de qua-

Digitized by Google

rante ans, pour sa Section de Bernay, un secrétaire modèle, actif, dévoué, payant de sa personne et de ses deniers, aimant le groupement auquel il communiquait la vie et devenant ainsi, à proprement parler, l'âme de la Société Bernayenne.

« Nous l'avons tous vu, dans les admirables concours agricoles que la Section de Bernay organisait tous les deux ans dans votre arrondissement, et l'année dernière encore, à Menneval, entouré de collaborateurs dévoués, s'intéressant à tout et à tous, ne laissant à personne le soin de lire le palmarès, et n'étant jamais plus heureux que lorsqu'il pouvait récompenser de ses mains quelque vieux serviteur ou embrasser quelque vieille servante, dont l'exemple mérite tant d'être encouragé parmi la désertion universelle de nos campagnes.

« Il y a deux ans, pour reconnaître ses longs services et pour rendre, en sa personne, à la Section de Bernay un hommage mérité, la Société libre de l'Eure appela M. Lerenard-Lavallée à la présidence générale, qui fut occupée depuis un siècle par tant d'illustrations diverses dans le département tout entier.

« Cette nomination avait été pour lui une grande joie, et le *Recueil* des travaux de la Société a conservé le texte des excellents discours qu'il prononça, à cette occasion, à Évreux, à Louviers, à Verneuil.

« M. Lerenard-Lavallée aimait la diversité de nos études, goûtait en artiste le charme des conversations érudites avec nos fervents pionniers de l'histoire locale et se reposait des fatigues de l'audience dans l'agréable étude des sciences, des arts et des lettres, que certains de nos membres cultivent plus particulièrement et qu'il savait encourager aimablement.

Digitized by Google

« Membre de la Société de l'Histoire de Normandie, de la Société des Agriculteurs de France, de l'Association Normande, il avait obtenu de cette dernière Société une médaille d'honneur pour la part remarquable qu'il avait prise aux travaux d'histoire locale dans son cher arrondissement de Bernay. Mais c'est la Société libre de l'Eure, est-il besoin de le dire, qui conservait le meilleur de son cœur, et à laquelle il pensait lorsque, dans sa dernière maladie, il vit venir, avec l'âme résignée d'un chrétien, la mort dont il ne pouvait rien redouter, lorsqu'il scrutait sa conscience et lorsqu'il parcourait du regard le long défilé des jours qu'il avait vécu.

« Soyez convaincu, cher monsieur Lerenard-Lavallée, que votre Section de Bernay ne mourra point.

« Sous la vive impulsion d'un savant, qui ne manquera pas d'ajouter à la gloire éclatante de sa famille un noble et très pur rayon, la Société libre de l'Eure retrouvera ici les concours dévoués qui ne lui ont jamais fait défaut, et s'inspirant de votre bel exemple, mon cher confrère, des dévouements nouveaux surgiront qui continueront votre œuvre, pour le plus grand profit de la région normande, dont l'avenir agricole, économique et social ne laisse aucun de nous indifférent. Que cette perspective soit la consolation suprême des amis fidèles qui pleurent aujourd'hui avec nous l'homme de bien que fut M. Lerenard-Lavallée ; que ce concours unanime de sympathies, proches et lointaines, de souvenirs attristés, de regrets sincères, soit déposé comme une gerbe au seuil de cette tombe, devant laquelle je m'incline respectueusement. »

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Lerenard-Lavallée (Jules-Joseph-Erasme), ancien président de la Société, secrétaire de la section de Bernay, décédé à Rouen le 17 mai 1914. Voir la Notice nécrologique dans le présent volume, p. 142.

M. Legras (Ludovic-Frédéric), ancien sous-chef de division à la Préfecture de l'Eure, né à Rouen le 10 décembre 1822, décédé à Évreux le 20 juin 1914.

M. Delouye (Charles-Nicolas-Modeste), propriétaire, ancien instituteur, né à Chavigny-Bailleul le 19 décembre 1832, décédé à Évreux le 4 juillet.

M. Bertin (Pierre-Ernest), agriculteur, ancien conseiller d'arrondissement, ancien maire de Plessis-Sainte-Opportune et du Tilleul-Lambert, né à Sainte-Marguerite-de-l'Autel le 24 mars 1842, décédé à Beaumontel le 22 juillet. Voir sur lui le Rapport de M. Albert Doucerain du 14 juin 1913 (VII[e] sér., t. I, 1913, p. 32).

M. Vion (Victor-Amédée), propriétaire, ancien négociant, né à Hangest-sur-Somme le 29 mars 1841, mort à Évreux le 27 juillet.

M. Lucas (Édouard-Joseph-Charles-Albert), né à Évreux le 12 février 1890, sous-lieutenant au 102[e] de ligne, tombé glorieusement à Rambercourt (Meuse) le 7 septembre.

M. Néel (Pierre), sergent au 228[e] régiment d'infanterie, industriel à Bernay, sous-secrétaire de la section d'arrondissement, mort au champ d'honneur, le 4 novembre, à Cormicy (Marne), près Berry-au-Bac, à l'âge de 30 ans.

M[lle] De La Roncière-Le Noury (Henriette-Marie-Marguerite), propriétaire, née à Cherbourg le 22 février 1844, décédée à Évreux le 1[er] décembre.

M. Pillard-Soulain (Alfred-Charles), ancien conseiller général, ancien industriel, propriétaire des usines à gaz de Conches et de Breteuil, né à Breteuil le 8 mars 1843, décédé en cette ville, le 8 janvier 1915.

Digitized by Google

MEMBRES DU BUREAU

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société pendant l'année 1914
maintenus dans leurs fonctions pour l'année 1915.

BUREAU

Président	MM.	Albéric DE MARE, au château d'Orvaux.
Vice-Président . . .		Le marquis DE BOURY, député, conseiller général, à Amfreville-la-Campagne.
Secrétaire perpétuel .		Albert DOUCERAIN, avocat, à Évreux.
Trésorier		LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire, à Évreux.

SECTIONS

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — SCIENCES

Président	MM.	BOURGNE, professeur départemental d'agriculture, à Évreux.
Secrétaire		DUMÉRIL, propriétaire agriculteur, à Émalleville.

LETTRES. — ARTS. — PHILOSOPHIE

Président	MM.	Joseph L'HOPITAL, à Angerville-la-Campagne.
Secrétaire		Ernest GUILLEMARE, à Évreux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

REGNIER (Louis), archéologue	1915
PENCIOLELLI, propriétaire	
GUÉRY (l'abbé), aumônier du lycée	1916
LAPELTEY père, propriétaire	
VERRIER, archiviste départemental	1917
LECŒUR, manufacturier	

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

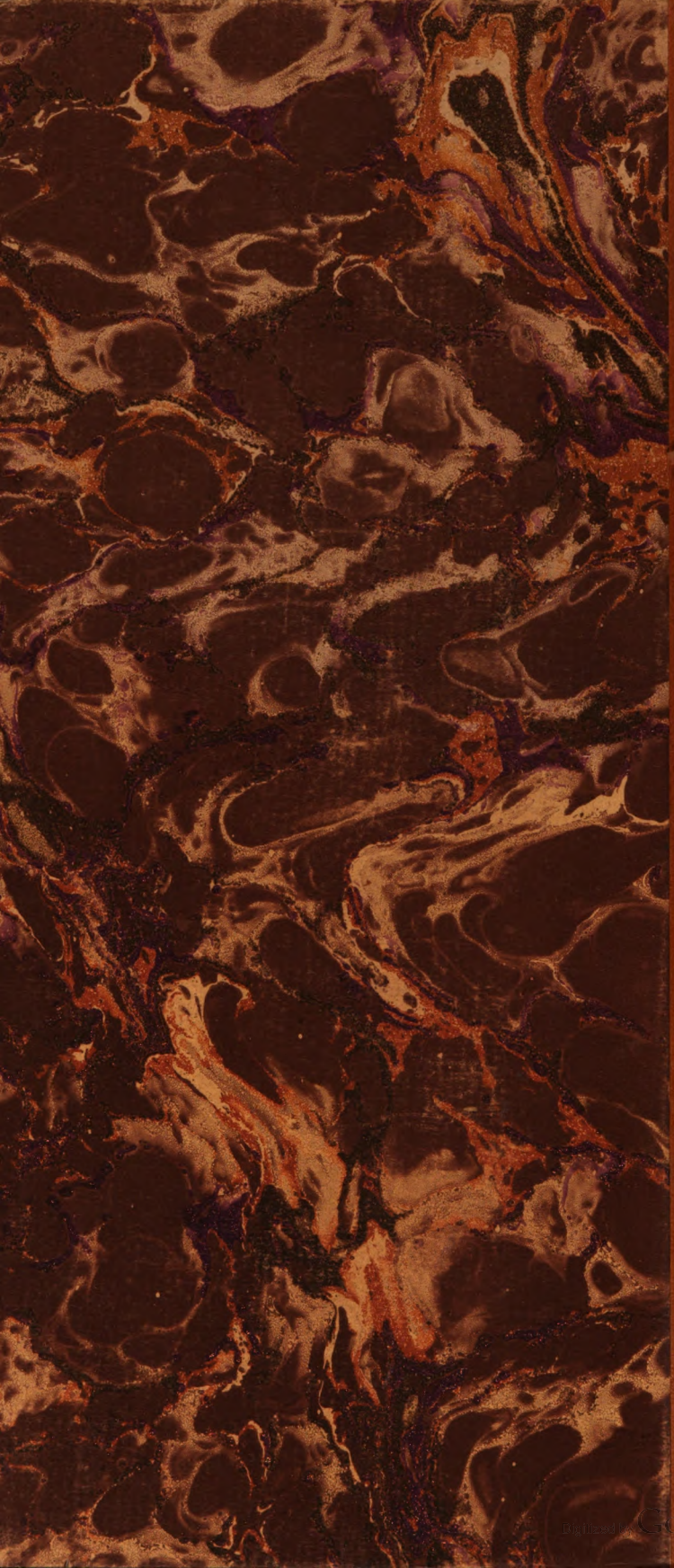
Digitized by Google